

# BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන:] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire  
des langues et civilisations



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

Christophe Pérales, directeur adjoint

Version : approuvée par l'Assemblée générale du 17 mars 2014



## TABLE DES MATIÈRES

2013 EN QUELQUES MOTS.....	4
2013 EN QUELQUES CHIFFRES.....	5
<b>ORGANIGRAMME BULAC 2013.....</b>	<b>6</b>
<b>1. PILOTAGE GÉNÉRAL.....</b>	<b>7</b>
1.1. FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES ET CONSULTATIVES.....	7
1.2. CONSEILLERS AUPRÈS DE LA DIRECTION .....	8
1.3. BUDGET 2013.....	11
1.4. EFFECTIFS 2013.....	12
1.5. GESTION DU BÂTIMENT.....	15
<b>2. PÔLE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE.....</b>	<b>23</b>
2.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE.....	23
2.2. OBJECTIFS 2013.....	24
2.3. ACTIVITÉ 2013.....	25
<b>3. PÔLE INFORMATIQUE.....</b>	<b>35</b>
3.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE.....	35
3.2. OBJECTIFS 2013.....	35
3.3. ACTIVITÉ 2013.....	35
<b>4. PÔLE COLLECTIONS.....</b>	<b>41</b>
4.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE.....	41
4.2. OBJECTIFS 2013.....	41
4.3. ACTIVITÉ 2013.....	42
<b>5. PÔLE CONSERVATION.....</b>	<b>65</b>
5.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE.....	65
5.2. OBJECTIFS 2013.....	66
5.3. ACTIVITÉ 2013.....	66
<b>6. PÔLE PUBLICS.....</b>	<b>73</b>
6.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE.....	73
6.2. OBJECTIFS 2013.....	73
6.3. ACTIVITÉ 2013.....	73
<b>7. MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE.....</b>	<b>103</b>
7.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCER.....	103
7.2. OBJECTIFS 2013.....	103
7.3. ACTIVITÉ 2013.....	104
<b>8. MISSION COMMUNICATION EXTERNE.....</b>	<b>109</b>
8.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCE.....	109
8.2. OBJECTIFS 2013.....	109
8.3. ACTIVITÉ 2013.....	110
<b>9. MISSION ACTION CULTURELLE.....</b>	<b>114</b>
9.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MAC.....	114
9.2. OBJECTIFS 2013.....	114
9.3. ACTIVITÉ 2013.....	115

<b>ANNEXES.....</b>	<b>118</b>
1. ORGANIGRAMME COMPLET AU 31/12/2013.....	118
2. RÉPARTITION DES FRAIS DE MISSION ET DÉPENSES DE RÉCEPTION.....	119
3. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS INTERNES.....	119
4. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS EXTERNES.....	121
5. ÉVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE EN 2013 : POSTES CLIENTS ET INFRASTRUCTURES.....	125
6. AFFECTATION DU PARC INFORMATIQUE CLIENT AU 31 DÉCEMBRE 2013.....	126
7. RÉCAPITULATIF DES PERTURBATIONS DE SERVICE INFORMATIQUE EN 2013.....	126
8. ACCUEIL DES PUBLICS.....	129
8.1. ÉVOLUTION DU SERVICE PUBLIC : 2012-2013.....	129
8.2. INSCRIPTIONS 2012-2013.....	130
8.3. FRÉQUENTATION DE LA BULAC.....	131
8.4. PRÊTS 2012-2013.....	132
8.5. COMMUNICATIONS 2012-2013.....	132
8.6. COMPARAISON PRÊTS ET ENTRÉES 2013.....	132
8.7. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS DEMANDÉS DES MAGASINS.....	133
8.8. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS.....	134
8.9. LOCALISATION DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS.....	134
8.10. QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE DE PUBLIC 2013.....	136
9. SITE WEB : RAPPORTS D'AUDIENCE ANNÉE 2013.....	137

## 2013 EN QUELQUES MOTS

Avec la fin de l'année 2013 une page se tourne, la page de fin d'un enthousiasmant projet de treize années. À son origine, début 2001, une ligne de crédit inscrite dans un Contrat de plan État-Région, un rapport fondateur rédigé par Maurice Garden à la demande du Recteur René Blanchet, pour aboutir fin 2013 à l'ouverture effective des derniers services, projetés de longue date, mais qui avaient dû prendre leur tour dans la montée en charge progressive du nouvel établissement. Avec le lancement de l'accès distant aux ressources numériques et du prêt de portables aux usagers s'est trouvée close la longue liste des objectifs constitutifs du « projet BULAC ».

Tourner cette page, c'est aussi faire le constat d'une véritable stabilisation du fonctionnement de la bibliothèque. Stabilisation, d'abord, des processus de fonctionnement interne : gestion administrative encore clarifiée, infrastructures informatiques renforcées, circuit du livre simplifié et accéléré. Mais plus encore stabilisation du fonctionnement des salles de lecture : la sérénité et l'expérience des agents de la BULAC ont permis d'absorber sans heurt le doublement du nombre de lecteurs inscrits entre janvier et décembre 2013, la progression significative des communications et des prêts, la mise en place des nouveaux services. Si le nombre d'entrées a progressé de près de 40% entre 2012 et 2013, les modalités de fréquentation sont apparues sensiblement apaisées, avec un meilleur équilibre entre périodes creuses et périodes de saturation des salles, sans doute aussi grâce à une meilleure connaissance du fonctionnement de la bibliothèque par ses lecteurs, leur ayant ainsi permis d'en tirer un parti plus efficace tout en ayant renoncé au vain espoir d'une disponibilité permanente due.

Mais dire la fin d'un projet, se réjouir d'une stabilisation ne signifie nullement n'avoir plus que la routine en perspective. Tout au contraire. Il s'agit de bien tourner une dernière page pour mieux ouvrir le livre suivant, celui qui permettra à la BULAC, après sa longue période de gestation, repliée sur elle-même, de conforter son ouverture vers l'extérieur, son ancrage dans les réseaux et les partenariats locaux, nationaux et internationaux. Il s'agira tout aussi bien de participer à des plans de conservation partagée, de contribuer à œuvrer collectivement pour le partage de données, le développement d'outils libres de gestion de bibliothèques, de s'insérer davantage dans les consortiums et groupements de négociation et de gestion des ressources électroniques, que de participer à la construction d'un partenariat efficace en termes de politique documentaire et de services avec les grandes institutions documentaires de la région Île-de-France.

Cette activité partenariale ne sera solidement assise que sur une connaissance approfondie et une satisfaction renforcée des publics de la BULAC, sur une politique patrimoniale et de valorisation de ses collections enfin clairement énoncée, sur une collaboration toujours retissée avec les équipes d'enseignants et de chercheurs.

À n'en pas douter, le dynamisme, le désir permanent de renouvellement, la volonté de rendre un service toujours meilleur des agents de la BULAC sont les plus sûrs garants que ces perspectives deviendront réalité.

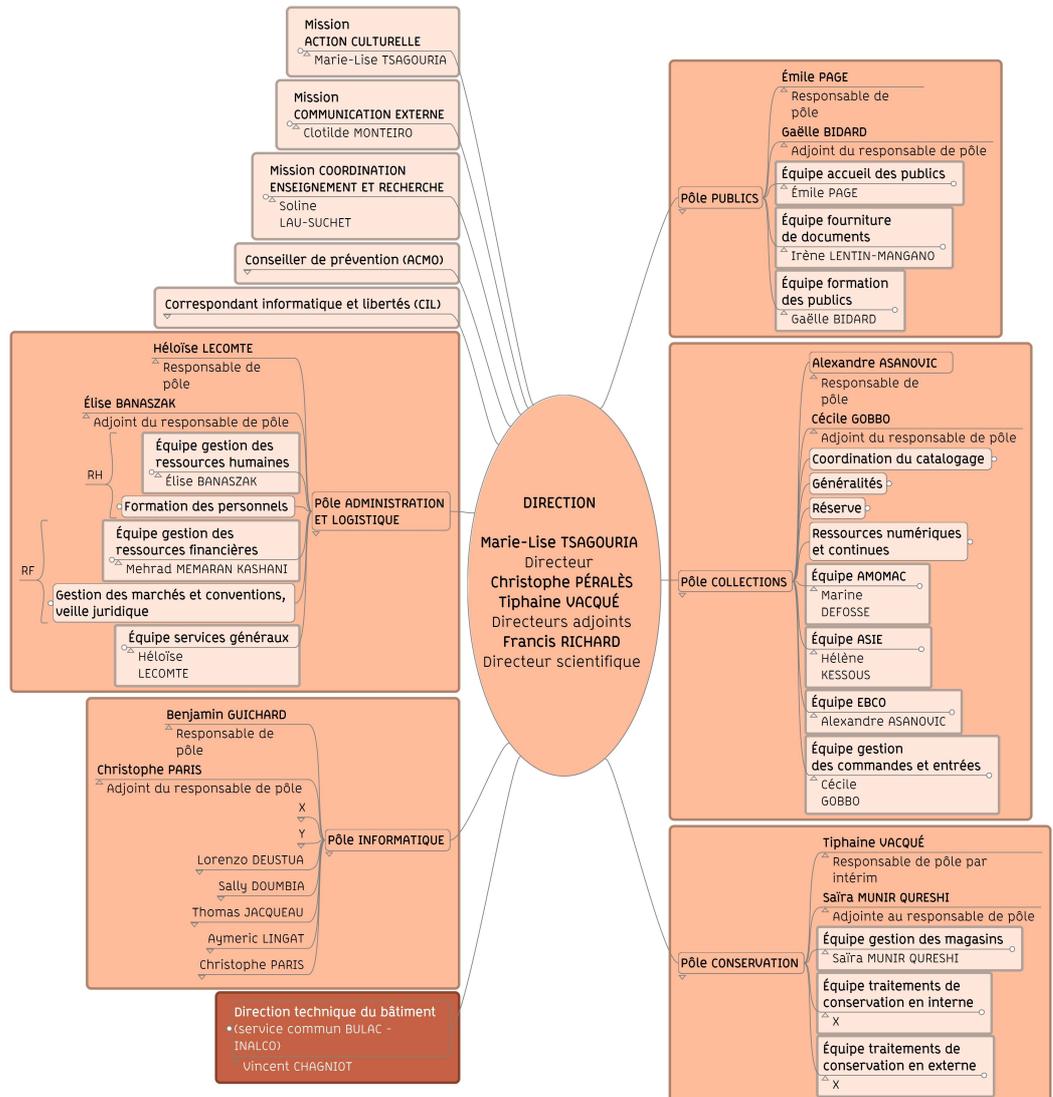
Marie-Lise Tsagouria

Directeur

## 2013 EN QUELQUES CHIFFRES

Indicateur	Rappel 2012	2013
Ouverture hebdomadaire	72 heures, du lundi au samedi de 10h00 à 22h00	
Nombre d'heures d'ouverture annuelles	3 408 heures	3 404 heures
Nombre de jours d'ouverture par an	284 jours	285 jours
Nombre de places assises	910 places (parmi lesquelles : 17 salles de travail de groupe dont 10 réservables et 7 accessibles de nuit ; 27 carrels réservables, dont 10 accessibles de nuit, 4 salles de formation)	
Nombre d'inscrits	13 495 inscrits	23 711 inscrits
Nombre d'entrées	396 200 entrées	575 176 entrées
Nombre de prêts	42 241 prêts	46 079 prêts
Nombre de communications des magasins	45 670 communications	57 437 communications
Nombre de visites du catalogue en ligne	312 102 visites	284 831 visites
Nombre d'usagers formés	1 250 personnes	1 084 personnes
Nombre de manifestations culturelles	38 manifestations	18 manifestations
Effectifs au 31 décembre	105 personnes	105 personnes
Effectifs au 31 décembre en ETP	86,12 ETP	87 ETP
Formation professionnelle	6,3 jours/agent	10,6 jours/agent
Dépenses, hors emplois État	4 124 434 €	4 618 872 €
Nombre total de documents	+ de 1,5 million	+ de 1,5 million
Nombre de notices bibliographiques BULAC dans le SUDOC	841 640	866 082
Nombre de documents en libre-accès	139 781 documents	113 038 documents
Nombre d'entrées de monographies	11 864 volumes	10 915 volumes
Dépenses d'acquisition documentaire	487 649 €	560 937 €
Dépenses de conservation	103 799 €	184 289 €

# ORGANIGRAMME BULAC 2013



Organigramme du GIP  
 BULAC  
 au 1er novembre 2013

## 1. PILOTAGE GÉNÉRAL

---

### 1.1. FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES ET CONSULTATIVES

#### 1.1.1. Conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration du GIP BULAC s'est réuni 3 fois en 2013 (mars, avril et décembre). Les ordres du jour ont notamment porté sur :

- L'approbation du compte financier et du rapport d'activité 2012, d'une décision budgétaire modificative, du budget prévisionnel et du programme d'activité 2014, du contrôle interne comptable et financier (CICF) 2011-2014 ;
- L'élection du nouveau président du conseil d'administration : François-Joseph Ruggiu succède ainsi à Daniel Renoult ;
- La nomination des nouveaux membres du conseil scientifique du GIP BULAC ;
- L'approbation de la convention constitutive modifiée du GIP BULAC (version 2.1 du 23 avril 2013) ;
- La délibération concernant le régime juridique applicable aux personnels du GIP BULAC, ainsi qu'à son directeur, conformément à l'article 110 de la loi du 17 mai 2011 ;
- La présentation d'un bilan de fonctionnement du service public à la BULAC après une année d'ouverture et la proposition de diverses mesures régulatrices visant à gérer le succès de fréquentation de la BULAC ;
- L'approbation de documents divers : convention de formation des personnels avec Médiadix, convention cadre avec l'association des personnels de la BULAC, convention d'hébergement du personnel permanent de l'ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), convention de financement de la Région Île-de-France pour la numérisation du cœur historique des collections de la BULAC.

#### 1.1.2. Conseil scientifique (CS)

Le conseil scientifique renouvelé du GIP BULAC s'est pour sa part réuni 2 fois en 2013 (juin et décembre), et a procédé à l'élection de son nouveau président : Jean-Luc Racine a ainsi succédé à Éric Meyer. En outre, les travaux du conseil scientifique ont porté en 2013 sur :

- L'actualisation de la politique documentaire de la BULAC et la programmation pluriannuelle du travail sur les collections ;
- Suite à l'appel d'offres *ad hoc* publié par la BULAC, la sélection des abonnements 2014 à retenir pour les ressources électroniques proposées aux usagers sur place et hors les murs ;
- Le bilan et les perspectives d'action de la Mission coordination enseignement recherche ;
- Les perspectives de collaboration entre le Grand équipement documentaire du Campus Condorcet et le GIP BULAC ;
- La proposition de diverses mesures régulatrices visant à gérer le succès de fréquentation de la BULAC ;
- La convention de partenariat entre la BULAC et l'INALCO autour du projet ALIENTO (Analyse linguistique interculturelle d'énoncés sapientsiels et de leur transmission de l'Orient à l'Occident et de l'Occident à l'Orient).

#### 1.1.3. Comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CHSCT)

En raison du changement de présidence à l'INALCO en mars 2013, et dans la mesure où le président de l'INALCO est aussi le président du CHSCT commun à la BULAC et à l'INALCO, aucune séance n'a pu être organisée au premier semestre 2013. Une séance

a été convoquée pour le 16 juillet, mais annulée en début de réunion faute d'ordre du jour.

Deux séances ont pu se tenir normalement les 22 octobre et 17 décembre 2013, principalement consacrées :

- à la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) à la BULAC et au programme annuel de prévention 2014 ;
- à la stabilisation des modalités de fonctionnement du CHSCT : réunions du bureau, détermination des modes de diffusion de l'information, répartition du temps réglementaire entre les représentants des personnels pour assurer le bon fonctionnement du CHSCT, ... ;
- au suivi des sites (65 rue des Grands Moulins et 2 rue de Lille).

#### 1.1.4. Comité technique consultatif (CTC)

Le CTC s'est réuni 6 fois en 2013 (février, avril, mai, juin, septembre, novembre) et a notamment traité des questions suivantes :

- bilan du fonctionnement du service public, évolution de la planification des samedis ;
- décret du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des GIP ;
- document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- formation des représentants du personnel au CTC ;
- formation des personnels : rapport semestriel de formation juin 2013, programme de formation 2014 ;
- points divers : offre de restauration pour les personnels, présentation du budget prévisionnel 2014, évolution de l'environnement informatique de travail, projet de formalisation de la mise à disposition des agents titulaires par le rectorat de Paris.

## 1.2. CONSEILLERS AUPRÈS DE LA DIRECTION

### 1.2.1. Conseiller de prévention (ex-ACMO)

Placé sous l'autorité de la direction, le conseiller de prévention contribue à renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la santé et de la sécurité au travail au sein du Pôle des langues et civilisations : directions de la BULAC et de l'INALCO, interlocuteurs INALCO (conseiller de prévention, ressources humaines), administration BULAC, représentants du personnel au CHSCT et secrétariat de cette instance, médecin de prévention (qui associe systématiquement le conseiller de prévention à ses visites ou réunions de postes : 7 de ces visites ou réunions ont concerné la BULAC en 2013).

À ce titre, le conseiller de prévention a régulièrement participé en 2013 aux réunions du CTC et du CHSCT, où la prévention des risques professionnels est régulièrement abordée, et a donné lieu, pour la première fois en 2013, suite à la modification de la réglementation, à la rédaction d'un Document unique d'évaluation (DUER), auquel le conseiller de prévention ainsi que les membres du CHSCT ont été associés dès la phase préparatoire : définition de la méthodologie, participation à l'organisation et au suivi des ateliers organisés en direction du personnel (12 réunions entre mars et juillet 2013), information du comité de direction quant à la démarche et à l'avancée des travaux (4 interventions en comité de direction sur la même période).

Référent de proximité des agents en matière de risques professionnels, le conseiller de prévention a exercé auprès d'eux une activité régulière d'écoute, de conseil et d'orientation vers le bon interlocuteur, ainsi qu'un rôle de formateur :

- formation, systématique et intégrée au module d'accueil, de tout nouvel arrivant dans le bâtiment aux consignes de sécurité (12 séances en 2013, concernant chaque fois entre 1 et 5 personnes) ;
- rappel des consignes d'évacuation des salles de lecture, à travers deux séances de formation organisées en octobre 2013, qui ont touché environ 25 personnes (agents récemment arrivés, ou soucieux de consolider leurs connaissances sur la question).

Par ailleurs, le conseiller de prévention a organisé et suivi avec les agents diverses actions de prévention, inscrites au plan de formation 2013 :

- formation des membres du CHSCT (janvier 2013, suite du module entrepris en décembre 2012) ;
- notions de base sur le risque incendie et la manipulation des extincteurs (mai 2013) ;
- formation SST (sauveteur-secouriste du travail) en juin 2013 (12 personnes formées, dont 9 sont encore en poste à la BULAC au 31 décembre 2013) ;
- formation de premier niveau aux gestes et postures au travail, et plus particulièrement aux bons réflexes à acquérir en posture statique (octobre 2013).

Deux exercices d'évacuation ont été réalisés en 2013, en juin et en octobre. Par ailleurs, le conseiller de prévention a pris en charge une évacuation de courte durée, avec très peu de personnes présentes, le 2 novembre au matin, suite à une fausse alerte à la cafétéria.

Enfin 2013 correspondait pour le Pôle des langues et civilisations, établissement recevant du public (ERP) de 1ère catégorie, à la visite bisannuelle de la Commission de sécurité, le 17 octobre. À la demande de la direction, le conseiller de prévention avait été associé aux réunions de préparation avec la Direction technique du bâtiment et le PC de sécurité ; il était également présent lors de la visite de la Commission, dont les conclusions pour la poursuite de l'exploitation du Pôle ont été très positives.

### 1.2.2. Correspondant informatique et libertés (CIL)

La désignation du correspondant de l'établissement pour la protection des données à caractère personnel, ou correspondant informatique et libertés (CIL), est intervenue fin 2012 : le 12 septembre, les instances représentatives de l'établissement étaient informées de la création de la fonction de CIL à la BULAC ; le 24 octobre, la désignation étendue du CIL prenait effet. Ce présent bilan, établi conformément à l'article 49 du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, est donc le premier du genre.

L'installation du CIL s'est appuyée sur trois séances de formation (« Atelier des Correspondants – Ateliers fondamentaux » niveaux 1, 2 et 3), les 8-9 janvier et 28 mai 2013. À ce jour, la phase d'installation du correspondant n'est pas encore terminée (le registre des traitements par exemple n'est pas encore consultable sous forme électronique), mais le nombre et la pertinence des questions qui lui ont été posées depuis sa désignation témoignent de sa réelle visibilité et du bon niveau de « culture informatique et libertés » de l'établissement.

**La constitution du registre des traitements** a été menée sur l'ensemble de l'année : les données collectées auprès des différents services de la bibliothèque, consultables auprès du CIL, sont en cours d'intégration au registre. De même le travail **d'enrichissement de la charte informatique** a été largement entamé.

Hormis ces travaux de fond, les actions conduites par le CIL en 2013 ont été de trois ordres.

#### 1.2.2.1. Actions de mise en conformité avec la loi

**mi-novembre 2012** : mise en place des conditions d'utilisation des postes informatiques mis à la disposition des lecteurs.

**3 janvier 2013** : mise en place d'un formulaire électronique de déclaration préalable de traitement faisant intervenir des données à caractère personnel.

**janvier 2013** : adoption des clauses additionnelles de conformité à la directive européenne 95/46/EC proposée par Google pour sa plate-forme Google Apps<sup>1</sup>.

**mars 2013** : ajout de mentions d'information sur le site web de la BULAC, sur l'interface publique de consultation du catalogue de la bibliothèque et sur les pages du compte lecteur des usagers de la bibliothèque.

#### 1.2.2.2. Actions liées à la mise en œuvre de la loi

**8 juillet 2013** : envoi d'un message à un usager de la BULAC pour lui communiquer les coordonnées d'un tiers ayant retrouvé des effets personnels lui appartenant.

**novembre 2013** : sollicitation et obtention de trois autorisations expresses de recueil de données relatives à un handicap dans le compte informatisé d'usagers.

#### 1.2.2.3. Actions auprès des personnels de la BULAC

- Information générale

**28 janvier 2013** : envoi d'un message d'information aux personnels de la BULAC revenant sur la loi Informatique et Libertés, le rôle du CIL, l'obligation de déclaration des traitements.

**5 juin 2013** : envoi d'un message aux agents de la BULAC au sujet des zones de note à usage interne dans le système intégré de gestion de bibliothèque.

- Conseil et expertise

**4 décembre 2012** : réponse à une demande d'accord pour l'utilisation de données anonymisées issues du système de contrôle d'accès.

**8 février 2013** : réponse à une question sur les usagers handicapés.

**27 mars 2013** : point juridique à destination de la Direction technique du bâtiment sur les obligations relatives à l'installation de dispositifs de vidéosurveillance ou vidéoprotection et rédaction des mentions à faire figurer sur la signalétique.

**11 juin 2013** : réponse à une question liée à l'utilisation de données personnelles pour la gestion des espaces de la bibliothèque réservables par les usagers.

**2 juillet 2013** : réponse à une question sur l'utilisation des noms de fournisseurs.

**6 septembre 2013** : réponse à une question relative à la mise en place d'un formulaire papier pour une enquête de satisfaction.

---

1 <http://googleenterprise.blogspot.fr/2012/12/google-apps-offers-additional.html>  
[http://europa.eu/legislation\\_summaries/information\\_society/data\\_protection/l14012\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/information_society/data_protection/l14012_fr.htm)

**19 septembre 2013** : réponse à une question relative à la conservation des données de gestion des prêts de documents aux usagers.

#### 1.2.2.4. Autres activités

**14 janvier 2013** : question posée au service des CIL de la CNIL au sujet des clauses contractuelles types proposées par Google pour conformer son offre Google Apps aux exigences de la directive européenne 95/46/EC<sup>2</sup>.

**3 avril 2013** : rencontre avec le CIL de l'INALCO.

### 1.3. BUDGET 2013

#### Exécution du budget par nature

Nature	Recettes TTC	Dépenses TTC
Fonctionnement	4 037 601,42 €	4 258 583,50 €
Investissement	79 000,00 €	360 288,03 €
Amortissement	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 116 601,42 €</b>	<b>4 618 871,53 €</b>
<i>Rappel 2012</i>	<i>4 111 658,89 €</i>	<i>4 124 434,30 €</i>

Les dépenses de fonctionnement apparaissent supérieures aux recettes : le dépassement correspond en fait à un prélèvement sur fond de roulement afin d'abonder à hauteur de 500 000 €, maintenant que le bâtiment est entré en phase d'exploitation, une provision pour d'éventuels gros travaux, conformément aux recommandations émises par le Contrôle d'État à l'occasion de la présentation du compte financier 2012.

Les 79 000 € de recettes inscrites en investissement correspondent à une subvention pluriannuelle de la Région Île-de-France, dans le cadre d'un appel d'offres : cette somme est destinée à procéder à la numérisation du cœur historique des collections de la BULAC (manuscrits arabes, persans, ottomans).

Les 360 288,03 € inscrits en dépenses d'investissement correspondent pour leur part à une recette inscrite au budget 2011 (subvention pluriannuelle de premier équipement du Pôle des langues et civilisations issue du Contrat de projets État-Région – CPER) .

#### 1.3.1. Recettes 2013

##### Détail des recettes 2013

Nature des recettes	Montant TTC 2012	Montant TTC 2013
<b>Subventions de fonctionnement</b>	<b>3 393 588,50 €</b>	<b>3 312 279,00 €</b>
» MESR	3 107 564,00 €	3 002 707,00 €
» Établissements partenaires du GIP	260 000,00 €	260 000,00 €
» Région Île de France	20 230,02 €	23 769,98 €
» Autres subventions (Abes et autres)	5 794,48 €	258 039,01 €
<b>Ressources propres</b>	<b>698 516,54 €</b>	<b>702 769,61 €</b>
» Droits universitaires	175 282,67 €	179 696,00 €
» PEB, remboursements cartes + documents	846,30 €	7 268,05 €
» Redevances d'occupation	0 €	2 130,00 €

2 <http://googleentreprise.blogspot.fr/2012/12/google-apps-offers-additional.html>

» Chèques déjeuner	18 411,64 €	18 332,90 €
» Facturations INALCO	503 975,93 €	495 342,66 €
<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>19 553,85 €</b>	<b>22 551,83 €</b>
» Annulation CAP	2 489,11 €	16 491,12 €
» Produit de cession d'éléments d'actif	11 083,00 €	330 ,00 €
» Reversement CPAM	5 981,74 €	5 730,71 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>4 111 658,89 €</b>	<b>4 037 601,42 €</b>

## 1.3.2. Dépenses 2013

## Détail des dépenses 2013

Nature des dépenses	Montant TTC 2012	Montant TTC 2013
<b>Personnel (salaires, charges, chèques-déjeuner)</b>	<b>1 282 089,81 €</b>	<b>1 298 919,54 €</b>
<b>Documentation</b>	<b>487 648,93 €</b>	<b>560 937,21 €</b>
» Livres	247 049,68 €	294 474,79 €
» Périodiques	184 804,50 €	205 261,12 €
» Documentation audiovisuelle/électronique	55 794,75 €	81 200,70 €
<b>Conservation</b>	<b>103 798,65 €</b>	<b>184 289,43 €</b>
<b>Informatique</b>	<b>85 755,87 €</b>	<b>164 699,23 €</b>
» Achat de matériel informatique	0,00 €	0,00 €
» Prestations informatiques	85 755,87 €	164 699,23 €
<b>Conversion rétrospective</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Gestion</b>	<b>1 592 051,51 €</b>	<b>1 492 599,30 €</b>
» Gestion générale	1 492 930,31 €	1 402 924,66 €
» Communication	85 981,00 €	60 494,89 €
» Formation	13 140,00 €	29 179,75 €
<b>Études et recherches</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Mobilier et équipement acquis</b>	<b>504 238,68 €</b>	<b>360 288,03 €</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>68 850,85 €</b>	<b>57 138,79 €</b>
<b>Provisionnement pour gros travaux</b>	<b>0,00 €</b>	<b>500 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 124 434,30 €</b>	<b>4 618 871,53 €</b>

## 1.4. EFFECTIFS 2013

Le plafond d'emplois sur budget État est de 55 ETP.

Le plafond d'emplois affecté au GIP est de 27 ETP.

Au 31 décembre 2013, le GIP BULAC compte **105 agents** pour **87 ETP**, dont :

- 47 agents titulaires pour 46,2 ETP
- 7 agents contractuels sur poste vacant pour 7 ETP

- 51 agents contractuels du GIP pour 33,8 ETP, dont :
  - 17 agents en CDD pour 14,08 ETP
  - 14 agents en CDI pour 11,32 ETP
  - 20 étudiants contractuels du GIP (sur missions de service public) pour 8,4 ETP (ces moniteurs étudiants ne sont pas comptabilisés dans le plafond d'emplois).

1.4.1. Effectifs en ETP par statut, filière et catégorie d'emploi

AGENTS TITULAIRES SUR BUDGET ÉTAT, MIS A DISPOSITION PAR LE RECTORAT DE PARIS					
Filière	CORPS	31/12/12	30/04/13	31/08/13	31/12/13
Filière bibliothèques	Conservateur général des bibliothèques	2	2	2	3
	Conservateur des bibliothèques	10,7	10,7	11,7	9,8
	Bibliothécaire	11	11	11	10,6
	Bibliothécaire assistant spécialisé	5,8	5,8	5,8	6
	Magasinier des bibliothèques	12,7	12,5	12,8	10,8
Filière ITRF	Ingénieur d'études	1	1	1	2
Filière administrative	Attaché d'administration	1	1	1	1
	Secrétaire administratif	1	1	1	1
	Adjoint administratif	2,8	2,8	2,8	2
TOTAL AGENTS TITULAIRES		48	47,8	49,1	46,2

AGENTS CONTRACTUELS SUR BUDGET ÉTAT, MIS A DISPOSITION PAR LE RECTORAT DE PARIS					
Filière	FONCTIONS	31/12/12	30/04/13	31/08/13	31/12/13
Filière bibliothèques	Conservateur des bibliothèques	2	2	1	2
	Bibliothécaire	2	2	2	1
	Magasinier des bibliothèques	-	-	-	2
Filière ITRF	Ingénieur d'études	1	2	2	1
Filière administrative	Adjoint administratif	-	-	-	1
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS SUR BUDGET ÉTAT		5	6	5	7

TOTAL AGENTS SUR BUDGET ÉTAT, MIS A DISPOSITION PAR LE RECTORAT DE PARIS	31/12/12	30/04/13	31/08/13	31/12/13
	53	53,8	54,1	53,2

AGENTS CONTRACTUELS SUR BUDGET PROPRE					
Filière	FONCTIONS	31/12/12	30/04/13	31/08/13	31/12/13
Filière bibliothèques	Bibliothécaire	3	3	3	4
	Bibliothécaire adjoint spécialisé	12,22	12,78	12,5	12,9
	Magasinier des bibliothèques	2	4,24	2	2
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	3,5	3,5	3,5	3,5
	Ingénieur d'études	2	2	2	2
	Assistant ingénieur	2	2	2	2
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS SUR BUDGET PROPRE		24,72	27,52	25	25,4

Moniteurs étudiants pour le service public, hors plafond d'emplois	31/12/12	30/04/13	31/08/13	31/12/13
	7,98	8,4	8,6	8,4

#### 1.4.2. Effectifs par sexe et catégorie hiérarchique au 31 décembre 2013

Catégorie hiérarchique	A	B	C	TOTAL
Nombre de personnes physiques employées	42	25	38	105
dont : nombre de femmes	23	19	22	64
% de femmes	55%	76%	58%	61%

#### 1.4.3. Organisation des effectifs au 31 décembre 2013

EFFECTIFS DÉTAILLÉS EN 2013 PAR FONCTION (ETP)					
Affectation	Nombre d'agents	Nombre d'ETP cat. A	Nombre d'ETP cat. B	Nombre d'ETP cat. C	Nombre d'ETP total
Direction	4	4	-	-	4

Mission coordination enseignement recherche	1	0,8	-	-	0,8
Mission action culturelle	1	0,8	-	-	0,8
Mission communication	1	1	-	-	1
Direction technique du bâtiment <sup>3</sup>	1	0,5	-	-	0,5
Pôle administration et logistique	10	4,2	1	3	8,2
Pôle informatique	7	7	-	-	7
Pôle collections	35	13	14,9	2,8	30,9
Pôle conservation	10	1	1	8	10
Pôle publics	35*	8,4	3	12,4*	23,8
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>40,9</b>	<b>19,9</b>	<b>26,2</b>	<b>87</b>

*\*\*Dont 8,4 ETP pour les 20 contractuels étudiants dédiés au service public.*

## 1.5. GESTION DU BÂTIMENT

### 1.5.1. Missions et organisation de la Direction technique du bâtiment (DTB)

#### 1.5.1.1. Missions

La DTB est en charge de la gestion du bâtiment du Pôle des langues et civilisations, de sa maintenance et de son entretien pour le compte des établissements INALCO et BULAC. Ses tâches recouvrent en particulier les domaines suivants :

- Encadrement des prestataires de maintenance, d'entretien et de sécurité ;
- Intervention sur les dysfonctionnements de niveau 1 à 3, relampage ;
- Gestion des consommations de fluides et d'énergie ;
- Planification et suivi des visites réglementaires ;
- Encadrement des levées de réserves du chantier ;
- Gestion des travaux modificatifs du site.

#### 1.5.1.2. Organisation de la DTB au 31 janvier 2013

La DTB est encadrée par un directeur et son adjoint, non œuvrants, en charge de l'encadrement de l'équipe et des interfaces avec les prestataires, les entreprises, et les directions de l'INALCO et de la BULAC. Une équipe œuvrante de 4 agents de maintenance permet l'intervention corrective sur les dysfonctionnements constatés ainsi que le suivi des interventions d'entreprises sur site.

La masse salariale correspondant à l'emploi en CDD du directeur technique du bâtiment et d'un agent de maintenance certifié est prise en charge par la BULAC et l'INALCO à raison de 50 % pour chaque établissement.

3 Les autres agents de la DTB (1 adjoint au directeur et 4 techniciens) sont affectés à l'INALCO. L'ETP affecté à la BULAC est cofinancé par l'INALCO, c'est pourquoi sa quotité est comptabilisée pour 0,5 ETP.

Les emplois d'adjoint au directeur technique et des trois autres agents de maintenance sont supportés par des postes d'agents titulaires de l'INALCO.

**Nombre total d'agents de la DTB = 6**

**Nombre total d'ETP de la DTB = 5,3**

L'arrivée d'un nouvel agent à la DTB suite à un départ en retraite a nécessité en 2013 la mise en œuvre d'un plan de formation adapté (habilitation travail en hauteur, recyclage habilitations électriques).

Les autres membres de la Direction ont par ailleurs bénéficié des formations suivantes :

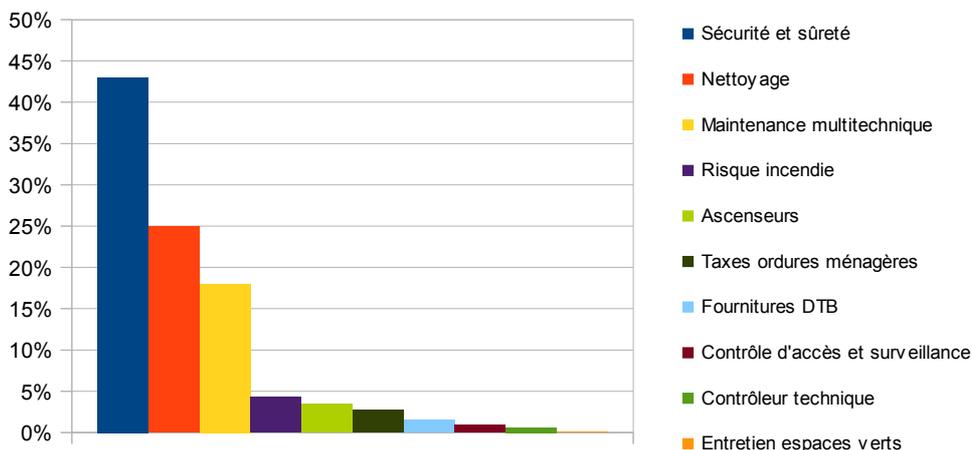
- formations à word et Excel pour l'adjoint au directeur ;
- formation marchés publics et préparation de concours pour un agent ;
- formation membre CHSCT pour un agent ;

Pour ce qui est de ses moyens financiers, la DTB émarge aux budgets des deux établissements INALCO et BULAC et n'a pas de budget propre. Cependant, les établissements ont souhaité définir une enveloppe globale annuelle de fonctionnement de la DTB :

- 41 000 € pour l'achat de fournitures courantes, outillage, etc.
- 30 000 € de pour les dépenses de maintenance corrective (achat de pièces, etc.) dans le cadre du marché de maintenance technique lourde (Vinci)
- 15 000 € provisionnés par chaque établissement pour faire face aux accidents et travaux d'amélioration.

Le reste des charges (et les recettes : valorisation des espaces communs, produit des distributeurs automatiques de boissons et de nourriture, etc.) est réparti entre les établissements conformément à l'annexe 2, régulièrement révisée, du règlement commun de gestion du Pôle des langues et civilisations. Les principes qui guident cette répartition sont selon les cas la prise en charge équitable des dépenses (par exemple pour la maintenance des gros équipements communs) ou leur répartition au prorata des surfaces occupées par chacune des entités (par exemple, pour le nettoyage).

En 2013, les dépenses réalisées par la DTB, hors fluides/énergies, masse salariale et travaux d'amélioration commandés par les établissements s'élèvent à **1 140 000 €** (1 100 000 € en 2012), et se décomposent comme suit :



L'évolution des coûts par rapport à 2012 porte principalement sur la progression attendue des dépenses correctives de maintenance multitechnique. La progression des taxes voirie et ordures ménagères est due quant à elle à un rattrapage, le recul des dépenses de ménages et de sécurité, respectivement aux réfections appliquées au titulaire du marché et à la baisse de dépenses exceptionnelles.

### 1.5.2. Objectifs 2013

Plus spécifiquement, la DTB avait pour objectifs en 2013 :

- la consolidation de son fonctionnement courant, en exploitation ;
- la formalisation des procédures à observer par les prestataires ;
- la mise en œuvre des marchés et prestations complémentaires dont les besoins avaient été identifiés pour 2013 ;
- la mise à niveau réglementaire et technique des installations sur crédits de premier équipement de la Région Île-de-France ;
- l'exploration de pistes d'optimisation énergétique ;
- l'encadrement des travaux 2013, et l'interface avec les travaux mitoyens de réhabilitation des bâtiments de l'Armée du Salut.

Tous ces objectifs ont été atteints.

En revanche, n'ont pu être conduits à bien :

- la mise en œuvre du planning annuel des fréquences des maintenances préventives, des visites réglementaires et des dates charnières des marchés liés à la DTB ;
- la mise en œuvre par le prestataire de maintenance technique (Vinci) d'un outil type GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur) permettant le suivi des maintenances préventives, des interventions de maintenance corrective, et la saisie des signalements de dysfonctionnements ;
- la vérification des obligations liées aux installations classées (groupes froids en toiture), actuellement en étude avec le contrôleur technique et le prestataire de maintenance. En fonction de ces obligations, un avenant au marché du contrôleur pourra être nécessaire ;
- le lissage sur plusieurs années des renouvellements techniques et réglementaires : remplacement du parc de lecteurs de badge par des équipements de nouvelle génération 7 octets, remplacement du parc de têtes de détection incendie, remplacement des conditionnements des extincteurs ;
- le report sur un autre agent de la fonction de conseiller de prévention, qui permettrait de décharger l'adjoint au directeur de la DTB pour 30% de sa quotité de travail, conformément à la préconisation 2012 de l'inspecteur de sécurité.

2013, deuxième année de pleine d'exploitation du site depuis l'ouverture au public fin 2011, a ainsi permis :

- le rodage des procédures de maintenance et la mise au point des consignes aux prestataires ;
- la mise en évidence des lacunes des cahiers de charges des marchés de prestataires passés lors de l'ouverture, enseignement utile dans l'optique des futurs appels d'offres ;
- la levée de réserves complémentaires de la phase chantier, sur le budget de la Région Île-de-France ;
- une stabilisation des dépenses après équipement de la DTB ;

- une première approche des coûts de remplacement de pièces sur devis par le prestataire de maintenance technique lourde, au terme de l'année de parfait achèvement.

### 1.5.3. Activité 2013

#### 1.5.3.1. Consolidation du fonctionnement courant de la DTB

2013 a permis de conduire un certain nombre d'opérations structurantes pour la DTB :

- campagne d'acquisition du matériel nécessaire à la maintenance dans le cadre des crédits de premier équipement de la Région Île-de-France ;
- lancement d'un marché de fournitures pour la DTB ;
- rodage de l'outil informatique de gestion des dysfonctionnements GLPI ;
- rodage du planning annuel partagé intégrant un système d'alerte ;
- formation du nouvel agent titulaire et finalisation des habilitations et formations de l'équipe.

#### 1.5.3.2. Encadrement des prestataires de maintenance technique du site

- **Maintenance multitechnique (prestataire : Vinci) :** 602 interventions de maintenance, rondes et accompagnement pour travaux (conduite technique) contre 425 en 2012, soit une augmentation de 42%.

La tendance souhaitée de voir se renforcer la maintenance préventive au détriment des activités parasites (conduite technique, etc.) semble se dessiner (502 opérations en 2013, contre 486 en 2012), mais reste à confirmer dans les années à venir (exigence de suivi dans la rigueur des bons d'intervention par le prestataire).

Concernant les interventions correctives, 174 interventions sur demande du Pôle ont été enregistrées en 2013, soit une augmentation de 10% par rapport à 2012 (statistiques GLPI). Comme en 2012, ces interventions ont porté aux deux tiers sur le système de chauffage-ventilation-climatisation, et pour un tiers sur la plomberie et l'électricité.

La mise en place d'indicateurs affinés reste à réaliser (nombre de jours de consignation d'équipements, nombre de modifications de consignes, etc.).

- **Ascenseurs (prestataire : Otis) :** 35 interventions correctives sur des dysfonctionnements des ascenseurs ont été conduites en 2013, contre 31 en 2012. Le triplex N° 8 devra faire l'objet d'une attention particulière au vu du nombre de dysfonctionnements constatés.
- **Système de sécurité incendie (prestataire : DEF) :** les deux visites préventives réglementaires concernant les détections incendie, les exutoires et les dispositifs asservis ont été conduites en 2013, ainsi que quatre visites correctives, pour le remplacement de 22 déclencheurs manuels et d'une tête de détection.
- **Unité de gestion centralisée des issues de secours - UGCIS (prestataire : Alligator) :** les deux visites préventives semestrielles ont été effectuées, ainsi que deux visites correctives (remplacement d'un enregistreur suite à un défaut d'alimentation).

### 1.5.3.3. Encadrement des autres prestataires intervenant sur le site

- Sécurité et sûreté du site (prestataire : Sécuritas) :** des essais mensuels de sécurité et de la gamme de maintenance ont été mis en place, et les rondes du prestataire formalisées.

Quelques chiffres permettent de résumer le bilan et l'activité de ce prestataire, qui donne globalement satisfaction : 441 signalements de dysfonctionnements techniques, 89 secours aux personnes (chiffre en augmentation de 10% par rapport à 2012), 63 permis feu et 12 badges délivrés aux prestataires de maintenance intervenant sur site (soit 35% de plus qu'en 2012), 6 interventions sur départs de feu (concernant exclusivement des cendriers en terrasses), 303 autosignalements de PMR (contre 437 en 2012 : les conditions de transmission des consignes de sécurité aux personnes en situation de handicap, en particulier en direction des nouveaux arrivants, devront être revues).
- Ménage et entretien des locaux (prestataire : Arc-en-Ciel) :** le manque d'encadrement interne et de formation des agents du prestataire a continué à entraîner en 2013 de lourds dysfonctionnements, dûment répertoriés à l'occasion de plusieurs constats contradictoires, procédure qui a été formalisée en 2013.

L'application de pénalités et de réfections importantes n'a pas eu l'effet escompté : aucune amélioration notable n'a pu être constatée.

### 1.5.3.4. Suivi des consommations d'énergie et de fluides

La répartition entre la BULAC, le CROUS et l'INALCO des charges liées aux consommations d'énergie et de fluides est établie sur la base du suivi mensuel des relevés de compteurs.

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE FLUIDES 2013 PÔLE DES LANGUES ET CIVILISATIONS		
Année	2012	2013
Consommation + abonnement CPCU	173 893,00 €	182 387,00 €
Consommation + abonnement EDF	288 412,00 €	273 105,00 €
Consommation + abonnement eau	25 589,00 €	40 191,00 €

En 2013, les consommations CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) continuent à augmenter en l'absence de solution technique apportée par l'entreprise Léon Grosse aux réserves formulées lors de l'année de parfait achèvement (problème d'équilibrage du chauffage). À cette augmentation de la consommation, s'ajoute à la marge une progression des primes d'abonnement.

En ce qui concerne les coûts des consommations électriques, les gains enregistrés sur les abonnements suite aux travaux de recalibrage de puissance des transformateurs ont été neutralisés en partie par les augmentations de coûts d'énergie annoncés par EDF jusqu'en 2015, afin d'aligner les tarifs régulés sur ceux de la libre concurrence. Les gains estimés pour 2013 avoisineraient ainsi seulement les 20 000 €.

Enfin, les gains sur les consommations d'eau, assurés par les travaux 2013 (remplacement des disconnecteurs fuyards) ont été totalement neutralisés

par la fuite du 30/11/2012 (explosion de l'alimentation principale côté Cantagrel), dont la facture a été régularisée en 2013, et par la surconsommation du CROUS.

#### 1.5.3.5. Encadrement technique des appels d'offres et commandes complémentaires

Aucun marché n'était à lancer ou renouveler en 2013. En effet :

- en fin d'année, le marché de maintenance du système de contrôle d'accès (SCA) arrivant à échéance a été prolongé, avec séparation des responsabilités entre les services informatiques des établissements (*software*, serveur, interfaçage et gestion de la base de données) et la DTB (maintenance des UTL, câblage, lecteurs de badge) ;
- la mise en place d'une maintenance des exutoires de désenfumage a pu être réalisée dans le cadre du marché existant de maintenance technique du système de sécurité (attribué à DEF) ;
- la maintenance des extincteurs, attribuée à EBS, n'a pas nécessité de procédure formalisée, le montant des prestations nécessaires restant en deçà des seuils réglementaires ;
- l'entretien des espaces verts a été confié à une association intermédiaire d'insertion, solution qui apparaît jusqu'à présent adaptée aux besoins d'entretien des jardins et patios du Pôle ;
- les besoins en câblage complémentaire (installation de postes de travail, de prises WiFi, etc.) ont pu être pris en charge directement par la DTB au fil de l'eau ;
- enfin, concernant le tri sélectif, les directions de l'INALCO et de la BULAC ont pris le parti de ne pas passer de contrat spécifique et de mettre en œuvre le tri sélectif dans le cadre des marchés déjà existants.

En revanche, les établissements ont émis sur la base des marchés existants un certain nombre de commandes complémentaires, dont l'exécution des travaux a été encadrée à leur demande par la DTB. Il s'agissait notamment :

- du remplacement du sol linoléum par du carrelage dans tous les sanitaires publics ;
- de la pose de vannes de coupure sur l'alimentation d'eau des sanitaires de l'INALCO ;
- de compléments de signalétique de sécurité et PMR ;
- d'une aide à la définition technique d'une signalétique lumineuse extérieure complémentaire ;
- de cloisonnements complémentaires (création de locaux, impliquant obtention des autorisations préfectorales de modification de destination des locaux) ;
- de la pose de bancs en circulations ;
- du changement de vitrages des portes d'entrée (vitrages anti-effraction) ;
- de divers travaux de confort (faux-plafonds et éclairages de circulations à l'INALCO et à la BULAC).

L'année 2014 sera marquée par le renouvellement de marchés et contrats arrivant à échéance : contrat de fourniture d'énergie, marché de ménage, marché de maintenance du système de contrôle d'accès, et potentiellement marché de sécurité si le prestataire refuse sa reconduction comme il l'a envisagé.

#### 1.5.3.6. Interventions et suivi DTB sur dysfonctionnements signalés, relampage

**1 310 dysfonctionnements** ont été signalés par les usagers ou le PC sécurité en 2013 via l'outil en ligne GLPI, soit **une moyenne de 5 tickets par jour : c'est 30% de plus par rapport à 2012**. Cette augmentation a néanmoins été absorbée par la DTB : les tickets ont été pris en charge dans les temps et les dysfonctionnements levés au fil de l'eau. Toutefois il est à noter que les délais de résolution des dysfonctionnements signalés, quoique acceptables, se sont allongés en 2013.

L'étude par catégorie de l'évolution des interventions sur deux ans fait apparaître une augmentation des interventions sur sanitaires et fuites, ainsi que des dépannages électriques, en particulier courant faible (contrôle d'accès, etc.).

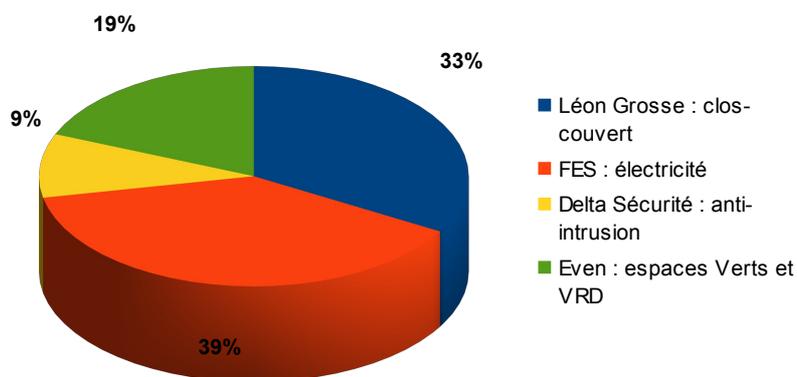
Une campagne de relampage a été programmée sur l'année, en fonction des disponibilités des locaux, en particulier des locaux d'enseignement. **Ont été remplacés à cette occasion 68 tubes (+ 30% par rapport à 2012) et 16 lampes (+ 60% par rapport à 2012).**

#### 1.5.3.7. Veille et visites réglementaires

- **100 % des visites réglementaires** ont été réalisés par le contrôleur technique et les prestataires attitrés, une fois finalisé le rodage des essais mensuels réglementaires du groupe électrogène sur banc de charge (article EL18 de la réglementation incendie ERP). Un doute subsiste sur la nécessité d'un contrôle réglementaire suite à la déclaration d'installation classée déposée au permis de construire (groupes froids) : ce point est en cours d'étude.
- La mise en conformité accessibilité a été achevée courant 2013 sur crédits CPER (demandes de dérogations, et adaptations : signalétique, guidage, mains courantes, etc.), à l'exception de la pose du matériel nécessaire aux 40 espaces d'attente sécurisés (EAS) rendus obligatoires dans le cadre de la mise en conformité avec les préconisations d'évacuation différée des personnes à mobilité réduite (nouvelle réglementation PMR entrant en vigueur en 2015).
- En réponse à la réserve bloquante émise par la Commission de sécurité de septembre 2011, la réfection de la voie pompier a été réalisée en août 2013 sur fonds Région Île-de-France et validée en octobre de la même année par la Commission de sécurité.
- La porte du local poubelle a été remplacée par une porte adaptée (métal, PL 1,20 m).
- Des mesures préventives anti-crues ont été mises en œuvre, en attendant la rédaction attendue par la Préfecture du PPRI (plan de prévention des risques d'inondations) du Pôle des langues et civilisations.
- Deux exercices d'évacuation ont été organisés les 11 juin et 17 octobre 2013.
- La DTB a participé à la préparation et à l'accompagnement de la Commission de sécurité du 17 octobre 2013 qui a émis un avis favorable à l'exploitation du Pôle, assorti de réserves.

**1.5.3.8. Suivi des signalements et interventions de levées de réserves et de garantie de parfait achèvement dans le cadre de la fin de chantier**

- **Électricité : 80% des 135 réserves de chantier ont été levées courant 2013** sous le contrôle de la DTB, malgré le dépôt de bilan avant réception de l'entreprise en charge du lot du marché. Le montant de cet ordre de service FES sur budget Région Île-de-France s'élève à 218 467 € (mise en œuvre du système d'anti-intrusion, de l'horloge-mère et de la gestion technique du bâtiment, détermination des besoins correctifs, réception d'une partie du matériel et campagne de tests pénalisants sur coupure électrique, vérification des procédures de dialogue avec le réseau de pilotage des organes de chauffage-climatisation-plomberie, installation de la détection d'eau et de la carte net-vision, permettant à terme des arrêts de serveurs sur alerte de niveau des batteries de l'onduleur principal). La DTB a également négocié la prise en charge par la Région du remplacement de 45 blocs de secours pour un montant de 10 400 €.
- Lots clos-couvert, CVC et plomberie (Léon Grosse) : sur la liste établie le 10 janvier 2012 des 25 réserves les plus pénalisantes, l'année 2013 a permis de lever **neuf réserves majeures** : finalisation du coupe-feu 3h en vis-à-vis du futur commerce (magasin 29), remplacement des disconnecteurs fuyards sur l'alimentation d'eau générale, traitement des fissures du radier du parking et pose de témoins, traitement de l'eau brute des réseaux techniques (sous-traitance Vinci), réparation des pompes fuyardes de relevage des armoires froides des 29 magasins de la BULAC, correction partielle des niveaux sonores trop importants sur un certain nombre d'équipements techniques, réparation de la fuite sur la batterie du groupe froid, fixation mécanique des tôles en voussure de linteaux extérieurs, reprise des fermetures défectueuses des baies pompier toute hauteur.
- **96 interventions d'entreprises** du chantier ont fait l'objet d'une fiche d'intervention en 2013. Elles se répartissent comme suit :



## 2. PÔLE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

En 2013, les agents du Pôle administration et logistique ont poursuivi leur mobilisation afin de moderniser leurs procédures de travail, au bénéfice de l'ensemble de l'établissement. Des projets inscrits au programme triennal 2013-2015 ont démarré et connu leur première étape de réalisation (création d'un intranet comprenant de nombreuses fonctionnalités) ou une réalisation complète (externalisation des paies, premier document unique d'évaluation des risques - DUER).

### 2.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

#### 2.1.1. Missions

Le Pôle administration et logistique assure essentiellement les fonctions suivantes :

- Gestion du budget et des ressources financières,
- Gestion des marchés et conventions, veille juridique,
- Gestion des ressources humaines dont paie des contractuels BULAC et action sociale,
- Formation des personnels,
- Accueil des stagiaires et des professionnels extérieurs,
- Gestion des archives administratives,
- Suivi logistique du bâtiment et de ses équipements,
- Gestion matérielle de l'auditorium,
- Courrier, secrétariat et standard.

Si le Pôle administration et logistique gère les ressources financières de l'établissement, et produit à ce titre, avec l'appui de l'agent comptable, le compte financier et les indicateurs budgétaires généraux, il a par ailleurs la responsabilité directe de l'exécution des dépenses de « l'unité budgétaire 1 » (UB1), qui comprend les dépenses immobilières, les frais administratifs généraux et les frais de personnel. C'est le détail des coûts liés à cette seule unité que détaille le tableau suivant.

Dépenses 2013 du Pôle par nature	Montant TTC 2012	Montant TTC 2013
Personnel (salaires contractuels BULAC, charges, action sociale, médecine de prévention)	1 282 089,81 €	1 298 919,54 €
- dont coût moniteurs étudiants	199 569,54 €	204 330,02 €
- dont action sociale (chèques-déjeuner, restauration)	51 694,97 €	45 819,77 €
- dont médecine de prévention	7 101,21 €	14 491,46 €
Formation des personnels	11 220,00 €	29 179,75 €
Fluides (électricité, eau, CPCU)*	231 431,91 €	248 601,77 €
Maintenance multitechnique*	151 616,31 €	188 581,00 €
Nettoyage*	150 927,18 €	128 257,40 €
Sécurité incendie*	255 679,30 €	246 609,39 €

Charges anciens sites (Wattignies, Dauphine, Lille)	164 904,93 €	0 €
Fournitures et petit équipement divers	35 552,49 €	24 948,02 €
Location et maintenance d'équipements (photocopieurs, etc.)	9 538,64 €	4 381,32 €
Frais de mission (voir aussi en annexe 4)	10 263,96 €	18 128,10 €
Frais de réception (voir aussi en annexe 4)	17 790,60 €	39 047,07 €
Frais bancaires, postaux, téléphoniques	23 388,99 €	32 707,58 €
Frais de gestion divers (transports, inscriptions, redevances, etc.)	12 403,25 €	4 559,46 €
Impôts et taxes (hors taxes sur les salaires et charges sociales) – dont taxe de balayage 2013	1 206,00 €	23 337,04 €
Investissement : acquisition de mobilier et équipement	504 238,68 €	360 288,03 €

\* Seul le coût de la part BULAC est indiquée pour ces contrats communs avec l'INALCO.

### 2.1.2. Organisation

L'organisation du Pôle administration et logistique est restée très stable au cours de l'année 2013 : un seul mouvement de personnel avec le départ d'un agent de catégorie C (équipe services généraux) en congé de formation à compter de septembre. Son remplacement temporaire par un contractuel sur poste vacant a été l'occasion d'une légère actualisation de la répartition des tâches parmi certains agents, ce qui a permis un rééquilibrage au profit de l'équipe ressources financières. Il est à noter que la ressource allouée à la gestion de l'auditorium (0,2 ETP) au sein de l'équipe services généraux disparaît au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 2.2. OBJECTIFS 2013

En 2013, le Pôle administration et logistique avait pour objectifs spécifiques de :

- Redynamiser la formation interne afin de renforcer la culture professionnelle des agents et mettre en place un journal de veille à leur destination ;
- Analyser les besoins d'informatisation des tâches de gestion du personnel (en particulier la gestion des congés et celle des dossiers des agents) et étudier les solutions à mettre en œuvre ainsi que leur impact sur les procédures administratives ;
- Après une étude des implications administratives et informatiques, confier la liquidation des paies des contractuels BULAC à la DRFIP<sup>4</sup> ;
- Mettre en place une structure projet en vue de la rénovation des outils de communication interne, déterminer le phasage des réalisations et aboutir à de premiers résultats concrets, notamment le changement d'agenda professionnel ;
- Rédiger le premier Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) de la BULAC et préparer le premier bilan social (à réaliser en 2014) ;
- Conclure, en collaboration avec l'INALCO, des contrats pour l'implantation de nouveaux services dans le Pôle des langues et civilisations (distribution automatique de boissons

4 Direction régionale des finances publiques.

et nourriture, tri sélectif des déchets) et procéder aux toutes dernières dépenses d'équipement du bâtiment sur les crédits du contrat de projets État-Région (compléments de mobilier, signalétique, matériel, travaux de mise aux normes).

Un seul objectif n'a pas été réalisé : la mise en place d'une solution intégrée de paiement en ligne pour les lecteurs (service de reproduction de documents, Prêt entre bibliothèques, etc.). N'étant pas une priorité du Pôle publics, ce projet n'a pas été réinscrit au programme d'activité 2014.

### 2.3. ACTIVITÉ 2013

On se centrera surtout ici sur l'activité en rapport avec les objectifs détaillés ci-dessus en 2.2., mais l'essentiel du temps de travail du Pôle est consacré à la gestion courante de la BULAC telle que présentée en 2.1.1.

#### 2.3.1. Arrivées et départs

Le rythme des arrivées et départs est resté soutenu en 2013. C'est pourquoi la gestion administrative des moniteurs étudiants a été simplifiée : les dates d'arrivées et de départs ont été harmonisées grâce à la collaboration du Pôle publics qui a intégré cette contrainte dans ses recrutements.

**36 arrivées** de nouveaux agents et stagiaires (contre 47 en 2012), ou retours d'anciens agents (dont 33 contractuels étudiants), ont été traitées par l'équipe ressources humaines au cours de l'année. La grande majorité de ces entrants a été prise en charge dès son arrivée par la responsable de la formation des personnels qui a organisé un circuit de présentation de l'établissement et de stage durant 1 à 2 semaines, selon un modèle stable impliquant l'ensemble des Pôles et Missions de la bibliothèque.

En 2013, **36 contrats BULAC** ont été signés et **28 renouvelés**, **45 avenants** ont été établis. **8 contrats sur poste vacant** du rectorat ont été obtenus, et **3 renouvelés** en cours d'année.

Le circuit des départs, géré en collaboration avec le Pôle informatique, a permis de prendre en compte **55 départs** (définitifs ou non), contre 44 en 2012.

#### 2.3.2. Gestion des dossiers administratifs et du temps de travail

Suivant l'objectif défini par le programme triennal 2013-2015, après des échanges avec l'association Cocktail, éditrice de la suite applicative utilisée par le Pôle, le principe d'une extension du système d'information aux briques « HamaC » (gestion des congés) et « ManGUE » (gestion des dossiers administratifs) a été confirmé et un calendrier précisé. Le Pôle administration et logistique a commencé à recenser les questions liées à un paramétrage de ces logiciels conforme au règlement intérieur de l'établissement, en préalable au déploiement d'une base de tests début 2014.

**Ce projet a pris quelques mois de retard** par rapport au calendrier initial, en raison tout d'abord de longs délais de réponse de la part de l'association Cocktail, puis du choix fait en interne d'obtenir en priorité, de l'hébergeur de la suite Cocktail pour la BULAC, une amélioration globale de sa prestation technique avant de lancer le déploiement de nouvelles briques. Ce dernier objectif a été atteint en toute fin d'année.

Par ailleurs, en fin d'année également, une base de données complète a été créée afin de préparer le premier bilan social de la BULAC. Ce fichier permet d'obtenir beaucoup plus simplement des indicateurs sur le personnel de l'établissement et servira de base pour la création des fiches des agents dans ManGUE.

#### 2.3.3. Paie

La professionnalisation de la gestion des ressources humaines, entamée dès 2012, s'est poursuivie en 2013 : le deuxième semestre a été consacré à la préparation de

« l'externalisation des paies », soit la prise en charge de la liquidation des paies des contractuels BULAC par la DRFIP. Après plusieurs rencontres entre la BULAC et la DRFIP, qui ont permis de vérifier l'éligibilité de la BULAC à ce dispositif et la possibilité de prendre en charge tous les statuts de personnel, de fixer les éléments de calendrier et de cerner les prérequis comptables et techniques, les agents de l'équipe ressources humaines ainsi que le correspondant technique au sein du Pôle informatique se sont formés au logiciel Girafe, qui permet de signaler à la DRFIP tous les mouvements de personnel ayant un impact sur la paie mensuelle. La première paie externalisée est celle de janvier 2014, préparée en novembre et décembre 2013. L'externalisation des paies permet un gain de temps de travail et sécurise très nettement les opérations. **Le coût induit par cette évolution est d'environ 1 000 € annuels (1,52 € par fiche de paie et par mois).**

#### 2.3.4. Formation des personnels

Première année pleine animée par la nouvelle responsable, 2013 a été très riche pour la formation des personnels :

- **Augmentation du nombre moyen d'heures de formation par agent**, pour atteindre la cible de 10 jours de formation en moyenne par ETP et par an (cf. Charte de la formation de la BULAC) ;
- Organisation pour la première fois sur une année pleine d'un **cycle complet de formation interne**, faisant appel à des intervenants de la BULAC et d'autres organismes, entièrement dédié à la culture professionnelle et générale des agents ;
- Création et lancement d'un **journal interne de veille professionnelle** (sous *Scoop. It !*) ;
- **Effort de formalisation** : établissement d'une liste précise de 19 agents spécialisés pour la formation interne, nouveaux outils statistiques partagés, meilleure coordination des formations internes.

##### 2.3.4.1. L'effort de formation

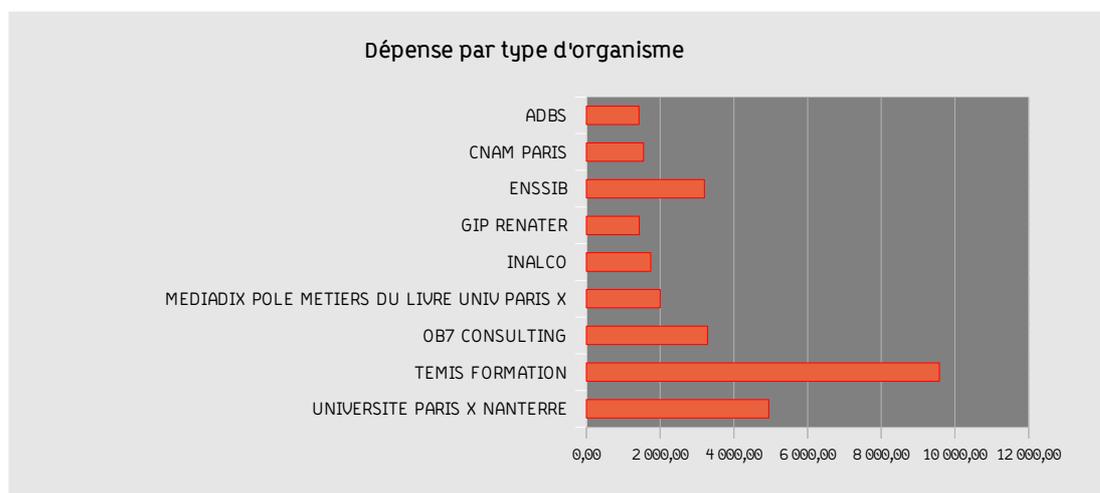
	2012	2013	Évolution
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation (hors formation initiale des contractuels étudiants)	85	95	+12%
Nombre d'actions de formation	87	165	+90%
- dont actions internes	27	37	+37%
- dont actions externes	60	128	+113%
Nombre total d'heures de formation	3 933 h	5 524 h	+40%
Nombre de jours de formation <sup>5</sup> <u>par ETP</u> <sup>6</sup> (moyenne)	6,3 j	10,6 j	+68%

**Le budget formation (40 000 €) a été consommé à 73% en 2013, contre 28% en 2012.** Cette hausse très nette reflète le dynamisme de la formation des personnels cette année. Une analyse par domaine de formation montre que

5 Comme chaque année, il est considéré qu'une journée de formation dure 6 heures.

6 Pour 2012, le nombre d'ETP total considéré était de 77,72 car les contractuels étudiants étaient exclus des statistiques. Pour 2013, il est de 87 ETP (effectif total au 31 décembre, contractuels étudiants inclus).

L'essentiel de ces dépenses a été consacré aux formations hygiène et sécurité (formations réalisées sur site par un intervenant extérieur) et bibliothéconomiques (Médiadix, enssib, notamment).



L'effort de formation a touché en 2013 de manière équivalente les agents titulaires et contractuels ; de nouveaux outils statistiques à mettre en place en 2014 permettront d'analyser plus finement la participation des agents contractuels à la formation, dans le cadre de l'objectif national de sécurisation de leurs parcours professionnels.

**Formation : moyennes par Pôle/Mission et catégorie**

Pôle/Mission	Catégorie	Nombre d'heures de formation	Soit nombre de jours/ETP
Direction	A	165 h	5,9 j
Direction technique du bâtiment	A	6 h	1 j
Missions	A	69 h	3,2 j
Pôle administration et logistique	A	210 h	7,1 j
	B	23 h	3,3 j
	C	110 h	5,2 j
Pôle informatique	A	771 h	18,3 j
Pôle collections	A	1 165 h	14,9 j
	B	853 h	9,5 j
	C	152 h	9 j
Pôle conservation	A	22 h	3,7 j
	B	60 h	10 j
	C	534 h	11,1 j

Pôle publics	A	760 h	15,1 j
	B	201 h	11,2 j
	C	423 h	17,6 j
TOTAL	A	3 168 h	13 j
	B	1 137 h	9,5 j
	C	1 219 h	11,4 j

Données hors tableau :

- Comme les années précédentes, chaque moniteur étudiant bénéficie, à son arrivée, d'environ 20 h de formation initiale, puis de quelques heures de formation continue durant l'année ;

- 17 agents de l'INALCO ont participé aux formations « Manipulation des extincteurs » et « Postures statiques » dans le cadre d'un échange de places de formation entre les deux établissements.

#### 2.3.4.2. Typologie des formations

En 2012, la part des formations dans l'optique d'une évolution professionnelle avait nettement augmenté par rapport à 2011 (+14%). En 2013, la répartition entre les trois grands types de formation (**adaptation au poste de travail**, **évolution professionnelle à court terme** – qui inclut la préparation de concours – et **évolution professionnelle à long terme**) est identique à 2012 : les demandes d'approfondissement des connaissances en lien avec le poste de travail (formations de type 1) représentent toujours une part très majoritaire des demandes de formation.

La formation initiale statutaire des BIBAS a concerné un agent en 2013, pour un total de 115 h. Elle est intégrée dans le tableau suivant dans les formations de type 1.

Par ailleurs, la formation obligatoire des membres du CHSCT a été organisée en fin d'année 2012 (66 h reçues) et en début d'année 2013 (87 h reçues) pour 6 personnes, représentants du personnel et de l'administration. Elle est également intégrée dans le tableau suivant dans les formations de type 1.

Type de formation	Nombre d'actions	Part en % du total
Type 1 - Adaptation au poste de travail	140	85%
Type 2 - Évolution professionnelle à court terme	19	11%
Type 3 - Évolution professionnelle à long terme	6	4%
TOTAL	165	100 %

Pour ce qui est de la répartition entre formations internes et formations externes :

- Les formations internes ont été délivrées par des agents de la BULAC ou par des intervenants extérieurs, au sein de la BULAC. Elles ont été **mieux suivies** en 2013 grâce à une meilleure coordination par la responsable

de la formation des personnels, réfèrent pour toute organisation d'une formation interne. Elles ont également été **plus nombreuses** et se sont ouvertes à des **thématiques plus larges** que le rappel de procédures ou la présentation de nouveaux services ou outils.

En effet, afin de consolider la culture professionnelle des agents, **deux cycles de formation** ont été mis en place. Des intervenants reconnus pour leur expertise ont assuré des séances de formation en lien avec les évolutions du contexte professionnel et avec l'identité de la BULAC. 62 agents ont participé à 8 séances pour une durée totale de 39 h de formation, à travers deux cycles (dont les premières séances avaient eu lieu fin 2012) :

- cycle 1 : 5 séances autour de **l'histoire du livre** avec un accent particulier mis sur le livre oriental ;
- cycle 2 : 3 séances autour de **l'actualité de la diffusion des ressources électroniques et du catalogage** (*open access*, FRBR, etc.).

- Le nombre de formations externes a **plus que doublé** en 2013. On peut voir dans cette évolution le reflet d'une meilleure diffusion de l'offre auprès des agents, d'un meilleur suivi au quotidien de la mise en œuvre du plan de formation, mais également d'une **motivation croissante** des agents pour se maintenir à jour des évolutions professionnelles et techniques et participer aux événements de leur(s) réseau(s). Les personnels ont ainsi pu bénéficier de formations ou assister à des journées d'étude dans 40 institutions ou centres de formation à Paris, en province et à l'étranger.

#### 2.3.4.3. Évolution professionnelle

En 2013, une veille professionnelle sur l'évolution des métiers et compétences en bibliothèques et dans leur environnement immédiat a été mise en place via la plateforme *Scoop.it* !, qui permet de partager des sélections issues de différentes sources d'information (blogs, sites, Twitter, etc.), organisées par flux thématiques. Ce **journal de veille** a été réalisé suivant un cahier des charges préalablement validé par le comité de direction de la BULAC. Il a été officiellement lancé à destination des agents en septembre et une *newsletter* générée à partir du site est également envoyée chaque mois par mail. Un moyen de diffusion de la veille professionnelle plus attractif et plus efficace a ainsi été mis à disposition des agents. *Le journal* opère une sélection de contenus conforme aux thématiques de la BULAC et permet également leur consultation et leur archivage en un site unique. 30 personnes différentes (en interne ou en externe, le journal de veille étant librement accessible sur la Toile) visitent chaque jour le journal de veille de la BULAC, pour **une moyenne de 660 visites par mois**. Les flux les plus visités concernent l'actualité du livre et des bibliothèques en France, ainsi que l'actualité du numérique.

Par ailleurs, les dispositifs plus institutionnels visant à favoriser l'évolution professionnelle des agents semblent de mieux en mieux connus et font l'objet de demandes au-delà des habituelles préparations aux concours. Ainsi :

- 6 agents ont été soutenus en 2012-2013 pour **préparer les concours** de conservateur, bibliothécaire, BAS, et SAENES. Ils ont eu droit à des autorisations d'absence pour 50% de la durée de la formation afin d'assister aux séances de formation délivrées par Médiadix ou le

rectorat de Paris. L'un des agents ayant bénéficié du soutien de l'établissement a été admissible au concours de conservateur.

- 1 agent a mobilisé son **DIF** (droit individuel à la formation) afin d'engager une reconversion dans la même branche professionnelle (informatique) ;
- 1 agent a engagé une procédure de **VAE** (validation des acquis de l'expérience) dans le domaine de la comptabilité en vue de candidater à un concours de la fonction publique ;
- 2 agents ont fait la demande d'un **congé de formation** à compter de la rentrée scolaire 2013, pour une formation diplômante. Sur ces deux demandes, un agent a obtenu l'accord du rectorat pour suivre une formation universitaire en administration publique.

### 2.3.5. Accueil de stagiaires

Comme en 2012, la responsable de la formation des personnels a été chargée de coordonner l'accueil des stagiaires, au nombre de **13** en 2013 (contre 11 en 2012) pour **165 jours** de stage au total. La durée des stages varie d'une semaine (stage découverte ou de reconversion) à 2 mois (cursus en bibliothéconomie). Les stages de découverte et d'observation ont été largement majoritaires (les 3/4 des stagiaires accueillis) par rapport aux stages avec réalisation d'une mission spécifique. Un stage, effectué dans le cadre d'une licence professionnelle, était gratifié conformément à la réglementation.

5 stages ont été accueillis par le Pôle collections, 3 par le Pôle publics, 2 directement par le Pôle administration et logistique (stages de 3<sup>ème</sup>), 1 par le Pôle Direction, 1 par le Pôle informatique, et 1 par la Mission coordination enseignement-recherche.

### 2.3.6. Communication interne

Dans le cadre du projet inscrit au programme triennal 2013-2015, le Pôle administration et logistique a coordonné la première phase de la rénovation des outils de communication interne. Il s'agit de l'ensemble des outils utilisés pour diffuser l'information à l'intérieur de la bibliothèque. Il est rapidement apparu que l'année 2013 verrait la réalisation des éléments les moins techniques du projet, l'identification unique pour toutes les applications professionnelles (*single sign-on* - SSO) et l'interfaçage entre agendas étant repoussés aux années suivantes, sous l'égide du Pôle informatique.

La mise en place d'un groupe de travail autour du chef de projet et l'implication du Pôle informatique ont permis de réaliser en quelques mois, à partir des outils Google déjà utilisés à la BULAC :

- Un **intranet** complet baptisé « P-OU-I-C » (portail des outils d'information et de communication), rassemblant à partir de sa page d'accueil :
  - Un forum d'informations « agents-bulac » et d'autres fils d'information (journal de veille, flux de publications divers, petites annonces, invitations culturelles) ;
  - Des agendas partagés (événements ayant lieu dans le bâtiment, vie de l'établissement, arrivées et départs, travaux, etc.) ;
  - Un gestionnaire de documents facile d'utilisation et des accès directs vers les documents les plus utiles ;
  - Un référentiel d'informations générales et des bases de connaissance par Pôle ;
  - Des liens vers les applications professionnelles ;
- La bascule de l'ancien agenda professionnel (dit « Extranet ») vers l'**agenda** Google, bien plus moderne et fonctionnel ; cette bascule était également un

préalable à l'interfaçage avec l'outil de planning du service public (OUPS), prévue pour 2014.

Ces nouveaux outils, lancés en septembre 2013, ont fait l'objet de séances de présentation à tous les personnels. Ils ont également été rendus entièrement accessibles aux bibliothèques associées à la BULAC, après une petite enquête d'usage menée auprès de ces partenaires et la création de comptes *ad hoc*.

### 2.3.7. Action sociale

Suite au mécontentement constaté vis à vis des services du CROUS et à la demande des représentants du personnel, une convention a été conclue en octobre avec un restaurant d'entreprise privée situé dans le quartier, afin d'offrir un nouveau lieu de restauration à tarif subventionné pour les agents.

### 2.3.8. Hygiène et sécurité

Le Pôle administration et logistique a coordonné la réalisation du premier **Document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUER) de la BULAC. Après concertation sur la méthodologie avec les représentants du personnel, une phase initiale a pris la forme d'ateliers d'identification des risques et a réuni 63 personnes en 10 séances d'avril à juin 2013, soit environ 60% des agents. Des rendez-vous ont également été pris avec des experts (directeur technique du bâtiment, médecin de prévention) et les quelques données existantes ont été recueillies (registres d'hygiène et de sécurité, accidents du travail, etc.) pour compléter ce recensement des risques physiques et psychosociaux auxquels les agents de la BULAC sont exposés.

Le Pôle administration et logistique s'est ensuite attaché à mettre ces données en forme, coter la gravité et la probabilité de chaque risque, recueillir les mesures de prévention existantes/proposées pour réduire les risques recensés, puis animer le débat en comité de direction et dans les instances représentatives du personnel (CTC, CHSCT).

Le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan de prévention 2014, issus de ce long processus, ont été officiellement présentés au CHSCT en décembre 2013, et approuvés ; ils sont désormais en vigueur à la BULAC et orientent l'action en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

### 2.3.9. Fin de l'équipement du Pôle des langues et civilisations

Les reliquats de crédits sur l'enveloppe de 3,3 millions d'euros allouée à la BULAC par la Région Île-de-France, dans le cadre du Contrat de projets État-Région (CPER), pour l'équipement du Pôle des langues et civilisations étaient disponibles jusqu'en novembre 2013. **D'ultimes achats** ont donc été effectués par le Pôle administration et logistique et la Direction technique du bâtiment pour une somme totale de 360 288,03 € :

- Compléments de mobilier (rayonnages et casiers en salles de lecture, éclairages et meubles de bureaux, bancs pour les circulations) : 92 600 € ;
- Poubelles et corbeilles de tri sélectif : 36 000 € ;
- Compléments de signalétique, enseignes (pose en 2014), plaque commémorative de l'inauguration : 70 800 € ;
- Mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) 2015 (mains courantes, espaces d'attente sécurisés, etc.) : 32 700 € ;
- Mise à niveau de l'équipement audiovisuel de l'auditorium : 5 400 € ;
- Cloisonnement de locaux (box pour lit de repos, réserve de fournitures, bureau supplémentaire INALCO, box de stockage dans le parking, etc.) : 32 000 € ;
- Banc de charge pour le groupe électrogène : 30 200 € ;
- Travaux divers d'adéquation à l'usage (changement de la porte du local poubelles, vitrages des portes d'entrée, sols des sanitaires) : 36 800 € ;

- Matériel lourd, pour la Direction technique du bâtiment notamment : 23 800 €. Par ailleurs, la BULAC a été chargée de conclure des contrats de **distribution automatique de boissons et nourriture** (autorisations d'occupation temporaire accordées en janvier 2013 à deux entreprises pour une douzaine de points de distribution) et de mettre en place le **tri sélectif** dans l'ensemble du bâtiment. Sur ce dernier point, après plusieurs rencontres avec des sociétés privées spécialisées dans le tri du papier et avec la Mairie de Paris, il a été décidé de continuer de recourir aux services municipaux pour l'évacuation des déchets recyclables, tout en mettant en place, dans tous les espaces du bâtiment, des poubelles et corbeilles de tri à la rentrée de janvier 2014.

### 2.3.10. Gestion de l'auditorium

Suite au vote par le Conseil d'administration du 26 avril 2012 d'un règlement de l'auditorium et des espaces associés, une convention de mise à disposition de ces équipements a été élaborée en 2013 afin de formaliser l'accueil d'événements extérieurs. Désormais, depuis l'été 2013, tout organisateur extérieur de manifestation signe ainsi une convention spécifiant les conditions d'accueil, les besoins logistiques associés et la tarification pratiquée.

**17 colloques**, conférences ou journées d'étude ont ainsi été accueillis en 2013 dans l'auditorium du Pôle des langues et civilisations par l'intermédiaire de la BULAC, générant **2 100 € de recettes** (au titre du remboursement des charges d'exploitation).

Organisateur principal : entité	Nombre d'événements
Université Sorbonne Nouvelle (Paris III)	2
Université Paris Diderot (Paris VII)	4
CNRS	3
Association culturelle	2
Association professionnelle	6

### 2.3.11. Accueil de visiteurs

En 2013, la BULAC a accueilli **40 visites** (50 en 2012, année d'ouverture de l'équipement), pour un total de **462 visiteurs**, majoritairement en provenance des bibliothèques universitaires françaises ou étrangères. Les visites guidées sont assurées par une équipe constituée de 6 personnes et coordonnées par la responsable de la formation du personnel.

Visiteurs : entité	Objet de la /des visite(s)	Nombre de participants
ABF (Association des bibliothécaires de France)	Visite dans le cadre de la formation d'auxiliaire de bibliothèques dispensée par l'ABF	40
ADBS (Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés)	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	15

Ambassade du Japon	Visite protocolaire et présentation d'ouvrages japonais précieux	10
Ateliers Lion	Visite de la BULAC organisée pour le Service de l'urbanisme de la ville de Noisy-le-Sec	10
BiblioPat (réseau professionnel spécialisé sur le patrimoine)	En ouverture des journées d'étude de BiblioPat, visite de la BULAC et notamment de la Réserve, des magasins, du Pôle conservation	45
Bibliothèque nationale du Kazakhstan	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds turciques	12
Bibliothèque nationale de Turquie	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	15
Bibliothèque nordique	Visite d'une collègue suédoise en stage à la Bibliothèque nordique	1
Bibliothèque universitaire d'Angers	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	50
BIUS (Bibliothèque interuniversitaire de Santé)	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	12
BIS (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne)	Services aux publics, organisation du service public	10
BNF (Bibliothèque nationale de France)	Découverte de la bibliothèque, en vue des préparations aux concours de la filière (catégories A, B et C) ou de parcours d'intégration de nouveaux agents de catégorie C	67
CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)	Services aux publics, organisation du service public	4
Congrès EAJRS ( <i>European Association of Japanese Resource Specialists</i> ) : organisateurs	Préparation du congrès EAJRS 2013	4
Conseil scientifique du GIP BULAC	Visite générale de la bibliothèque à destination des nouveaux membres du CS du GIP	6
CTLes (Centre technique du livre de l'enseignement supérieur)	Découverte de la bibliothèque, dans le cadre des journées du CTLes organisées à la BULAC	24
ENC (École nationale des Chartes)	Découverte approfondie de la BULAC pour les élèves de l'École	15

Ensib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques)	Visite dans le cadre de la formation initiale des bibliothécaires	20
EPHE et Université de São Paulo	Découverte des collections patrimoniales	5
INALCO : département Afrique	Visite organisée à la demande de l'INALCO pour un groupe d'universitaires australiens en visite à l'INALCO	12
INALCO : département Chine	Visite axée sur les collections chinoises de la BULAC	11
INALCO : professeur de géographie de la Russie	Visite de la BULAC organisée pour le directeur des Archives de Russie, directeur des éditions Rosspen	2
INALCO : professeur de yoruba	Fonds Afrique de la bibliothèque et services de la BULAC	1
INALCO : équipe enseignante Asie centrale	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	4
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : cabinet de Mme la Ministre	Préparation de la cérémonie d'inauguration du Pôle des langues et civilisations	8
Service commun de documentation de Paris 8	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	25
Service commun de documentation de Paris Diderot	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	14
Sciences Po	Découverte de la bibliothèque, de ses services, de ses fonds	20
<b>TOTAL</b>		<b>462</b>

### 3. PÔLE INFORMATIQUE

---

L'année 2013 fait suite au complet achèvement des projets de développement du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) Koha et de mise en exploitation des équipements informatiques. Elle a été consacrée à l'enrichissement et à l'amélioration des services informatiques proposés au public et aux utilisateurs professionnels.

#### 3.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

##### 3.1.1. Missions

Le Pôle informatique est responsable de la sécurité, de l'exploitation, de la maintenance et du développement du système d'information de la bibliothèque. Il est chargé de l'assistance informatique aux utilisateurs. Ses domaines d'activité couvrent :

- le réseau voix-données-images et la téléphonie ;
- les systèmes et infrastructures serveurs ;
- le parc informatique et audiovisuel ;
- le système de gestion de la bibliothèque (SIGB et applications tierces, diffusion numérique) ;
- l'administration des annuaires, des applications de travail collaboratif, des outils de gestion et des outils de communication (site web, signalétique dynamique).

##### 3.1.2. Organisation du Pôle informatique

Le Pôle informatique réunit huit agents de catégorie A affectés à deux missions principales :

- la gestion du parc, l'exploitation et le développement des ressources informatiques (système, réseau) d'une part ;
- l'administration et le développement du système d'information documentaire et des outils applicatifs d'autre part.

Au cours du dernier trimestre 2013, l'équipe a connu un renouvellement important avec le départ au 31 août de l'administrateur du SIGB et la fin de contrat de l'ingénieur d'étude chargé des intégrations et développements du SIGB. Ce dernier poste a été pourvu au 1<sup>er</sup> décembre 2013 par un d'ingénieur d'étude titulaire, affecté à l'administration technique et aux développements du système de gestion de bibliothèque. Le poste d'administrateur du SIGB est quant à lui resté vacant, le responsable du Pôle assurant l'intérim.

#### 3.2. OBJECTIFS 2013

Principaux objectifs en 2013 :

- mise en production des derniers segments du système d'information cible ;
- amélioration du signalement des ressources documentaires, notamment électroniques ;
- mise en œuvre d'un service d'accès hors les murs aux ressources électroniques ;
- stabilisation de l'infrastructure réseau ;
- évolution des outils de travail collaboratif.

#### 3.3. ACTIVITÉ 2013

##### 3.3.1. Administration du système de gestion de bibliothèque

###### 3.3.1.1. Signalement des collections dans le SIGB Koha

Différents chantiers d'optimisation du SIGB Koha ont été menés au fil de l'année 2013 :

- Création et mise en œuvre de nouveaux index pour faciliter le suivi de la gestion des exemplaires et des acquisitions (avril 2013) ;
- Intégration et signalement des livres électroniques en achat pérenne, avec la collaboration de l'ABES (signalement au SUDOC et dans le catalogue local) en septembre 2013 ;
- Affichage public du statut (empruntable ou pas) pour le prêt des documents (octobre 2013), amélioration de la visibilité du signalement des bibliothèques associées avec possibilité de filtre par site dès la page d'accueil du catalogue (novembre 2013) ;
- Génération automatique de listes thématiques des nouvelles entrées (acquisitions et dons) pour les collections de la BULAC (novembre 2013). Le service sera étendu aux bibliothèques associées qui en font la demande en 2014 ;
- Poursuite des localisations à la Réserve des documents anciens. Le nombre de documents communicables à la banque de la Réserve est passé de 12 628 exemplaires fin 2012 à 27 592 exemplaires fin 2013 ;
- Accompagnement technique des campagnes de récolement et intégration des données des collections en dépôt issues de ces campagnes.

### 3.3.1.2. Consultations de l'interface publique du SIGB Koha

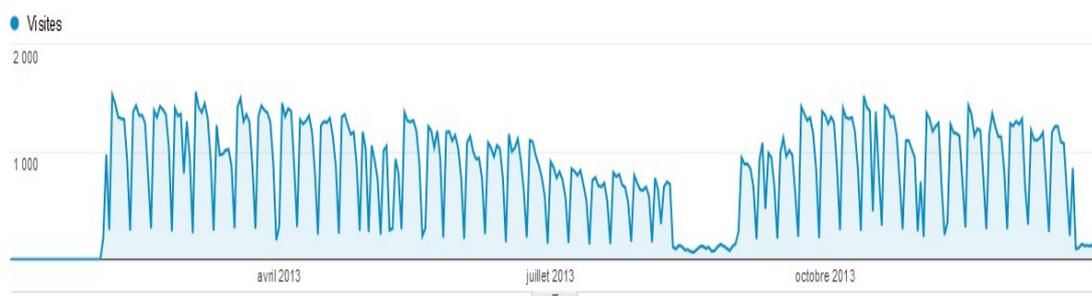
Le nombre total de visites s'inscrit dans la continuité des performances 2012. Le changement de l'outil de comptage statistique rend toutefois difficile une comparaison des valeurs absolues de fréquentation. On peut cependant relever une meilleure captation des flux : **la proportion de visiteurs uniques diminue nettement, phénomène qui reflète la fidélisation d'utilisateurs ; la proportion et le nombre de sessions authentifiées augmentent nettement, reflet d'une intensification de l'accès aux services offerts par l'établissement depuis l'OPAC<sup>7</sup>** (demandes de communications et réservation de documents, renouvellements de prêts, réservations d'espaces, demandes de reproduction).

Trafic de l'OPAC (toutes pages vues, y compris sans authentification)

Indicateur	2012	2013
Visites	312 102	284 831
Visiteurs uniques au cours de la période	271 971 (87% des visites)	196 374 (69% des visites)
Pages vues	1 791 449	1 387 923

<sup>7</sup> *Online public access catalog.*

### Évolution quotidienne du nombre quotidien de visites sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013

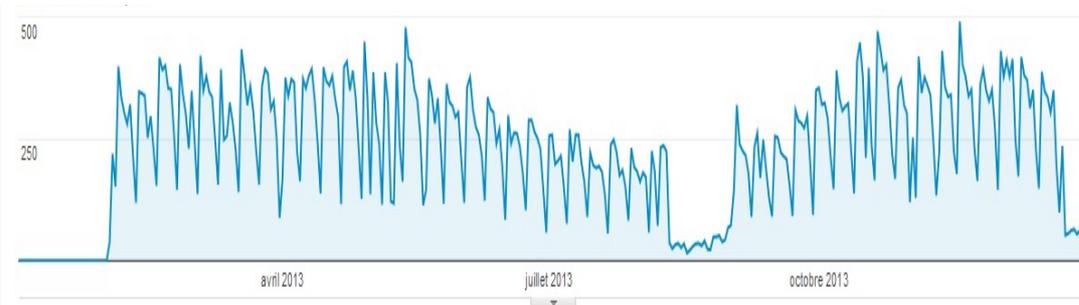


Les jours d'ouverture de la bibliothèque, le nombre de visites de l'OPAC oscille entre 1 000 et 1 500 visites quotidiennes.

#### Connexions à l'OPAC (sessions authentifiées) :

<b>Connexions 2013</b>	83 414 (29% des visites)
<i>Rappel 2012</i>	53 558 (17% des visites)

### Évolution du nombre de connexions quotidiennes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013



Les jours d'ouverture de la bibliothèque, le nombre de sessions authentifiées à l'OPAC par visiteur unique est compris entre 230 et 500. Ces valeurs confirment la hausse notable de la proportion de sessions authentifiées, observée depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2012.

#### Recherches bibliographiques par des utilisateurs authentifiés

<b>Requêtes 2013 à l'OPAC</b>	187 627 requêtes
<i>Rappel 2012</i>	160 827 requêtes

#### 3.3.1.3. Signalement et accès aux ressources électroniques

En coordination avec la responsable des ressources électroniques, le signalement et l'accès aux ressources électroniques ont été améliorés au cours de l'année 2013.

Le signalement des ressources électroniques tierces (ressources en accès-libre sélectionnées, revues en ligne, bases de données, livres électroniques) a été centralisé dans un outil de diffusion souscrit par abonnement, *AtoZ*. Celui-ci permet une identification par titre de publication et dans des collections de ressources par aires géolinguistiques définies et gérées par la bibliothèque.

L'accès hors les murs aux ressources électroniques commerciales pour l'ensemble des lecteurs à jour de leur adhésion à la bibliothèque a été mis en place en novembre 2013, via le recours à un serveur mandataire. Les données de connexion utilisées par les usagers sont celles utilisées pour l'accès au compte lecteur du SIGB.

#### **3.3.1.4. Évolution de l'exploitation du système de gestion de la bibliothèque**

Le portail de diffusion des collections numérisées, développé sur la base de la solution libre Omeka, était jusqu'en 2013 hébergé par un prestataire externe. Cette année, ce service a été intégré au système d'information de l'établissement dès janvier, une solution plus économique et qui laisse à l'établissement une plus grande latitude dans les choix de paramétrage et d'évolution du portail.

Une double étude de révision des circuits internes du catalogage et du traitement physique a par ailleurs été engagée en septembre avec les Pôles collections et conservation : celle-ci doit aboutir au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 à la mise en place d'un circuit plus fluide et plus efficace pour la gestion des acquisitions et le traitement intellectuel des documents, d'une part, et offrir une solution optimisée du circuit de gestion des trains d'ouvrages destinés à un traitement externe, d'autre part.

En outre, afin de stabiliser l'exploitation de Koha et de faciliter la production de statistiques, une base miroir, copie de la base de production, a été élaborée, testée et mise en place au cours du dernier trimestre. Elle permettra l'élaboration au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 de services optimisés de production et de publication de statistiques tirées du SIGB.

Enfin, une réunion de coordination avec les centres de documentation associés au sein de l'ILN<sup>8</sup> 130 a été organisée en novembre 2013. Presque tous les centres ont pu y être représentés. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les évolutions de l'exploitation du SIGB Koha, sur les modalités d'accès et l'offre en matière de ressources électroniques, et de recenser les besoins de statistiques et les chantiers de correction des données du catalogue. Parallèlement, les actions de formation à destination des partenaires ont été poursuivies, avec l'aide de la responsable de la coordination du catalogage.

#### **3.3.2. Exploitation et développement des services informatiques à destination du public**

L'utilisation des équipements informatiques des salles de formation a été facilitée par la mise en place d'ordinateurs fixes pour les formateurs, tout en leur offrant la possibilité d'apporter et de brancher sur le réseau leurs propres équipements.

Par ailleurs le fonctionnement du système de contrôle d'accès, commandant les portillons d'entrée de la bibliothèque, a été amélioré afin d'éliminer les problèmes causés par un temps de traitement excessif des opérations de synchronisation des données avec le SIGB Koha.

---

8 *Internal library number.*

Enfin, le projet de prêt sur place d'ordinateurs portables a été techniquement conduit à terme, pour une mise en service à la rentrée de janvier 2014, et un coût de **41 250 €** (dépense réalisée en 2012 dans le cadre de la subvention de premier équipement informatique du chantier du Pôle des langues et civilisations).

### 3.3.3. Exploitation et développement des infrastructures informatiques et des services internes

#### 3.3.3.1. Gestion du parc, fournitures

En coordination avec le Pôle administration et logistique, de nouveaux marchés de fournitures ont été passés en 2014 et la gestion des consommables d'impression a été transférée au Pôle informatique dans un objectif de réduction des coûts. L'approvisionnement en cartes à puces Mifare a également été réalisé à des tarifs bien inférieurs aux années précédentes. Les dépenses de **fournitures et consommables** se sont ainsi élevées à seulement **26 105 € en 2013**, dont 15 812 € de consommables d'impression.

L'informatisation de l'inventaire du parc client a quant à elle été menée en 2013, via l'outil *open-source* GLPI. Il s'agit d'une solution partiellement automatisée qui améliore la gestion des tickets incidents et le pilotage du parc matériel et applicatif.

#### 3.3.3.2. Systèmes

L'année 2013 a permis l'achèvement des derniers segments du système d'information cible. L'intégration des derniers services critiques dans l'environnement de virtualisation a été réalisée – à ce jour, **seuls le système de contrôle d'accès, l'outil de gestion des implantations en magasins et les serveurs de domaine en sont exclus.**

La réalisation d'une maquette fonctionnelle de virtualisation des postes de travail a été achevée au printemps 2013. Il s'agissait de la liquidation du dernier lot du marché de premier équipement informatique. La solution livrée ne sera toutefois pas appliquée telle quelle, mais le travail et les infrastructures déployées sont réinvestis dans la mise en place d'un parc de systèmes d'exploitation Ubuntu, programmée au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

**Au total, ce chantier pluriannuel aura mobilisé 147 000 € de la subvention de premier équipement informatique, sur l'ensemble de la durée du projet.**

Au chapitre des dépenses, il est enfin à noter que les travaux électriques menés dans le bâtiment du Pôle des langues et civilisations pendant sa fermeture d'août 2013 a conduit à l'arrêt des services informatiques. L'accès au site web et au SIGB Koha ont été de ce fait externalisés du 7 au 30 août afin de permettre la continuité de service pendant cette période, notamment pour les centres documentaires associés. **Coût de l'opération : 2 630 €.**

#### 3.3.3.3. Réseau

La couverture par un réseau sans fil des salles de réunion et des salles de formation a été déployée en avril 2013.

Fin 2012, l'architecture réseau du Pôle des langues et civilisations a révélé un *bug* majeur dans la gestion des piles de commutateurs par le système Juniper – un dysfonctionnement qui a entraîné le blocage répété d'une partie des zones de bureaux internes. La correction majeure de ce dysfonctionnement a été livrée et installée en mai 2013.

Enfin, la préparation d'un marché correctif et évolutif d'extension du cœur de réseau et de reprise des liaisons entre le cœur et les locaux techniques informatiques a été menée en coordination avec l'INALCO au cours du dernier trimestre 2013, pour une mise en œuvre en 2014.

#### 3.3.3.4. Applications

Le Pôle informatique a été étroitement associé aux travaux de rénovation des outils de communication interne, pilotés par le Pôle administration et logistique. La solution technique retenue a été celle d'une extension de la suite *Google Apps* pour entreprises aux modules de gestion de documents (*Drive*) et de sites pour mettre en place un portail interne d'information et des bases de connaissance par Pôle. Le Pôle informatique a ainsi participé au relevé des besoins, et réalisé les paramétrages et l'administration de la solution ainsi que la formation des utilisateurs.

L'intégration à cet outil des centres de documentation associés sera conduite à terme en janvier 2014.

#### 3.3.4. Valorisation des ressources informatiques de l'établissement, participation à des projets inter-établissements

La BULAC est membre élue du conseil d'administration de l'association Kohala (utilisateurs et développeurs français du SIGB Koha). Elle a ainsi activement participé à l'organisation du symposium annuel de l'association qui s'est tenu à Limoges du 24 au 26 juin 2013. Le Pôle informatique a fait deux présentations à cette occasion : « Faire des statistiques avec Koha » et « *Workflow* du lecteur : préinscriptions, inscriptions, relances ». Par ailleurs, le 4 décembre 2013, l'établissement a accueilli l'association pour une présentation des nouveautés de la version 3.14 de Koha.

En outre, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'établissement a participé à la *hackfest* organisée par la société Biblibre, rassemblant développeurs et utilisateurs du SIGB Koha, pour travailler à la validation de tests et de développements.

Enfin, le travail de participation au projet d'étude d'un système de gestion de bibliothèque mutualisé<sup>9</sup>, entamé en 2012, s'est poursuivi jusqu'en mai 2013, dans le cadre du comité technique d'établissements piloté par l'ABES. La BULAC n'ayant pas souhaité participer au projet comme établissement pilote, ce travail de prospective se poursuit au sein de la Commission permanente Signalement et systèmes d'information de l'ADBU<sup>10</sup> depuis le dernier trimestre 2013.

---

9 <http://sgbm.abes.fr/>

10 Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation.

## 4. PÔLE COLLECTIONS

---

### 4.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

#### 4.1.1. Missions

Les principales missions du Pôle collections sont :

- La collecte et le traitement de la documentation papier en conformité avec la charte documentaire ;
- La collecte et le signalement de la documentation électronique sur le fondement de ces mêmes principes ;
- Le traitement spécifique et la mise en valeur des fonds patrimoniaux de la Réserve ;
- Le maintien de standards qualitatifs élevés pour la tenue du catalogue commun et les activités catalographiques.

#### 4.1.2. Organisation

Le Pôle collections est organisé en 4 équipes (gestion des commandes et des entrées ; Asie ; Europe balkanique, centrale et orientale ; Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie centrale), et 4 responsables de dossiers plus spécifiques (ressources numériques et continues, généralités, Réserve, et coordination du catalogage).

Le principal changement en 2013 dans l'organisation du Pôle concerne l'arrivée au 1er janvier d'un responsable adjoint. Ce renforcement de la direction du Pôle collections a permis la reprise de l'instruction de dossiers courants en souffrance ainsi que le lancement des chantiers évoqués ci-dessous en 4.2.

D'autre part, le rôle fonctionnel des chefs d'équipe du Pôle a été réaffirmé. Depuis le second semestre 2013, des réunions mensuelles de pilotage du Pôle collections réunissent ainsi les responsables du Pôle, les chefs d'équipe et la responsable des ressources électroniques, nouvellement arrivée en juillet 2013.

### 4.2. OBJECTIFS 2013

En 2013, un certain nombre d'actions spécifiques ont été entreprises afin d'améliorer le service proposé aux usagers de la BULAC. Celles-ci ont été conduites en étroite collaboration avec les autres Pôles afin de les intégrer de manière optimale au fonctionnement global de la bibliothèque.

- Mise en place d'un circuit de traitement court : des problèmes récurrents avec un des prestataires chargés de la reliure et du renforcement des ouvrages destinés au libre-accès ont provoqué un étirement des délais entre la commande des documents et leur mise à disposition du public. Pour y remédier, un circuit court a été mis en place à la fin du premier trimestre 2013. Il s'agit d'un circuit sans traitement destiné à des ouvrages ayant un cycle de vie court (dictionnaires, manuels), régulièrement réédités et dont la ré-acquisition régulière, bienvenue voire nécessaire, ne pose pas de problèmes particuliers.
- Mise en place d'un chantier de rachat/pilon : un certain nombre d'ouvrages fréquemment communiqués présentant des signes avancés de détérioration physique étaient orientés vers le Pôle conservation afin d'y être remis en état. L'engorgement provoqué par l'importance des flux générés et le constat que dans bien des cas ces documents étaient toujours disponibles sur le marché ont incité à un changement de méthode. À partir de la liste des 1 000 documents les plus communiqués et de celle des non-rendus, une campagne de rachat a été lancée à partir du second semestre 2013. Parallèlement, un circuit du pilon a été défini afin de se débarrasser des exemplaires usés des titres rachetés.

- Augmentation de l'offre de documents empruntables : le succès de fréquentation que connaît la BULAC peut dans une certaine mesure entraver l'accès aux collections, principalement pour les étudiants orientalistes de 1er cycle. Il a donc été décidé, en relation avec la politique de rachat décrite précédemment, d'acquérir en exemplaires multiples les titres sur lesquels la demande est la plus forte. Pour certains de ces titres, comme les dictionnaires bilingues, qui étaient auparavant exclus du prêt, une quantité importante d'exemplaires ont changé de statut et sont désormais empruntables.
- Mise en place de procédures de marchés publics pour l'acquisition de ou l'abonnement à des ressources électroniques : cette formalisation des procédures d'acquisition des ressources électroniques, rendue nécessaire par les seuils atteints sur cette famille d'achats homogène, a été lancée au second semestre 2013. Elle a conduit à la révision de l'offre dans ce domaine.

### 4.3. ACTIVITÉ 2013

#### 4.3.1. Commandes et entrées

L'essentiel des commandes et entrées de collections consiste en **livres (43%) et périodiques (56%)**. Le reste (moins de 1%) se répartit entre les thèses et mémoires, manuscrits, archives, DVD, estampes et photographies.

Ainsi, en 2013, **10 915 monographies** sont entrées dans les collections de la bibliothèque et plus de **14 000 fascicules de périodiques** ont été bulletinés.

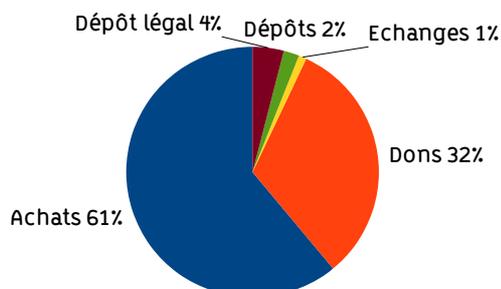
##### 4.3.1.1. Monographies

###### 4.3.1.1.1. Accroissement des collections par type d'entrée

Type d'entrée	Titres	Volumes
Achats (Français - FR)	1 370	1 670
Achats (Langues occidentales -LOC)	1 365	1 552
Achats (Langues orientales - LOR)	3 003	3 470
<b>Total des achats 2013</b>	<b>5 738</b>	<b>6 692</b>
<i>Rappel : total des achats 2012</i>	<i>6 618</i>	<i>7 573</i>
Dons (FR)	671	704
Dons (LOC)	499	520
Dons (LOR)	2 149	2 280
<b>Total des dons 2013</b>	<b>3 319</b>	<b>3 504</b>
<i>Rappel : total des dons 2012</i>	<i>5 381</i>	<i>6 119</i>
Échanges (FR)	3	3
Échanges (LOC)	6	6
Échanges (LOR)	112	114
<b>Total des échanges 2013</b>	<b>121</b>	<b>123</b>
<i>Rappel : total des échanges 2012</i>	<i>218</i>	<i>245</i>
Dépôt (FR)	45	72

Dépôt (LOC)	12	14
Dépôt (LOR)	95	100
<b>Total des dépôts 2013 (hors Dépôt légal)</b>	<b>152</b>	<b>186</b>
<i>Rappel : total des dépôts 2012 (hors Dépôt légal)</i>	<i>4 782</i>	<i>4 922</i>
Dépôt légal 2013	407	410
<i>Rappel : Dépôt légal 2012</i>	<i>146</i>	<i>146</i>
<b>Total des entrées 2013</b>	<b>9 737</b>	<b>10 915</b>
<i>Rappel : total des entrées 2012 <sup>11</sup></i>	<i>NC</i>	<i>11 864</i>

#### Répartition des entrées de monographies par type



Les collections entrées à la BULAC en 2013 ont été à une courte majorité intégrées au libre-accès (55%). Le nombre important de documents orientés dès leur entrée vers les magasins (45%) s'explique en premier lieu par la proportion importante de dons traités tout au long de l'année (généralement des ouvrages trop anciens ou trop spécialisés pour intégrer le libre-accès), en second lieu, par la simplification tardive (second semestre 2013), qui a donc touché peu de documents, des procédures visant à réduire les temps de traitement des collections acquises.

#### 4.3.1.1.2. Dépôt légal, dons et échanges

Depuis 2006, la bibliothèque reçoit le second exemplaire éditeur du Dépôt légal dans sa spécialité. En 2013, 407 titres sont ainsi entrés à la BULAC.

121 titres sont par ailleurs entrés à la BULAC par le biais d'échanges internationaux. Il s'agit d'un ensemble modeste mais d'un grand intérêt documentaire composé de publications académiques à très faible tirage que les fournisseurs ne réussissent pas toujours à collecter.

11 Le rapport d'activité 2012 donnait pour les entrées les chiffres de 17 145 titres et 19 005 exemplaires, données erronées du fait d'une erreur de manipulation statistique (comptabilisation notamment des exemplaires rétroconvertis).

Enfin les dons constituent toujours une part importante des entrées de monographies (3 504 volumes, soit 32%). Sont notamment entrés aux collections de la BULAC en 2013 :

- Le **don Haratch** : Arpik Missakian, directrice de publication du journal arménien *Haratch*, et fille de Schavarch Missakian, fondateur du journal, a fait don de la collection complète de cette publication à la BULAC. Suite à cette convention, une partie de la collection devrait être numérisée courant 2014 à la demande de l'Association pour la Recherche et l'Archivage de la Mémoire Arménienne (ARAM), basée à Marseille.
- Le **don Gokalp** : Altan Gokalp, décédé en 2010, était directeur de recherche au CNRS, et spécialiste du monde turc et ottoman. 250 titres ont été donnés à la BULAC par son fils Sébastien Gokalp.
- Le **don Jean Radvyani**, fonds russe d'un millier de volumes, dont une part très importante de livres neufs récents, provenant des éditions Rosspen.
- Le **don Jean Perrot** : il s'agit de la bibliothèque du linguiste, spécialiste des études finno-ougriennes (mais le don couvre aussi de très nombreuses autres langues).
- Le **don de l'Institut de France** de documents en bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS).
- Le **don de Madame Servant** (domaine tchèque, 166 volumes).
- Le **don de Catherine Servan-Shreiber** a été versé en plusieurs tranches pendant l'année 2013. Grâce à ce don, c'est tout un pan de la littérature médiévale indienne qui entre à la BULAC, complétant le fonds hindi qui comportait peu d'ouvrages sur le sujet.

Ces dons sont difficiles à valoriser financièrement, car la documentation ne suit pas la courbe linéaire habituelle des autres biens amortissables : pour les livres par exemple, le temps de leur commercialisation correspond à un prix quasi stable. Puis lorsqu'ils entrent sur le marché de l'antiquariat, leur valeur décroît de façon variable, avant de remonter au bout d'une période là encore variable lorsqu'ils accèdent au statut d'ouvrages patrimoniaux (c'est-à-dire anciens, rares ou précieux). Pour les périodiques, la valeur vénale suit des variations plus brutales encore, et qui intègrent d'autres éléments, comme par exemple la complétude de la série, le fait qu'elle intègre ou non la tête de collection, etc.

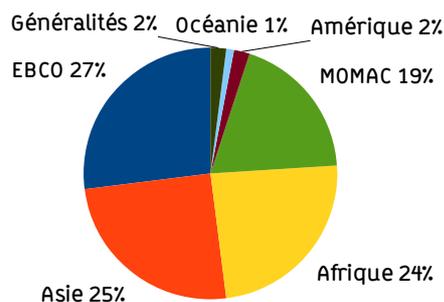
L'on peut toutefois *a minima* estimer aux alentours de 100 000 € (soit un tiers des entrées par achat) la monétisation des collections entrées par don en 2013 à la BULAC.

#### 4.3.1.1.3. Acquisitions d'ouvrages

En 2013, 294 474 € ont été dépensés (contre 247 049,68 € en 2012) pour l'achat de 6 692 ouvrages, soit un prix moyen de 44 € par document. Ce prix relativement élevé s'explique par l'achat de tranches manquantes de collections de référence onéreuses

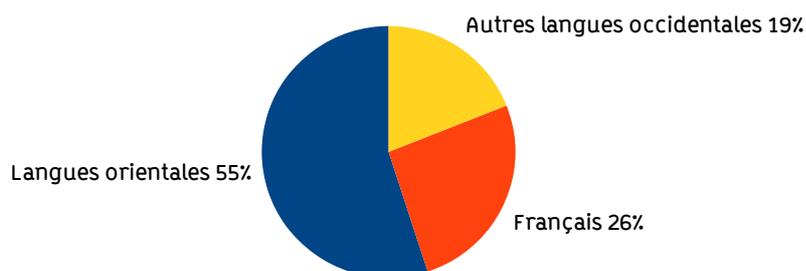
(notamment japonaises et chinoises) en histoire et en littérature. Désormais, ces corpus sont complets et seront complétés au seul fil des parutions.

#### Acquisitions par aire



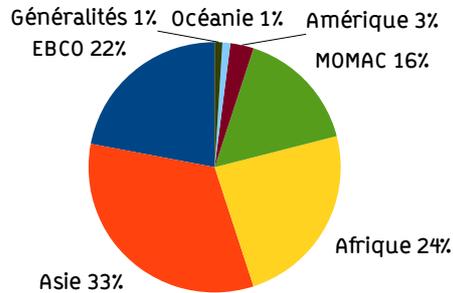
Un effort a été entrepris en 2013 afin de ventiler plus équitablement les budgets entre les quatre principales aires de la BULAC. Le secteur MOMAC a été réorganisé à l'automne 2013, il est en train de monter en puissance et devrait dès 2014 atteindre des niveaux comparables aux trois autres grandes aires.

#### Acquisitions par langue



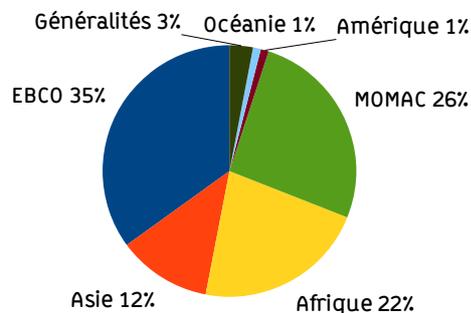
En 2012, la proportion était de 61% pour les langues orientales, 29% pour le français et 11% pour les autres langues occidentales. Les chiffres de 2013 illustrent l'augmentation régulière de la production éditoriale en anglais portant sur les domaines de la BULAC. Il peut s'agir d'ouvrages occidentaux (les nombreuses publications des universités américaines) ou orientaux comme les éditions des universités d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique.

#### Acquisitions en français par aire



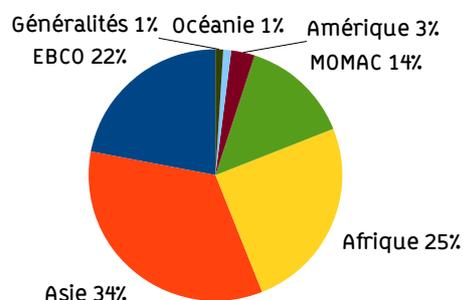
La prépondérance de l'aire asiatique s'explique par un rééquilibrage des acquisitions vers la documentation destinée aux orientalistes de premier cycle (méthodes de langues, grammaires, synthèses historiques, études transverses sur le continent asiatique). Une fois ce manque comblé, il est prévu de faire de nouveau diminuer ce taux en faveur de la documentation en langues vernaculaires.

#### Acquisitions en langues orientales par aire



C'est le secteur EBCO (Europe balkanique, centrale et orientale) qui a été le plus actif dans la collecte de documentation en langues vernaculaires. Cela s'explique par le profil documentaire des fonds très clairement orientés vers la recherche, en raison d'une demande relativement faible des étudiants de premier cycle. Les monographies à vocation pédagogique avaient d'ailleurs fait l'objet de collectes systématiques les années précédentes, ce qui a limité pour 2013 le besoin d'acquisitions de ce type. D'autre part, les enseignants ont continué en 2013 d'axer leurs demandes sur la littérature contemporaine en langue originale.

### Acquisitions en langues occidentales par aire



Tout comme pour les acquisitions en langue française, c'est l'Asie qui a collecté la plus grande partie de la documentation en langues occidentales, notamment en anglais. Il s'agissait en 2013 de continuer à rattraper le retard dû à certains reports d'acquisitions consécutifs au déménagement. Mais ces chiffres illustrent également la production académique croissante des universités américaines concernant l'aire asiatique.

#### 4.3.1.2. Ressources continues

Fournisseur	Titres 2012	Titres 2013
EBSCO (tous pays sauf ceux ci-dessous)	1 215	899
ISSEIDO (Japon)	74	57
LIBRA KITAPCILIK (Turquie) - remplace ISIS	36	42
LEILA BOOKS (Moyen-Orient)	62	54
NOURA (Iran)	27	22
TIBET BOOKS (Tibet, hors marché)	8	18
DK AGENCIES (Inde, Sri Lanka, Bangladesh)	111	110
LASANI BOOKSELLERS (Pakistan)	43	36
MARY MARTIN (Asie du Sud et du Sud-Est)	29	26
ASRI GRAMEDIA (Indonésie)	8	8
LIBRAIRIE DU TEMPLE (Israël)	27	24
MEABOOKS (Afrique)	264	310
<b>TOTAL</b>	<b>1 904</b>	<b>1 606</b>

Les écarts constatés entre 2012 et 2013 ne correspondent pas à des abonnements interrompus. Il s'agit pour la majeure partie de problèmes statistiques liés à la mise à jour de la base d'EBSCO d'où proviennent les extractions. Aussi le chiffre de 1 606 titres pour 2013 est-il plus fiable que celui de 1 904 pour l'année précédente.

**La BULAC a dépensé 205 261,12 € en abonnements de périodiques imprimés en 2013** (contre 247 049,68 € en 2012).

#### 4.3.1.3. Ressources numériques

**La BULAC a dépensé 81 200,70 € en 2013** (contre 55 794,75 € en 2012) pour l'acquisition de ou l'abonnement à des ressources numériques (revues, bases de données, *ebooks*, méthodes de langues, vidéogrammes).

##### 4.3.1.3.1. Offre documentaire

En 2013, la BULAC propose un accès à **20 bases de données et bouquets d'*e-books***.

L'offre documentaire électronique a légèrement évolué durant l'année :

- de nouvelles ressources ont été acquises : dernières tranches du *Tibetan Buddhist Resource Center*, base de données de thèses chinoises (CDMD du CNKI), abonnement à l'*Index Islamicus* de Brill ;
- d'autres abonnements n'ont pas été renouvelés, car ils ne répondaient pas exactement aux attentes des usagers ou à la politique documentaire de la BULAC (*MUSE*, *Eastview Russian Database*) ;
- enfin, l'accès à la *Kotobarabia e-books collection* a été interrompu, les modalités d'acquisition de la base en 2011 ne garantissant pas l'accès pérenne aux documents sans paiement annuel de frais de maintenance.

Un travail de clarification juridique a été mené concernant les ressources électroniques proposées par la BULAC. À cette occasion, les licences de chaque ressource ont été systématiquement reprises et dépouillées. Afin de simplifier la gestion du portefeuille documentaire, les abonnements expirés durant le courant de l'année 2013 ont été réabonnés sur la base du calendrier civil. De cette façon, les abonnements devraient, dans leur grande majorité, être désormais systématiquement renouvelés au 31 décembre pour 12 mois. Du fait des seuils d'achats atteints, les acquisitions de ressources électroniques sont désormais soumises aux procédures de mise en concurrence réglementaires. Un premier appel d'offres a donc été lancé en juin 2013, suivi de plusieurs procédures négociées en fin d'année.

Par ailleurs, un accès hors les murs aux ressources acquises ou sous abonnement a été mis en place en novembre 2013, sous authentification, pour 12 ressources en ligne. Une action de communication à ce sujet a été réalisée auprès des partenaires de la BULAC et des usagers (réseaux sociaux, site web, *flyer*, contacts de la Mission coordination enseignement recherche). Ce service, très attendu des usagers, permettra une plus grande valorisation de la documentation proposée et devrait s'élargir à la

quasi totalité des ressources en 2014, ainsi qu'aux futures acquisitions.

#### 4.3.1.3.2. Usages

Nous ne disposons de statistiques d'usage que pour 16 des ressources disponibles à la BULAC. De plus, ces statistiques sont rarement conformes au protocole international COUNTER et sont donc difficilement comparables entre elles. En outre, chez certains éditeurs, les statistiques de plusieurs ressources sont proposées de façon commune, ce qui ne permet pas d'affiner l'analyse. Enfin, certaines chiffres sont manifestement incomplets, le module statistique de l'éditeur n'ayant pas pris en compte toutes les consultations de l'année (*e-books* de Brill par exemple).

Pour ce qui est des usages, comme en 2012, des disparités importantes distinguent les domaines géolinguistiques. Les ressources concernant les aires du Moyen-Orient et de l'Asie orientale sont plus nombreuses et plus utilisées. Cela tient d'une part à l'offre documentaire disponible et d'autre part aux pratiques des chercheurs. Toutefois les ressources les plus consultées sont des encyclopédies de référence, notamment pour le premier cycle (encyclopédies de Brill) ou des ensembles documentaires sans équivalent en papier (CNKI).

L'ouverture en accès hors les murs, intervenu seulement en fin d'année, ne permet pas pour l'heure de constater une réelle augmentation des consultations : sur les 12 ressources disponibles en 2012 et en 2013 à la BULAC, les statistiques montrent une utilisation en hausse pour six d'entre elles et en baisse, plus ou moins légère, pour six autres. L'effort de formation des usagers et collègues à l'utilisation de la documentation en ligne devra être poursuivi, et le signalement amélioré, pour favoriser l'appropriation et l'usage des ressources proposées.

Nom de la base	Nb de sessions		Nb de requêtes		Nb d'articles affichés		Modalités d'acquisition
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
<i>Bibliography of Asian Studies</i> (University of Michigan)			497	444			Abonnement
<i>Central and Eastern European Online Library</i> (CEEOL)	124	83	43	33	1 845	615	Abonnement
<i>Chinese Academic Journal-Century Journals Project</i> (CNKI)			5 558	8 179	2 942	8 913	Abonnement / Achat
<i>China Doctoral Dissertations Full-text Database</i> (CNKI)			n/a	9 634	n/a	1 432	Achat
<i>Ebooks Asian Studies, Middle East Studies</i> (Brill)	317	10	512	17		43	Achat

Encyclopédie de l'Islam (Brill)	2 143	0	538	0			Abonnement
<i>Index Islamicus</i> (Brill)	n/a		n/a				Abonnement
<i>Japan Knowledge</i> (NetAdvance)	260	548		3 598		2 128	Abonnement
<i>Library Press Display</i> (Proquest)	1 240	936			1 976	1 745	Abonnement
<i>Linguistic Bibliography online</i> (Brill)	104	155	178	770	864	1 568	Achat
Corpus littérature Afrique noire (Garnier)	42	34	505	415	486	404	Achat
<i>Gale Virtual Reference Library</i> (Gale)	15	92	15	114	24	163	Licence nationale par achat mutualisé
<i>Oxford Islamic Studies Online</i> (OUP)	56	61	722	623	1 130	906	Abonnement
<i>Tibetan Buddhist Resource Center</i> (TBRC)	497	587					Achat

#### 4.3.1.3.3. Politique de numérisation

Une subvention de la TIMA (*The Islamic Manuscript Association*) a été obtenue au printemps 2013 pour la numérisation de manuscrits persans. 36 documents ont ainsi été numérisés en Allemagne par le prestataire Hermann und Kraemer, entre septembre et novembre 2013. La mise en ligne de ces documents se heurte pour l'instant à des difficultés techniques sur la plateforme de la BULAC.

D'autres opérations de numérisation sont prévues, à plus long terme. Elles concerneront les fonds historiques de la BULAC et les corpus écrits en langues rares. La participation de la BULAC à la mise en place d'une bibliothèque numérique partagée au niveau de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Sorbonne Paris Cité (SPC) est une des orientations envisagées pour diffuser ces contenus.

La préparation des documents et corpus retenus (catalogage notamment) sera cependant nécessaire avant la mise en œuvre de la numérisation à proprement parler.

#### 4.3.1.3.4. Service d'autoformation en langues

La BULAC proposait un accès à quatre méthodes d'autoformation en langues. Le fournisseur de l'une d'entre elles a interrompu son offre en juillet 2013 (Assimil).

Seule l'une de ces méthodes (Rosetta Stone) nous permet d'obtenir des statistiques d'utilisation fiables (1 358 heures de connexion en 2013). Les langues les plus consultées (hébreu, arabe et russe) concentrent à elles seules près de 70% des usages. Sur la totalité des utilisateurs inscrits, seule une petite

majorité est réellement active, mais elle suit généralement les trois niveaux d'apprentissage de la langue choisie de façon assidue.

Le service d'autoformation est globalement sous-utilisé et fera l'objet d'une réflexion sur l'offre de services et l'organisation des espaces publics en 2014.

#### 4.3.2. Activité 2013 par équipe

##### 4.3.2.1. Équipe gestion des commandes et des entrées

L'équipe, composée de deux ensembles, l'un chargé de la réception des monographies (3 agents), l'autre de celle des périodiques (5 agents), gère l'ensemble des entrées de documents dans la collection. Elle centralise les achats documentaires, gère les flux d'entrées (acquisitions, dons et échanges) et assure le catalogage des acquisitions continues sur tous supports.

###### 4.3.2.1.1. Activité 2013

Au-delà des activités courantes de réception et de bulletinage, 150 nouvelles notices d'abonnement ont été créées en 2013.

Suite à des problèmes persistants avec le fournisseur EBSCO, une partie non négligeable des activités de l'équipe a consisté en de multiples vérifications afin de constituer un dossier complet rassemblant les anomalies constatées. L'instruction de ce dossier a débuté à l'automne 2013 et se poursuivra en 2014.

Parallèlement, un chantier de récolement des périodiques du libre-accès recherche a été mené à la rentrée 2013, et les corrections nécessaires ont été apportées au catalogue durant l'automne.

###### 4.3.2.1.2. Centre régional des publications en série (CR 28 SUDOC-PS)

Dans le but de dynamiser le réseau SUDOC-PS, en charge au niveau national du signalement de l'ensemble des publications en série des bibliothèques, l'Abes a décidé de mettre en place, à compter de l'année 2012, un nouveau type de convention sur objectifs avec les établissements qui, comme la BULAC, jouent le rôle de Centre régional (CR). Sur ce principe, cinq projets ont été retenus dans la convention triennale liant la BULAC à l'Abes :

- Réactiver les partenariats au sein du CR ;
- Améliorer la visibilité du CR ;
- Traiter les dossiers de demandes de numérotation ISSN en attente ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de prospection ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de conservation partagé des périodiques russes.

En 2013, accaparés par les difficultés d'approvisionnement déjà évoquées avec le fournisseur EBSCO, le responsable des périodiques de la BULAC a essentiellement préparé, au niveau du CR, la mise en place d'un plan de conservation partagée des périodiques russes dont l'instruction débutera en février 2014.

#### 4.3.2.2. Équipe AMOMAC (Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie Centrale)

L'équipe AMOMAC est composée de 9 agents, dont trois titulaires et 7 contractuels. Mais jusqu'en septembre 2013, seuls 2 agents étaient à temps complet, les 7 autres travaillant à temps partiel. Parmi ces derniers, certains ont cumulé plusieurs contrats au cours de l'année, cette situation venant entretenir un certain sentiment d'instabilité au sein de l'équipe. Malgré la volonté des agents de maintenir à niveau les fonds, le secteur AMOMAC a donc manqué cruellement de forces vives en 2013, en particulier sur un des secteurs historiques de la bibliothèque, le domaine arabe.

L'équipe a aussi largement pâti jusqu'à l'été d'une inégale répartition des forces entre domaines linguistiques, apparue au fil de l'histoire des mouvements de personnels au sein de l'équipe, avec les incidences prévisibles sur les collections. Ainsi, début 2013, certains fonds apparaissaient surinvestis, en raison du sentiment de fragmentation des tâches des agents d'un même domaine (jusqu'à 4 personnes ont pu être mobilisées par exemple pour le domaine persan) ; d'autres fonds à l'inverse semblaient sous-investis : les fonds turc et arabe, par exemple, alors qu'ils constituent le cœur historique de la bibliothèque et restent très consultés, n'étaient entretenus chacun que par 0,50 ETP ; le fonds hébreu, avec 0,14 ETP, et le fonds arménien avec 0,25 ETP, étaient insuffisamment dotés et peu mis en valeur ; tout comme il n'était pas possible de développer réellement le secteur Asie centrale.

Seul le fonds Afrique semblait disposer de ressources humaines adaptées, grâce à la continuité assurée par le chargé de collections et à l'embauche, courant mars, d'une personne à temps partiel (0,70 ETP) pour le traitement des ouvrages en amharique.

La situation a cependant radicalement changé durant l'automne 2013 : la consolidation de la collaboration avec l'UMR Mondes iranien et indien a permis l'affectation d'une personne à temps plein sur le domaine iranien dès septembre. Et en novembre, un chargé de collections a été recruté à temps plein sur le domaine arabe. Enfin, certains contractuels se sont vus proposer des quotités horaires de travail plus étendues, et sur une plus longue durée.

Ces arrivées ont permis le renforcement de l'équipe AMOMAC (qui compte aujourd'hui 4 agents à temps complet) et la réorganisation des fonctions des membres de l'équipe. La majorité des agents est désormais en charge de la totalité d'un domaine (couvrant aussi bien les langues occidentales que les langues originales), et identifiés en tant que tels comme chargés de collections.

Au delà de ces questions d'effectifs, que ce soit avant ou après la rentrée, l'activité de l'équipe AMOMAC a été multiforme en 2013.

##### 4.3.2.2.1. Acquisitions

Les acquisitions, si elles se sont maintenues à un niveau satisfaisant, ont néanmoins été perturbées par la réorganisation en profondeur qui a affecté l'équipe, laquelle n'a pris sa configuration définitive que dans les derniers mois de 2013. Les priorités ont pu fortement varier suivant les domaines :

- pour le persan ainsi que pour l'hébreu, l'accent a été mis sur la complétude de corpus destinés aux chercheurs ;
- pour l'Afrique, les achats ont été équilibrés entre les niveaux étude et recherche, avec un effort particulier portant sur la

captation d'ouvrages de référence publiés par les universités africaines ;

- pour le Caucase et l'Asie centrale, les acquisitions ont porté principalement sur les questions d'histoire et de littérature contemporaine et classique. ;
- l'arabe a quant à lui fait l'objet de campagnes systématiques de rachat de documents destinés aux étudiants de premier cycle, afin de répondre à la forte demande exprimée avec constance dans ce domaine.

Au 31 décembre, il restait 2 206 ouvrages non-traités sur les acquis et réceptionnés de 2013. La plupart appartiennent au domaine arabe (150 en langues occidentales, 500 en arabe), au domaine turc (100 en langues occidentales, 300 en turc) et au domaine persan (50 en langues occidentales, 300 en persan). La réorganisation de l'équipe opérée fin 2013 permettra de résorber ce reliquat plus efficacement qu'auparavant.

#### Acquisitions 2013 : reliquats à traiter au 31/12/2013

Domaines	Ouvrages en langues occidentales	Ouvrages en langues orientales	DVD	TOTAL
Généralités MOMAC	50	0	0	50
Caucase	50	150	1	201
Asie centrale	50	50	2	102
Domaine arabe	150	500	16	666
Domaine hébreu	50	75	8	133
Domaine persan	50	300	6	356
Domaine turc	100	300	4	404
Domaines Afrique et berbère	10	275	9	294
<b>TOTAL</b>	<b>510</b>	<b>1 650</b>	<b>46</b>	<b>2 206</b>

#### 4.3.2.2.2. Traitement des dons

- **Traitement du don Nicolas** : un membre de l'équipe a commencé à travailler à l'inventaire des 750 pièces constitutives de ce fonds, en collaboration avec un enseignant spécialiste de l'histoire de l'Iran. Ce fonds est hérité d'Alphonse Nicolas, Consul général de France à Tabriz de 1906 à 1918 (révolution constitutionnelle de l'Iran). Il se compose de correspondances, articles de journaux iraniens traduits en persan, travaux de recherche, rapports d'activité, etc.

- **Traitement du don Lazard** : deux membres de l'équipe ont travaillé au catalogage de ce fonds, composé d'environ 1 600 documents. Il est aujourd'hui quasiment traité : restent environ 150 ouvrages, écrits en cyrillique.
- **Traitement du don Monteil** : la totalité des documents portant sur le domaine Afrique du don Charles et Vincent Monteil a été traitée à ce jour, soit plus de 600 ouvrages, dont certains exemplaires rares et précieux datant des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, conservés à la Réserve.  
Cependant, le plus gros reste encore à faire : ouvrages en langue arabe, en indonésien et malais, en langues occidentales, portant sur le Moyen-Orient, l'islam ou encore des généralités.
- **Traitement du don Tubiana** : le recrutement d'un contractuel étudiant à partir du mois de mars 2013 a permis le traitement des ouvrages en langue amharique. Plus de 200 titres ont été catalogués sur un total d'environ 300 documents dans cette langue.  
Parallèlement, plus de 250 documents en langues occidentales (environ 150 ouvrages et 100 tirés-à part) ont également été traités.  
Il restera à traiter en 2014 environ 200 documents (une centaine d'ouvrages en amharique, une centaine en langues occidentales), ainsi que sur des titres de périodiques.
- **Traitement des dons ARESAE<sup>12</sup> et PMCT<sup>13</sup>** : près de 250 ouvrages en langues occidentales ont été traités.  
Il restera à traiter des ouvrages et titres de périodiques en langues occidentales, ainsi qu'environ 150 ouvrages du don ARESAE en langue amharique.
- **Traitement du don d'Asnières** : les ouvrages en provenance d'Asnières et réceptionnés au printemps 2013 à la BULAC ont été presque entièrement triés. Il s'agit essentiellement d'ouvrages de référence, d'outils de travail de première nécessité (dictionnaires, manuels, textes littéraires). Certains exemplaires ont pu être intégrés aux collections dans le cadre du groupe de travail rachats, en décembre, au moment du traitement et du catalogage des exemplaires multiples. Ces documents ont été orientés vers le circuit court pour le libre-accès.

#### 4.3.2.2.3. Rétroconversion

- **Domaine persan** : la rétroconversion du fonds de l'IEI a été achevée dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2013 ; le traitement des fiches du fonds de la BIULO a commencé en décembre.
- **Domaine arabe** : la rétroconversion a timidement progressé en 2013, l'un des deux agents affectés à temps partiel sur

---

12 Association française pour le développement de la REcherche Scientifique en Afrique de l'Est.

13 Pour Mieux Connaître le Tchad.

cette tâche ayant été absent jusqu'à fin mai. Depuis juin 2013, un seul agent est dédié à ce travail, pour 0,70 ETP.

- **Domaine hébreu** : la rétroconversion sur ce domaine a débuté en décembre 2013.

#### 4.3.2.2.4. Participation à des groupes de travail internes à la BULAC

Entre juin et décembre 2013, deux membres de l'équipe ont participé au groupe de travail sur les rachats évoqué en 4.2. :

- dépouillement de listes, vérification dans les catalogues et sélection de titres ;
- constitution de listes de commandes ;
- réception, catalogage bibliographique, exemplarisation, catalogage d'exemplaires supplémentaires.

Par ailleurs deux agents de l'équipe ont participé au groupe de travail de la Mission coordination enseignement et recherche (voir *infra* 7.) tout au long de l'année ou pour une partie seulement.

Enfin un agent a participé au groupe de travail sur les imports de notices de catalogues ou bases de référence dans le module d'acquisition de Koha.

#### 4.3.2.2.5. Recherche, valorisation, vie de la profession

- Un agent de l'équipe participe au projet ANR CTESIPHON (Corpus de Textes et de Sources sur l'Iran), en collaboration avec deux chercheurs au CNRS : ce projet vise à enrichir le corpus de littérature épique iranienne, sur la base des documents présents dans les fonds de la BULAC.
- Un autre agent de l'équipe a monté un projet de numérisation des manuscrits arabes, persans et turcs de la BULAC. Ce projet bénéficie d'un financement pluriannuel de la région Île-de-France à hauteur de 79 000 €. L'agent à l'origine du projet sera également en charge de sa coordination (formation des collègues aux outils bibliographiques propres aux manuscrits, catalogage et signalement dans Calames<sup>14</sup>, numérisation).
- Un agent de l'équipe AMOMAC est trésorier au bureau de l'association MELcom International (*European Association of Middle East Librarians*), un autre est membre du bureau de l'ELIAS (*European Librarians in African Studies*). Ils participent tous deux à l'organisation du congrès annuel de leurs associations respectives.
- Enfin un agent a été membre du jury des concours interne et externe 2013 de Bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale.

#### 4.3.2.3. Équipe EBCO (Europe balkanique, centrale et orientale)

Les sept agents affectés à l'équipe EBCO tout au long de l'année 2013 ont couvert respectivement les domaines suivants :

---

14 Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

- russe (domaine partagé entre deux agents selon une répartition géographique) : 1,50 ETP ;
- bulgare : 0,20 ETP ;
- ukrainien : 0,50 ETP ;
- biélorusse : 0,50 ETP ;
- polonais, tchèque, slovaque, sorabe : 1 ETP au total ;
- bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS) : 1 ETP ;
- albanais : 0,20 ETP ;
- grec : 0,50 ETP.

Les acquisitions et le traitement en langues occidentales sont répartis entre plusieurs personnes, la chargée de fonds albanais était également responsable du fonds de généralités EBCO, et assurait le traitement en langues occidentales d'une grande partie des acquisitions de l'équipe. Le finnois et l'estonien ont été couverts quelques mois par un CDD.

Suite à une démission de fonctions, le domaine EBCO a été privé de chef d'équipe la majeure partie de l'année, jusqu'à ce que fin novembre, cette responsabilité soit assumée par la chargée du fonds grec, par ailleurs conseiller de prévention auprès de la direction, fonction particulièrement prenante en 2013. Entre temps, le chef du Pôle collections avait assuré l'intérim.

La chargée du fonds albanais est par ailleurs partie en congé de maternité à la mi-novembre, ce qui a nécessité depuis cette date une réorganisation de l'équipe.

#### 4.3.2.3.1. Acquisitions

Les collections en libre-accès ont fait l'objet de la majeure partie des acquisitions onéreuses.

Une partie des fonds a bénéficié de l'opération exceptionnelle de rachats de volumes en multiples exemplaires, conduite durant l'été 2013. Les budgets initialement prévus pour cette action ont été intégralement dépensés, et même dépassés, grâce aux reliquats de crédits initialement prévus pour des achats de documentation électronique.

C'est avec les enseignants de l'INALCO, très demandeurs de documentation à jour, que les échanges autour de la politique d'acquisition sont les plus actifs. La littérature contemporaine, en langue originale et traduite, arrive en tête des demandes et des achats. Puis viennent l'histoire, la linguistique, les sciences sociales, notamment dans les domaines des études de genre, de l'économie, etc. Une demande existe aussi pour le cinéma. Philosophie et religion sont représentés, mais à la marge.

Outre les dons remarquables signalés en 4.3.1.1.2., près d'une dizaine de volumes par semaine viennent alimenter les collections du périmètre EBCO (dons ponctuels d'enseignants ou de particuliers).

Les acquisitions par échanges, fruits de partenariats suivis, se sont poursuivies avec succès en 2013 : échanges avec l'université de Sofia pour le bulgare, Matica srpska pour BCMS, l'université Aristote de Thessalonique et l'Académie d'Athènes pour le grec.

#### 4.3.2.3.2. Traitement documentaire

La majeure partie des acquisitions onéreuses effectuées en 2013 a été traitée. Les reliquats ne concernent que les acquisitions arrivées en fin d'année, soit environ 500 volumes, et une soixantaine de DVD pour l'ensemble de l'équipe.

Les dons ponctuels ont pour la plupart été traités au fur et à mesure, opération assez chronophage.

Le fonds d'archives du Professeur Borschak, déposé à la bibliothèque depuis la mort de ce dernier en 1959, n'avait jamais pu faire que l'objet d'un classement sommaire. Il est désormais en cours de classement et de conditionnement, afin de pouvoir permettre sa consultation. Il devra faire ensuite l'objet d'un traitement dans Calames.

Le traitement se poursuit également au fil de l'eau pour les dons et acquisitions antérieurs à 2011.

#### 4.3.2.3.3. Activités et responsabilités particulières

- L'équipe EBCO a été représentée par deux agents dans le groupe de travail de la Mission coordination enseignement recherche.
- Deux agents sont également représentants du personnel, respectivement au comité technique consultatif (CTC) de la BULAC, et au conseil d'administration (CA) du GIP.
- L'ancienne chef d'équipe EBCO, en charge des fonds russe et bulgare, a accepté d'assurer à partir de la fin de l'année la fonction de correspondant RAMEAU de la BULAC (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié maintenu par la BnF).
- Par ailleurs, la chargée des fonds russe et bulgare est un membre actif de l'association BESEDA (Bibliothécaires en Études Slaves et Documentalistes Associés), dont une réunion a eu lieu à la BULAC en janvier 2013.
- Enfin, deux membres de l'équipe EBCO participent à la formation des lecteurs (formation initiale des étudiants en L1 de l'INALCO, et formations spécialisées en russe), dont une des retombées bénéfiques est la meilleure visibilité apportée par cet investissement aux collections en russe.

#### 4.3.2.4. Équipe Asie

L'équipe Asie, au sein de laquelle officie également le responsable des domaines Océanie et Amériques est composée 10 agents, dont trois employés à temps complet. En 2013, l'équipe a assuré les acquisitions et le catalogage dans les langues chinoise, japonaise, coréenne, mongole, tibétaine, hindi, népalaise, penjâbi, ourdou, bengali, tamoule, télougou, vietnamienne et thaï.

L'équipe a connu une réorganisation en septembre 2013 suite au départ du chef d'équipe qui était également responsable du domaine chinois. La chargée de collections sur le domaine thaï a également quitté la bibliothèque à ce moment. C'est la chargée de collections des domaines

hindi et népali qui a repris l'animation de l'équipe dès la fin du mois de septembre.

#### 4.3.2.4.1. Acquisitions

En 2013, l'équipe Asie a orienté ses acquisitions à la fois vers des outils pédagogiques et vers des corpus de niveau recherche. Un don de 2 000 € de la fondation Tanaka a notamment permis au chargé de collections du fonds japonais de faire l'acquisition de 53 dictionnaires bilingues, dont la majorité s'est vu affecter le statut empruntable afin de répondre à la forte demande du public étudiant.

Des ouvrages de littérature contemporaine ont également été acquis afin de compléter des corpus utilisés par les enseignants. Enfin, de nombreux ouvrages de référence de niveau recherche qui n'avaient pu être collectés depuis le déménagement ont été reçus courant 2013.

#### 4.3.2.4.2. Traitement des dons

- Les dons **Ortegua** (Tibet), **Vallin** (philosophie indienne) et **Meyer** (Inde et Sri Lanka) ont à ce jour été traités en quasi totalité.
- Le don **Jaïn** est toujours en cours de traitement.
- En revanche, les dons **Delteils** (poésie japonaise), **Collège de France et Fabre** (Corée) n'ont pas commencé à être traités.
- Enfin, l'important **fonds Jules Bloch** sur le bouddhisme a été traité et mis à la disposition des lecteurs en libre-accès.

#### 4.3.2.4.3. Traitement rétrospectif et reliquats

- Sur les documents acquis et réceptionnés en 2013, il reste environ 500 ouvrages (hors chinois) à cataloguer.
- Les ouvrages du domaine thaï en langues occidentales, reçus après le départ du chargé de collections, ont été traités par la chef d'équipe.
- L'important reliquat du domaine chinois (5 000 documents) n'a pu être traité mais fera l'objet d'un chantier spécifique en 2014 pour lequel un recrutement est prévu.

#### 4.3.2.4.4. Recherche, valorisation, vie de la profession

Au sein de l'équipe, plusieurs agents s'investissent dans des actions liées à la recherche et à la valorisation des collections :

- La chef d'équipe, chargée de collections pour les domaines hindi et népali, est directrice artistique du FFAST (Festival du film d'Asie du Sud transgressif) dont la première édition s'est tenue à Paris du 16 au 20 janvier 2013. Elle est également membre du comité de pilotage de DocAsie, association destinée à fédérer les bibliothécaires asianistes. Dat-Wei Lau, chef d'équipe et responsable du fonds chinois jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2013, est également membre de ce comité de pilotage. Il a été l'un des principaux organisateurs des

journées d'études 2013 de l'association, qui se sont tenues à la BnF et à la BULAC du 26 au 28 juin.

- Le chargé de collections pour le domaine japonais, Pascal Hurt, a présenté lors de la visite de l'ambassadeur du Japon en février 2013 des ouvrages rares et précieux issus du don Bergère et des collections les plus anciennes de la bibliothèque. Il est également membre de l'EAJRS (*European Association of Japanese Resource Specialists*), à l'élaboration du congrès annuel de laquelle il a participé, congrès annuel qui s'est tenu à la BULAC du 18 au 21 septembre 2013.
- Le chargé de collections pour les domaines coréen et mongol est intervenu à la télévision coréenne KBS TV (chaîne de télévision nationale publique) afin de présenter un ouvrage précieux de la Réserve. Il a également participé au cycle de conférences culturelles organisé par le service de la formation continue de l'INALCO, en présentant une communication sur la géopolitique de la péninsule coréenne. Il publie par ailleurs des articles tout au long de l'année.

#### 4.3.2.5. La Réserve

Les activités liées au traitement catalographique des collections se sont orientées autour de trois opérations pendant l'année 2013.

- Tout d'abord, le responsable de la Réserve a continué la préparation des fragments arabes dont 960 pièces ont été cotées et foliotées afin de préparer leur saisie dans Calames.
- Par ailleurs, deux agents de l'équipe EBCO ont travaillé au classement des archives Borschak. Depuis les années 1990, les collections relatives à l'immigration du XX<sup>e</sup> siècle sont régulièrement consultées par les chercheurs ukrainiens. Si le traitement de cet ensemble se poursuivra en 2014, la plupart de ces archives sont désormais communicables.
- Enfin, un travail systématique d'enrichissement des notices selon les normes de catalogage du livre ancien a été entrepris par l'équipe EBCO à partir du second semestre 2013 pour les fonds slaves en alphabet cyrillique.

**Fin 2013, suite à appel à projets, la BULAC s'est vue notifier une subvention pluriannuelle de la Région Île-de-France à hauteur de 79 000 €, afin de procéder à la numérisation du cœur historique de la Réserve (manuscrits arabes, persans et ottomans).** Des opérations préparatoires (catalogage dans Calames notamment) seront conduites tout au long de 2014, avant que ne puissent démarrer, à partir de 2015, les opérations de numérisation proprement dites.

#### 4.3.2.6. Traitement des collections

##### 4.3.2.6.1. Coordination du catalogage

La responsable de la coordination du catalogage a continué à être très sollicitée durant l'année 2013, notamment en raison de la forte rotation des collections. En moyenne, plus d'une centaine d'anomalies catalographiques par semaine, relevées au moment de la communication, lui étaient redirigées.

Par ailleurs, elle a dispensé de nombreuses formations initiales ou de rappel, toujours dans l'optique de développer la qualité du catalogue.

#### 4.3.2.6.2. Production catalographique 2013

##### État du catalogue BULAC dans le SUDOC

Nombre de notices BULAC localisées dans le SUDOC au 31/12/2013		
Type de document	2012	2013
Collections	2 927	2 923
Monographies	813 781	837 688
Parties composantes <sup>15</sup>	6 827	7 212
Périodiques	17 867	18 017
Recueils factices	236	242
<b>TOTAL</b>	<b>841 638</b>	<b>866 082</b>

Nombre de notices BULAC localisées dans le SUDOC au 31/12/2013		
Type de support	Activité 2013	Cumul au 31/12/2013
Cartes imprimées	26	507
Cartes manuscrites	0	2
Documents audiovisuels	55	526
Documents électroniques	421	761
Documents multimédia	23	289
Documents sonores	0	19
Images fixes	0	23
Musique	-1	5
Partitions imprimées	0	280
Partitions manuscrites	0	1
Textes imprimés	23 918	863 351
Textes manuscrits	2	318
<b>TOTAL</b>	<b>24 444</b>	<b>866 082</b>

15 Il s'agit essentiellement de notices de dépouillement d'articles.

## Accroissement des activités catalogaphiques par RCR

Nombre de notices catalogaphiques localisées dans le SUDOC (ILN 130)		
Centres RCR (identifiant unique du Répertoire de bibliothèques)	Activité 2013	Cumul au 31/12/2013
CHIANG MAI-EFEO	1 880	10 698
HANOI-EFEO	301	1 402
JAKARTA-EFEO	1 371	5 184
<b>PARIS-BULAC</b>	<b>15 145</b>	<b>563 656</b>
PARIS-BULAC-Études turques	0	7 202
PARIS-BULAC-Fonds finnois	0	2 716
PARIS-BULAC-Fonds slave Sorbonne	1	42 052
PARIS-BULAC-IEI J. Darmesteter	274	18 018
PARIS-Bibliothèque Jules Bloch	0	3 637
PARIS-Centre d'études URSS Europe Orientale (CERCEC)	443	13 107
PARIS-Centre d'études Africaines	-1	22 891
PARIS-Centre d'études Slaves	2 149	123 139
PARIS-CECMC	216	15 134
PARIS-CEIAS	485	22 517
PARIS-Centre Russie Europe centrale (BJECO)	-1	9 684
PARIS-EFEO	2 591	72 493
PARIS-EHESS Archipel	136	6 678
PARIS-EHESS-CRC	374	2 528
PARIS-EPHE IV	708	35 753
PARIS-EPHE V Golenisheff	496	3 892
PARIS-EPHE V Mongolie & Sibérie	215	3 769
PARIS-EPHE V Tibet	282	3 391
PARIS-EPHE-Sciences religieuses	426	15 246
PARIS 7-LCAO Corée	0	5 906
PONDICHERY-EFEO	420	3 773
Paris-Centre de recherche sur le Japon	40	2 519
SIEM REAP-EFEO	71	834
SUPPEB/PARIS-BULAC Centrale (PEB)	0	9
TEHERAN-IFRI	103	873

TOULOUSE-EFEO	0	1 015
VIENTIANE-EFEO	157	2 323
<b>TOTAL</b>	<b>28 282</b>	<b>1 022 039</b>

Au 31 décembre 2013, le nombre d'*unica* dans le SUDOC pour l'ILN 130 est de 471 707, dont 286 777 pour la BULAC.

#### Activité par type de notice (ILN 130)

Notices bibliographiques	Créations		Modifications		Suppressions	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
ILN 130	17 527	19 198	74 035	85 834	492	561
dont BULAC	9 655	11 716	33 075	32 252	254	341
Notices d'autorités	Créations		Modifications		Suppressions	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
ILN 130	6 235	6 642	6 551	8 514	133	130
dont BULAC	2 083	3 274	6 040	4 122	85	88
Notices d'exemplaire	Créations		Modifications		Suppressions	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
ILN 130	34 657	36 681	22 392	18 750	1 068	1 003
dont BULAC	17 303	20 363	3 314	2 306	452	514

On remarque une assez forte progression du nombre de notices bibliographiques créées à la BULAC (+21,35%), assortie d'une baisse des modifications et d'une hausse des suppressions (+34,25%). Ces chiffres traduisent la prolongation de l'effort de rattrapage entrepris après le déménagement, ainsi que l'attention portée à la qualité du catalogue avec la suppression des doublons. La baisse des modifications est pour l'essentiel mécaniquement liée à l'augmentation des créations de notices (notices créées *ex-nihilo* et dérivées de bases externes).

Côté notices d'autorités, on remarque une très forte progression du nombre de notices créées à la BULAC (+57,18%) en 2013. La question des autorités, dans les domaines couverts par la BULAC, est une question complexe très étroitement liée aux futures évolutions des principes de catalogage.

Cette augmentation témoigne du rôle important que la bibliothèque joue dans la production de données qualitatives réclamant de solides compétences. La baisse des modifications est ici encore mécaniquement liée à la hausse des créations.

En toute logique, au vu des chiffres précédents, les créations de notices d'exemplaires à la BULAC ont également connu une progression non négligeable en 2013 (+17,68%). Les modifications là aussi enregistrent une baisse (-30,42%), les suppressions une légère hausse (+13,62%).

Ces chiffres témoignent que la reprise des activités catalographiques suite à l'ouverture de la BULAC est désormais bien enracinée. Elle se fonde sur trois piliers que sont le traitement des acquisitions courantes, le traitement rétrospectifs des divers en-cours, et la poursuite de la conversion rétrospective des catalogues.

#### 4.3.2.6.3. Conversion rétrospective des catalogues

- **Le fichier chinois** : la conversion du fichier chinois s'est poursuivie à un rythme élevé, bien qu'elle soit seulement assurée par un contractuel étudiant sur une base de 800 heures/an. Cette progression est d'autant plus remarquable que le taux de création de notices bibliographiques en bi-écriture s'élève à 77%. Cette opération de signalement garantit donc le versement dans le SUDOC et dans le catalogue de la BULAC de nombreux corpus documentaires auparavant peu accessibles pour les lecteurs au niveau national. Il est à noter que cette opération a été cofinancée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) pour l'année 2013.

	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
Notices bibliographiques	3 706	1 031	70	4 807
Notices d'exemplaires	7 410	411	114	7 936

La différence substantielle entre le nombre de notices bibliographiques et d'exemplaires s'explique par le traitement de nombreuses séries de référence caractéristiques de l'édition académique chinoise.

- **Le fichier arabe** : les opérations sur le fichier arabe n'ont repris qu'à la fin du premier semestre 2013 en raison du congé parental de l'agent en charge de leur exécution. Le taux de création de notices bibliographiques est aussi élevé que pour le fichier chinois (77%), ce qui vient encore confirmer l'utilité de ces signalements de gisements documentaires jusqu'ici certainement sous-exploités.

	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
Notices bibliographiques	961	315	30	<b>1 306</b>
Notices d'exemplaires	1 433	111	40	<b>1 584</b>

- Les fichiers persan et hébreu** : les premiers mois de 2013 ont été consacrés à l'achèvement de la conversion du catalogue de l'IEI (Institut d'études iraniennes) dont l'ensemble des fonds sont localisés à la BULAC. La fin du mois de décembre 2013 a quant à elle vu le démarrage de la conversion des fichiers persan et hébreu de la BIULO. Les échantillonnages statistiques sont encore trop fragmentaires pour pouvoir être commentés.

## 5. PÔLE CONSERVATION

---

### 5.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

#### 5.1.1. Missions

Les missions du Pôle conservation sont principalement de deux ordres :

- La gestion des magasins :
  - équipement et étiquetage des collections des magasins et du libre-accès ;
  - intégration des collections et gestion du refoulement ;
  - gestion informatisée de l'implantation des collections dans le logiciel OLIMP ;
  - veille sur le rangement, l'équipement, la signalétique et les conditions thermo-hygrométriques en magasin.
- Les traitements de conservation internes et externes :
  - planification et réalisation des traitements de conservation internes (petites réparations, conditionnement, équipement, rondage, dépoussiérage, gommage, etc.) ;
  - constitution des trains de reliure, envoi chez le prestataire et contrôle qualité ;
  - vérification des dons entrés au cours de l'année à la BULAC ;
  - rédaction des constats d'état pour les documents destinés aux expositions et aux opérations de numérisation, en interne ou en externe.

#### 5.1.2. Organisation

Au 31 décembre 2013 le Pôle conservation est organisé en deux équipes :

- Équipe gestion des magasins : la responsable de l'équipe encadre quatre agents. Elle est par ailleurs adjointe du responsable du Pôle conservation ;
- Équipe traitements de conservation : le responsable des traitements encadre cinq agents, dont la responsable de l'atelier de conservation.

L'effectif du Pôle conservation a évolué au cours de l'année 2013 :

- jusqu'au 31 août, il comprenait 12 agents, dont 1 agent de catégorie B (responsable de l'atelier de conservation, sans responsabilité hiérarchique) et 3 agents de catégorie A (le responsable du pôle, le responsable des traitements de conservation, et la responsable de la gestion des magasins, également adjointe du responsable du pôle). Les 8 autres agents appartiennent à la catégorie C et se répartissent entre l'équipe de gestion des magasins (4 agents/4 ETP) et l'équipe des traitements de conservation (4 agents/2,7 ETP pour les traitements externes et 1,3 ETP pour les traitements internes) ;
- au 1<sup>er</sup> septembre, le responsable du pôle et le responsable des traitements ont obtenu leur mutation. La directrice-adjointe de la BULAC a alors été affectée au Pôle conservation comme responsable par intérim, et une demande de transformation en deux postes de magasinier du poste de bibliothécaire responsable des traitements de conservation a été formulée auprès du ministère. Ce poste de bibliothécaire est resté inoccupé du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2013 (4 mois), faisant ainsi passer fin 2013 les effectifs du Pôle de 12 à 11 agents.

Le budget initial prévu au titre de l'année 2013 pour le Pôle conservation était de 170 000 € : 150 000 € pour les traitements externes de conservation (reliure mécanisée et reliure main), 20 000 € pour les fournitures.

Il a été abondé en budget rectificatif pour un montant de 29 308 €.

## Pôle conservation : dépenses 2013 par nature

Nature des dépenses	Montant TTC
Marché reliure mécanisée (lots 1, 2, 3 et 4)	169 872,61 €
Reliure main (hors marché)	979,52 €
Fournitures de conservation	13 437,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>184 289,43 €</b>

## 5.2. OBJECTIFS 2013

Pour 2013, le Pôle conservation avait les objectifs suivants :

- maintenir le flux des envois en traitement externe ;
- atteindre les seuils minimum des marchés pour les lots 2 (reliure mécanisée de périodiques) et 4 (consolidation) ;
- amender le cahier des charges des traitements de reliure et relancer un appel d'offres ;
- mettre en place un suivi pour mieux planifier les tâches en traitement interne ;
- étiqueter et localiser les documents destinés aux magasins et au libre-accès ;
- organiser le récolement des collections reçues en dépôt ;
- relancer le chantier de recotation et d'entretien sur les ouvrages de la Réserve ;
- finaliser le plan d'urgence de la bibliothèque.

## 5.3. ACTIVITÉ 2013

## 5.3.1. Traitements externes de conservation

## 5.3.1.1. Reliure, consolidation et plastification

L'équipe a accueilli un nouvel arrivant au 1<sup>er</sup> septembre 2013. Il a été formé à la constitution des trains de reliure et au contrôle qualité.

**8 291 ouvrages ont été envoyés en traitement** au cours de l'année 2013. Ils se répartissent comme suit.

Type de traitement	Nombre d'ouvrages	Total TTC
Lot 1 (reliure mécanisée des monographies) Devel	2 020	60 862,00 €
Lot 2 (reliure mécanisée des périodiques) Devel	2 431	70 124,00 €
<b>Sous-total Devel</b>	<b>4 451</b>	<b>130 986,00 €</b>
Lot 3 (plastification) Rénov'livres	1 040	4 976,00 €

Lot 4 (consolidation) Rénov'livres	2 800	33 915,00 €
Sous-total Rénov'livres	3 840	38 891,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 291</b>	<b>169 877,00 €</b>

L'étape du contrôle qualité, à laquelle toute l'équipe participe, est déterminante : elle permet de repérer les erreurs par rapport à ce que préconise le cahier des charges du marché, mais aussi les travaux manquant de soin.

Toutes les opérations concernant les traitements de conservation externes sont menées dans une durée moyenne de 7 semaines.

Suite aux problèmes récurrents de qualité rencontrés en 2013 avec la société Devel, la BULAC a pris la décision de ne pas reconduire pour sa dernière période d'un an le marché avec ce prestataire et de relancer un appel d'offre pour les lots 1 et 2 (reliure mécanisée des monographies et des périodiques). Un appel d'offres a été publié en juin 2013. La société Rénov'livres a obtenu les deux lots du nouveau marché.

La connexion au logiciel de constitution des trains de reliure [Lig@re](#), mis à disposition par la société Devel, a été coupée dans le courant du mois de novembre. Aucun historique de traitement n'a pu être extrait. Une solution transitoire, qui permet la constitution des trains sur tableur Calc et l'élaboration de bordereaux individuels par publipostage sous Writer, a été mise en place afin de maintenir la continuité de l'envoi en traitement.

#### 5.3.1.2. Reliure main

Comme en 2012, quelques ouvrages ont été envoyés en reliure main chez Quillet reliures.

Entreprise	Nombre d'ouvrages	Total TTC
Quillet	4	979,52 €
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>979,52 €</b>

### 5.3.2. Traitements internes de conservation

#### 5.3.2.1. Vie de l'atelier et fournitures

La responsable de l'atelier a continué d'enrichir le document récapitulatif des tâches effectuées. Elle a également fait l'inventaire des fournitures et produit un document permettant de prévoir leurs commandes.

Une commande de planches pour rehausser la zone de travail dans la presse, et d'ais pour le travail sur établi a été passée auprès d'un menuisier.

Des fournitures pour le travail courant ont été acquises, dont le détail apparaît dans le tableau suivant.

Type de fourniture	Prix TTC
Tasseaux pour tablettes	59,85 €
Pochettes	2 023,63 €
Boîtes en polypropylène	564,51 €
Papier conservation	105,45 €
Étiquettes pour cotes	2 887,86 €
Kit encre pour estampillage	109,55 €
Rubans antivol	1 959,95 €
Porte-fantômes	4 047,26 €
Divers	3 405,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 163,13 €</b>

#### 5.3.2.2. Traitements effectués

En 2013 l'équipe a assuré le traitement des documents selon les critères de priorité de traitement définis en 2012. Ces critères donnent la priorité aux documents édités dans les pays du domaine BULAC (hors zone Europe occidentale).

Traitement des documents : répartition par zones	792 documents	100 %
Ouvrages édités dans le « domaine BULAC »	370	46,72 %
Ouvrages édités dans la « zone Europe »	420	53,03 %
Ouvrages non renseignés	2	0,25 %

Traitement des documents : répartition par type de traitement	Nombre d'ouvrages	Pourcentage
Réparations papier	220	27,67 %
Réemboîtement corps d'ouvrage	229	28,81 %
Charnières	321	40,38 %
Gommage	10	1,26 %

Découronnage	12	1,51 %
Conditionnement	315	39,62 %
Problème de codes-à-barres	47	5,91 %
Montage de CD	8	1,01 %
Montage d' <i>errata</i>	3	0,38 %
Doublages	128	16,10 %

Les documents arrivent par trois canaux différents : les retours de communication aux lecteurs, le dépôt direct par les catalogueurs et les ouvrages consultables à la Réserve en raison de leur fragilité.

Les ouvrages traités proviennent à 92,35 % des magasins, à 7,65 % du libre-accès.

Parmi les ouvrages provenant des magasins, une forte majorité des documents est issue des fonds BIULO (70,77 %).

Ce sont essentiellement les documents brochés qui passent par l'atelier de conservation pour un traitement (69,56 %) ; les documents reliés viennent en deuxième position (26,42 %).

29 thèses ont également été traitées.

La durée moyenne d'indisponibilité d'un document entré dans l'atelier est de 39,75 jours et le nombre moyen d'ouvrages traités par mois s'élève à 98. L'équipe des traitements internes a déclaré 106 ouvrages incommunicables.

#### 5.3.2.3. Constats d'état avant prêt pour exposition

La bibliothèque a prêté des ouvrages pour deux expositions à Paris et à Marseille en 2013. La première s'est tenue au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) auquel deux ouvrages ont été prêtés, et la seconde, à l'Institut du monde arabe (IMA), où un manuscrit a été exposé.

L'équipe des traitements de conservation interne a rédigé les fiches d'état pour ces trois documents ; la responsable adjointe du Pôle et la responsable de l'atelier ont participé au convoiement à l'Institut du monde arabe.

#### 5.3.2.4. Constats d'état avant numérisation

En 2013, 31 documents ont fait l'objet d'un constat d'état suite à des demandes de numérisation via le service du PEB (prêt entre bibliothèques) :

- 27 documents « BIULO », 2 documents « BULAC », 2 documents « IEIMI »
- 24 monographies, 5 périodiques, 2 manuscrits
- 8 documents de la Réserve

Grâce à l'obtention d'une subvention de £5 000 (5 915 €) obtenue auprès de TIMA (*The Islamic Manuscript Association*), 10 000 feuillets correspondant à 36 manuscrits ont été envoyés à l'entreprise Hermann und Kraemer fin 2013 pour numérisation.

Les constats d'état ont été préparés par l'ensemble des agents du Pôle conservation avant l'enlèvement par l'entreprise.

#### 5.3.2.5. Formation au découronnage

Afin de répondre rapidement aux demandes de consultation de documents nécessitant un découronnage, notamment en soirée et les samedis, la responsable d'atelier a formé 20 agents appartenant aux autres Pôles.

#### 5.3.2.6. Étiquetage « exclu du prêt » en libre-accès

Au printemps 2013 un chantier d'étiquetage « exclu du prêt » a été organisé pour les documents de grand format en libre-accès (>30 cm ou d'une épaisseur supérieure à 60 mm). Ce chantier a permis de traiter 3 008 documents.

### 5.3.3. Gestion des magasins

#### 5.3.3.1. Étiquetage des monographies

L'étiquetage des monographies à destination du libre-accès et des magasins est à la charge de l'équipe de gestion des magasins ; l'étiquetage des périodiques relève de l'équipe de gestion des commandes et entrées du Pôle collections.

Un nouvel agent a rejoint l'équipe au mois de septembre 2013 et a été formé aux opérations de saisie préalables à l'étiquetage des documents.

En 2013, 7 639 ouvrages ont été étiquetés à destination des magasins, et 7 953 ouvrages à destination du libre-accès.

#### Détail des documents étiquetés à destination des magasins

Type de document	Nombre d'ouvrages
Monographies in-16 (MON 16)	1 251
Monographies in-8° (MON 8)	5 028
Monographie in-4° (MON 4)	418
Monographies in-folio (MON Fol)	83
Monographies grand folio (MON GFol)	3
Brochures in-16 (BR 16)	245
Brochures in-8° (BR 8)	527
Brochures in-4° (BR 4)	82
Brochures in-folio (BR Fol)	2
<b>TOTAL</b>	<b>7 639</b>

#### Détail des ouvrages étiquetés à destination du libre-accès

Niveau libre-accès	Nombre d'ouvrages
Libre-accès étude (LAE)	2 810

Libre-accès recherche (LAR)	4 887
Mezzanine	165
Libre-accès Réserve (LA Réserve)	94
<b>TOTAL</b>	<b>7 956</b>

#### 5.3.3.2. Recotation des ouvrages de la Réserve

Après une reprise du chantier en janvier 2013, les impératifs des traitements internes et externes ont empêché une reprise régulière des traitements, conduisant à un arrêt du chantier en février 2013.

#### 5.3.3.3. Chantier de récolement des collections en dépôt à la BULAC

Le récolement des collections a été inscrit dans le plan triennal 2013-2015 du Pôle conservation.

Une première phase a commencé début avril 2013 et s'est terminée fin juillet 2013. Elle a permis de récolter une partie des fonds en dépôt à la BULAC : monographies déposées par l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), le Centre d'études africaines (CEAFR) et le Centre de recherche sur la Corée (CRCOR).

Quatre contractuels ont été recrutés pour ce chantier.

#### Volumétrie récolée

Ordre de priorité	Bibliothèque	Mètres linéaires
1	EFEO	274
2	CEAFR	385
3	CRCOR	55
<b>TOTAL</b>		<b>714</b>

#### 5.3.3.4. OLIMP

Seule la responsable de l'équipe gestion des magasins travaille à la mise à jour des données sur OLIMP (Outil Libre de gestion et d'IMPlantation de collections), en collaboration avec la responsable de l'atelier.

Le logiciel a fait l'objet d'une présentation aux collègues de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) qui projette un déménagement de collections.

#### 5.3.3.5. Travaux coupe-feu dans un magasin de la Réserve

En mars 2013 les documents de la Réserve présents dans le magasin 29 ont été déplacés vers le magasin 19 en raison de travaux de flocage prévus.

Cette opération a duré 4 jours et a concerné environ 320 mètres linéaires de collections et 375 cartons de documents patrimoniaux.

Les travaux de flocage ont eu lieu mi-mars et ont duré 1 mois. Le résultat s'est avéré peu satisfaisant :

- Fissures et décollements ponctuels du flocage et de son support ;

- Drapeaux plastiques des signalétiques systématiquement cassés ;
- Nettoyage sous tablettes incorrectement effectué ;
- Peinture des voiles périphériques à reprendre ;
- Montants de rayonnages rouillés pendant les travaux, à changer.

Ces réserves n'étaient toujours pas levées au 31 décembre 2013, si bien que les collections patrimoniales concernées sont toujours entreposées dans le magasin 19.

#### **5.3.4. Élaboration du plan d'urgence de sauvegarde des collections**

Le travail sur le plan d'urgence n'a pas avancé autant qu'attendu. Néanmoins, la liste des personnels volontaires pour être contactés et intervenir en cas de sinistre a été mise à jour, un inventaire des fournitures a été établi et le matériel a été réparti dans les différents magasins de la BULAC.

## 6. PÔLE PUBLICS

---

### 6.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

#### 6.1.1. Missions

Le Pôle publics a pour missions :

- l'accueil et l'information des publics sur place et à distance ;
- la formation des publics ;
- la fourniture de documents sur place et à distance ;
- la préparation et l'encadrement du service public ;
- l'analyse des publics (typologie, pratiques, usages).

#### 6.1.2. Organisation

Le Pôle publics comprend 3 équipes :

- accueil des publics
- formation des publics
- fourniture de documents

L'équipe accueil des publics a vu l'arrivée fin 2013 d'un poste supplémentaire, dédié à la réalisation des enquêtes de publics et à l'accueil des publics handicapés.

L'équipe formation s'est également étoffée en 2013 afin de permettre d'étendre son action vers de nouveaux publics, en particulier les étudiants de master.

### 6.2. OBJECTIFS 2013

Après une année 2012 caractérisée par la montée en charge progressive de nombreux services, le Pôle publics s'est consacré au maintien de l'existant tout en assurant le lancement des services qui n'avaient pas encore pu voir le jour. L'année 2013 peut être considérée comme la première année de fonctionnement du Pôle en rythme de croisière. Dans ce contexte, le Pôle publics a centré cette année son action sur la qualité de service, en appuyant sa démarche sur des opérations d'évaluation tournées autant vers les publics de la BULAC que vers l'ensemble des agents de la bibliothèque, pour lesquels il joue un rôle d'accompagnement dans le cadre de l'exercice du service public. D'où les objectifs suivants pour 2013 :

- Réalisation d'une enquête de publics ;
- Mise en valeur et organisation du travail autour des nouveaux services (réservation de salles de travail de groupe, de carrels) ;
- Formation du personnel à la recherche documentaire en vue de l'amélioration du service public ;
- Équipement des salles de lecture : suivi du mobilier encore en attente de livraison, gestion des commandes complémentaires ;
- Équipement d'un carrel adapté aux personnes non- ou mal-voyantes.

### 6.3. ACTIVITÉ 2013

#### 6.3.1. Accueil des publics

La fin de l'année 2013 a permis de préparer le lancement en janvier 2014 du prêt d'ordinateurs portables, dernier des services projetés avant l'ouverture au public de la bibliothèque, le 12 décembre 2011.

L'année écoulée a été marquée par un accroissement notable de la fréquentation des salles de lecture et une augmentation significative de l'accès aux collections. Ces indicateurs de succès installent la BULAC dans la catégorie des établissements parisiens les plus fréquentés, avec pour revers une saturation des salles quasi

quotidienne. Dans ce contexte, les indicateurs fournis dans ce rapport s'avèrent précieux pour suivre au plus près les évolutions en termes d'utilisation des services et de satisfaction des publics. Ils seront complétés l'an prochain par les résultats de la première enquête de public menée par la BULAC en novembre 2013.

#### 6.3.1.1. Organisation du service public

En mars 2013, à l'issue de la première année complète de fonctionnement de la BULAC, le Pôle publics a dressé un bilan du service public, de son organisation, et de l'adaptation des agents à ses modalités. Ce bilan reposait d'une part sur le relevé statistique du temps de travail consacré aux différentes tâches de service public par chaque agent, chaque service et chaque catégorie professionnelle, d'autre part sur une enquête auprès du personnel de la BULAC. Il a été l'occasion de conforter certaines orientations retenues comme fonctionnelles et efficaces, et de corriger en revanche différents éléments relatifs aux dispositifs d'information sur le service public, à l'ergonomie des postes de travail et à la pertinence de certaines règles de fonctionnement d'une inutile complexité. Ce bilan du service public a été présenté au conseil d'administration de la BULAC le 21 mars 2013.

##### 6.3.1.1.1. Planning de service public

Les deux agents en charge du planning ont assuré en 2013 la coordination de la participation de **116 personnes** au service public, pour un total de **33 810 heures de service accompli**.

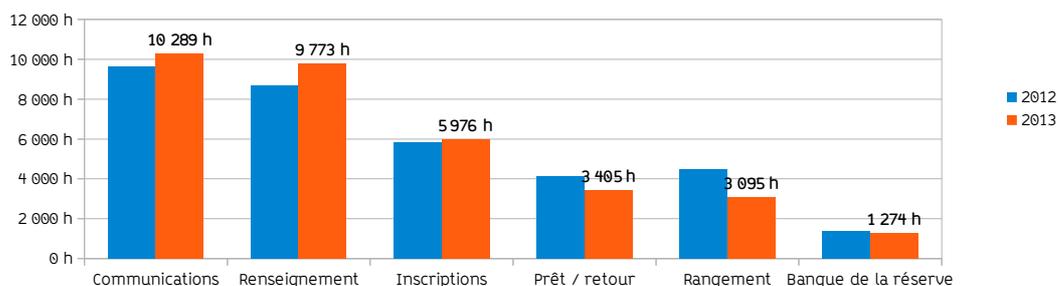
La planification du service public constitue l'une des missions primordiales du Pôle publics puisqu'elle garantit la présence du personnel de la BULAC en salles de lecture à tout moment de la journée et tout au long de l'année, et en conséquence, que la bibliothèque et ses services sont ouverts au public selon le calendrier et les horaires prévus.

Cet objectif a été pleinement atteint en 2013 puisque la BULAC a connu les **285 jours d'ouverture** du calendrier fixé par le conseil d'administration du GIP, ce qui représente un total de **3 404 heures**. Seules 16 heures de fermeture exceptionnelle ont été enregistrées, en raison de la cérémonie d'inauguration de la BULAC et de tests sur le groupe électrogène du Pôle des langues et civilisations.

Le nombre d'heures de service public nécessaires pour assurer une heure d'ouverture de la BULAC n'a pas varié entre 2012 et 2013 : 9,9 heures. Le volant horaire global d'heures de service a toutefois été redistribué cette année, les plannings des samedis ayant été allégés au bénéfice du reste de la semaine : les agents sont ainsi moins nombreux en service public le samedi, et les heures effectuées ce jour-là ne sont plus comptabilisées dans le quota d'heures de service public à effectuer chaque semaine, elles s'y ajoutent. Cette évolution a permis d'offrir davantage de régularité au planning, sans pour autant modifier le quota hebdomadaire obligatoire de chacun.

Amplitude horaire d'ouverture de la BULAC	TOTAL		Du lundi au samedi de 10h à 20h		Du lundi au samedi de 20h à 22h		Samedi de 10h à 22h	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Nombre de jours d'ouverture	284	285	284	285	284	283	47	48
Nombre d'heures d'ouverture	3 408 h	3 404 h	2 840 h	2 838 h	568 h	566 h	564 h	576 h
Nombre d'heures de service public	33 750 h	33 810 h	30 910 h	31 852 h	2 840 h	1 958 h	6 700 h	4 460 h
Moyenne d'heures de SP pour une heure d'ouverture	9,9 h	9,9 h	10,9 h	11,2 h	5,0 h	3,5 h	11,9 h	7,7 h

### 6.3.1.1.2. Activités de service public



Sans variation notable par rapport à 2012, le poste de service public qui nécessite de mobiliser le plus les agents demeure la communication des documents conservés en magasins. Comme les informations sur la consultation des documents en témoignent plus loin, les fonds conservés en magasin restent très sollicités, en partie parce que le libre-accès de la BULAC n'a pas encore atteint toute l'extension attendue.

L'activité de renseignement des lecteurs a quelque peu progressé en 2013, ce qui est un signe positif eu égard à l'importance des missions de médiation que la bibliothèque se doit de conduire envers ses usagers.

Le maintien de postes pour les inscriptions demeure nécessaire tout au long de l'année compte tenu de l'afflux régulier de nouveaux inscrits (environ un millier chaque mois).

Le poste de prêt/retour des documents est tenu en permanence, de l'ouverture à la fermeture de la bibliothèque. Il reçoit malgré tout des renforts ponctuels d'agents postés à proximité sur d'autres tâches de service public. En outre des opérations de prêt s'effectuent également aux postes chargés de la communication des documents en magasins. Le chiffre de 3 405 heures consacrées au prêt/retour de documents est donc certainement inférieur au temps réellement occupé par cette activité.

#### 6.3.1.1.3. Participation au service public

L'amplitude d'ouverture de la BULAC est permise grâce à la participation de la totalité du personnel de la filière bibliothèques au service public, à l'appui de volontaires d'autres filières, et au recours au monitorat étudiant.

#### Focus sur les moniteurs étudiants

Grâce au soutien de l'État et dans une moindre mesure de la Région Île-de-France, la BULAC dispose d'une équipe de 20 contractuels étudiants destinée à assurer le service public principalement en soirée et le samedi. Durant l'année 2013, **32 moniteurs étudiants** se sont ainsi relayés au sein de l'équipe pour un total de **12 894 heures de service public**, soit près de **40 % des heures dédiées à cette activité**.

La campagne de recrutement 2013 a été organisée en juin pour la rentrée universitaire 2013-2014. 53 candidatures ont été reçues et 23 entretiens ont été menés. Dans le cadre de cette campagne, 5 nouveaux moniteurs ont été recrutés pour le mois de septembre, puis du fait de départs, 4 autres pour le mois d'octobre.

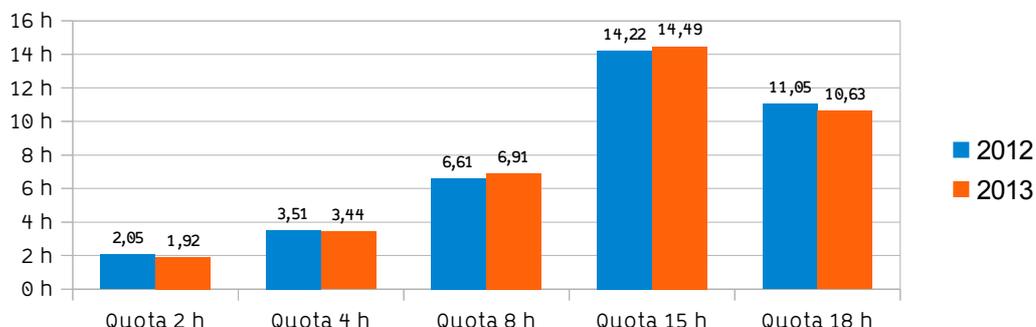
Ces nouveaux contractuels étudiants ont bénéficié d'une formation initiale de 14,4 heures en moyenne, et de 56,5 heures de formation continue au second semestre 2013.

Les obligations de service public des agents de la BULAC sont fixées sous la forme de **quotas hebdomadaires** :

- 8 heures hebdomadaires maximum en moyenne pour les agents de catégorie A et B à temps plein de la filière bibliothèques (4 heures pour un mi-temps, etc.) ;
- de 2 à 8 heures hebdomadaires maximum (au choix) pour les agents volontaires d'autres filières ;
- 18 heures hebdomadaires maximum pour les magasiniers à temps plein ;
- 15 heures hebdomadaires maximum pour les contractuels étudiants (entièrement affectés au service public).

En 2013, à l'exception de 4 personnes, tous les agents de la BULAC sont restés en dessous de leur quota maximum de service public, comme l'illustre le diagramme suivant.

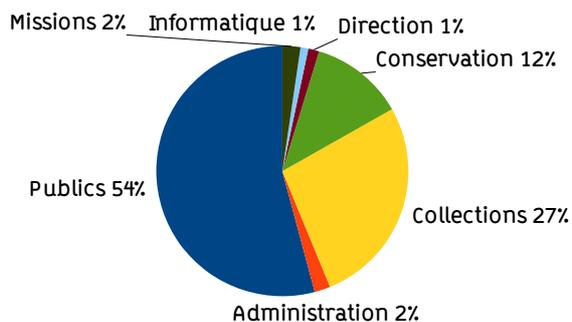
Moyenne hebdomadaire de service public effectif par type de quota



Concernant la distribution des heures effectives de service public, on ne constate aucune variation entre 2012 et 2013 : le service public continue de reposer à 40% sur les agents de catégorie A et B à temps plein, à 40% sur les contractuels étudiants, et à 20% sur les agents magasiniers, ou à temps partiel, ou hors filière bibliothèques.

La contribution des Pôles ou Missions de la BULAC au service public est donc moins fonction de l'importance de leurs effectifs que de la typologie des personnels qui les composent.

Contribution des Pôles et Missions de la BULAC au service public



### 6.3.1.2. Les publics de la BULAC

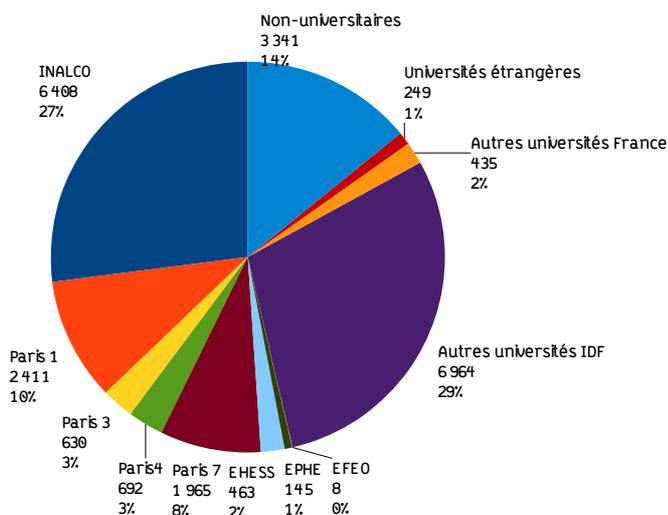
Depuis son ouverture en décembre 2011, la BULAC a enregistré 34 700 inscriptions. À la date du 30 septembre 2013, 23 711 inscriptions étaient en cours de validité, ce qui représente **un doublement du nombre d'inscrits par rapport au 30 novembre 2012**.

La BULAC a accueilli plus d'un millier de nouveaux lecteurs chaque mois depuis son ouverture et cette affluence n'a pas faibli en 2013. Si les lecteurs des établissements du GIP BULAC et les orientalistes sont bien au rendez-vous, le public de la BULAC est également constitué d'étudiants de l'ensemble de la communauté universitaire d'Île-de-France, quelle que soit leur discipline. Cet afflux, signe du succès de la BULAC, n'est pas sans constituer un facteur d'inquiétude pour le public cible qui peut avoir le

sentiment de peine à trouver sa place au sein de salles de lecture fréquemment saturées. Des pistes de régulation ont été présentées par le Pôle publics au conseil scientifique et au conseil d'administration de la BULAC en décembre 2013. Les préconisations qui en sont issues seront progressivement mises en œuvre en 2014.

### 6.3.1.2.1. Inscrits par établissement

#### Inscrits par établissement au 30 septembre 2013



Les 23 711 inscriptions au 30 septembre 2013 sont constituées à 54,5% de lecteurs rattachés aux 8 établissements du GIP, à 33% de lecteurs d'autres établissements universitaires, et à 12,5% de lecteurs non-universitaires.

L'inscription à la BULAC étant obligatoire, elle comptabilise aussi bien les usagers réguliers de la bibliothèque que des visiteurs occasionnels.

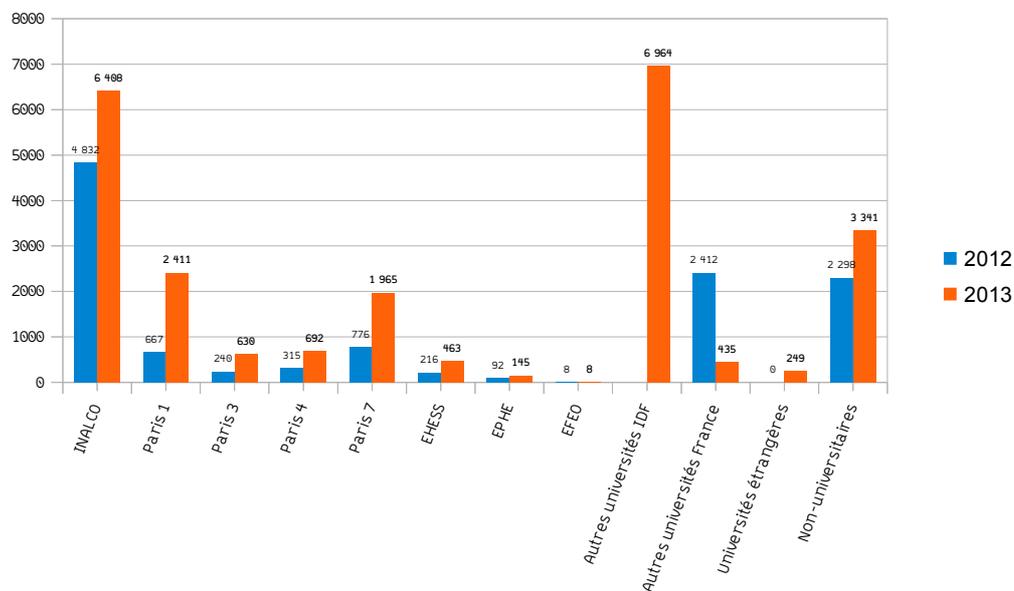
Malgré les disparités de motivations pour l'utilisation de la bibliothèque, la dominante universitaire s'est donc maintenue sur les deux années d'ouvertures, avec 87,5% de public étudiant ou enseignant-chercheur. Parmi ces publics, les lecteurs du GIP sont largement majoritaires, bien qu'avec de grandes disparités, puisque l'INALCO fournit à lui seul la moitié des lecteurs du GIP.

Par rapport à 2012, la plus forte augmentation d'inscrits au sein des établissements du GIP concerne Paris 1 (+ 261%).

Paris 3, Paris 4, Paris 7 et l'EHESS ont quant à eux au moins doublé leurs inscrits en un an.

La progression de 33% des inscrits de l'INALCO, inférieure à celles des autres établissements, est éminemment compréhensible dans la mesure où dès 2012 la majorité des effectifs s'était déjà inscrite. Globalement, en un an, les inscrits membres d'un établissement du GIP ont progressé de 78%.

Inscrits par établissement : comparaison 2012-2013



Gain en notoriété, effet d'aubaine, attrait pour un lieu de travail nouveau dans le panorama d'Île-de-France, **les usagers extérieurs aux établissements du GIP ont fait un bon de 134% entre 2012 et 2013.**

En raison de modifications des relevés statistiques concernant cette population, il n'est possible que de l'étudier dans sa globalité : alors qu'en 2012 les étudiants hors-GIP étaient regroupés dans l'ensemble « Autres universités France », ils sont désormais ventilés en deux groupes (« Autres universités France » et « Autres universités Île-de-France »). Quoiqu'il en soit, c'est sans conteste le groupe qui a massivement « découvert » la BULAC en 2013.

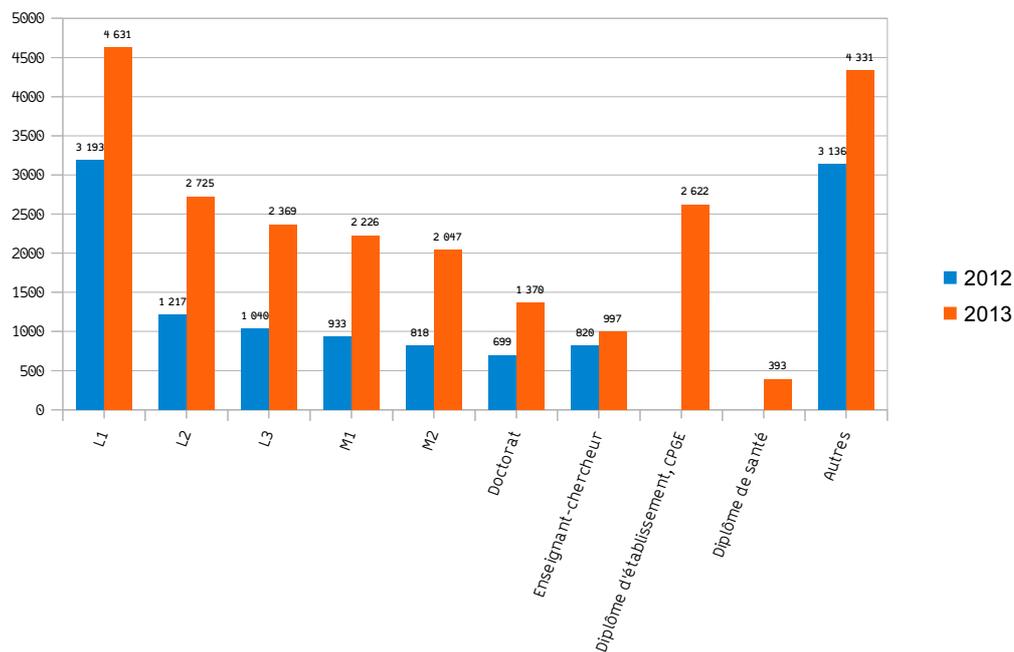
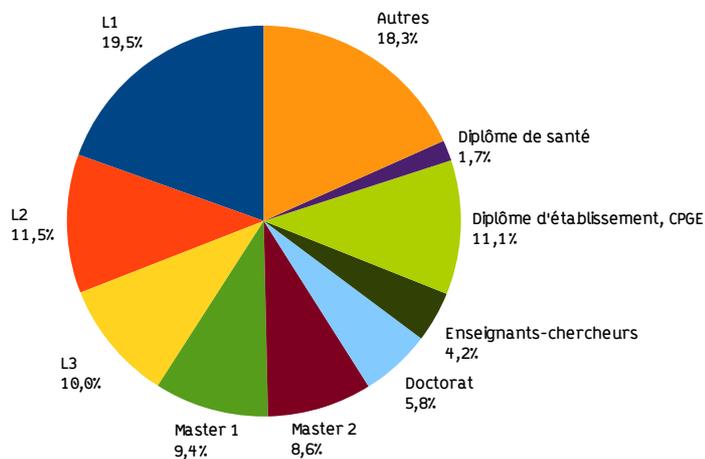
Ces données sur les inscrits ne donnent pas une image juste de l'usage de la BULAC : les données de fréquentation du 6.3.1.3. ci-dessous relativisent la part effective du public hors-GIP dans l'occupation des salles de lecture.

#### 6.3.1.2.2. Inscrits par type de lecteur

En synthèse :

- Les étudiants en licence représentent 41% des inscrits de la BULAC,
- les master 18%,
- les doctorants 6%,
- les étudiants hors cursus LMD 13%,
- les enseignants-chercheurs 4%,
- et le public non-universitaire 18%.

Inscrits par type de lecteur au 30 septembre 2013



L'augmentation du nombre d'inscrits entre 2012 et 2013 concerne toutes les catégories. Il est important de mentionner que, bien que les effectifs de licence restent largement majoritaires, plus le niveau du diplôme préparé est élevé, plus cette augmentation est proportionnellement importante, jusqu'au master 2 : si la progression des inscriptions d'étudiants en licence est de +78%, elle est en revanche de +144% pour les étudiants en master. Le nombre d'étudiants en doctorat à quant à lui quasiment doublé et les enseignants-chercheurs continuent à montrer leur intérêt

pour la BULAC et ses collections avec une augmentation de 22% de leurs inscriptions.

Dans le cas des étudiants en licence, la progression est assez également distribuée entre établissements du GIP (+76%) et hors GIP (+88%). Il en va de même pour les masters : +140% pour le GIP et +154% hors GIP. Dans le cas des étudiants en doctorat, l'augmentation est essentiellement le fait du GIP (+120%) plutôt que des autres établissements (+54%). *A contrario*, les nouveaux inscrits enseignants-chercheurs sont eux principalement en dehors du GIP (+37% contre +13% issus du GIP).

Afin de mieux identifier la part du public hors-LMD, deux catégories statistiques nouvelles ont été créées en 2013 : « Diplômes d'établissement et classes préparatoires aux grandes écoles » (CPGE), et « Diplômes de santé ». Faut de chiffres en 2012 pour ces deux catégories numériquement très importantes, il est impossible de retracer une évolution avec précision, même si celle-ci est nécessairement conséquente. De plus, les chiffres de 2013 se rapportant aux diplômes de santé manquent encore de fiabilité compte tenu de l'impossibilité de corriger les données des inscriptions effectuées avant la création de cette catégorie.

L'augmentation des inscriptions du public non-universitaire apparaît quant à elle assez modérée avec 38% de progression, mais il est à souligner que le chiffre de 2012 rassemblait une bonne part des deux catégories sus-mentionnées, et qu'il était ainsi certainement surévalué par rapport à la définition désormais retenue pour le public non-universitaire dans les statistiques 2013 de la BULAC. D'où une progression 2012-2013 probablement plus importante des publics non-universitaires que ne le donne à voir le diagramme ci-dessus.

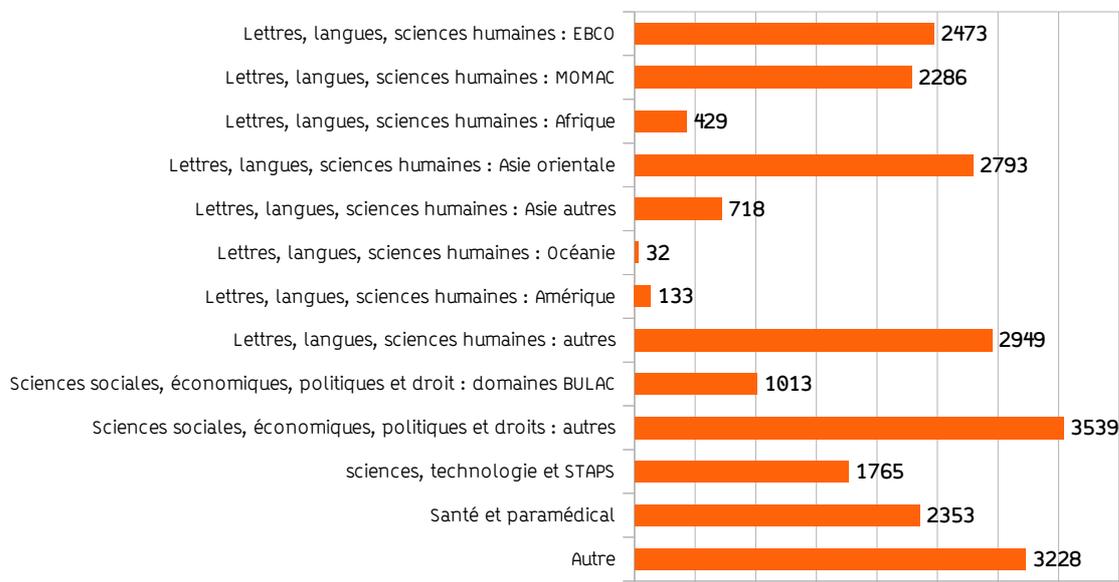
#### 6.3.1.2.3. Inscrits par discipline

Les domaines d'intérêt des inscrits de la BULAC ou les disciplines qu'ils étudient sont recueillis de manière déclarative et font souvent partie des éléments manquants de précision lors des inscriptions à la BULAC. Le graphique ci-dessous est donc principalement indicatif et fournit des informations non relevées en 2012. Il convient de le manier avec prudence.

Ce qui apparaît néanmoins de façon manifeste, c'est la **prépondérance des inscriptions en lettres, langues et sciences humaines (autour de 50%)**. Il faut également souligner que le domaine « Santé et paramédical » est sur ce graphique très présent avec un chiffre de 2 353 probablement plus proche de la réalité que celui des 393 inscrits en diplômes de santé des statistiques par diplôme.

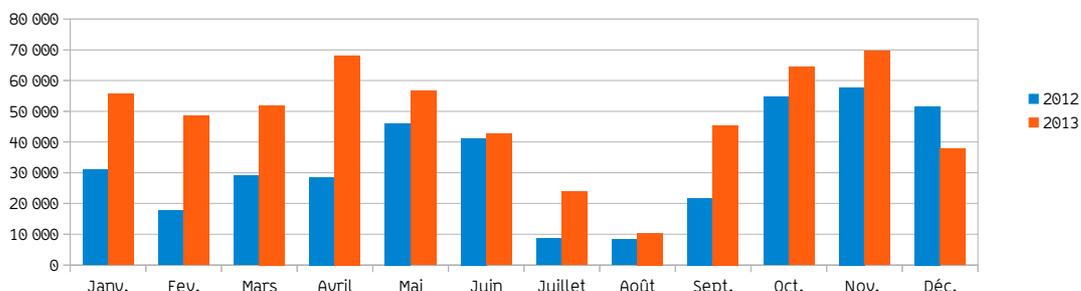
**La distribution entre « orientalistes » et autres lecteurs est de l'ordre de 45%/55%, chiffres encore une fois à manier avec précaution : une inscription ne dit rien de l'intensité de la fréquentation.**

### Inscrits par discipline au 30 septembre 2013



### 6.3.1.3. Fréquentation

#### Nombre d'entrées par mois : comparaison 2012-2013



Les données d'entrées sont établies à partir du compteur de passages installé à la sortie de la bibliothèque. Ce dispositif indépendant du système de contrôle d'accès fournit une estimation de la fréquentation de la BULAC. Bien que ce système manque de fiabilité, c'est un indicateur commun en bibliothèque et dont le mode de calcul (soustraction d'un tiers du total pour pondérer les allées et venues d'un même lecteur) permet des comparaisons annuelles.

Avec 575 176 entrées ainsi estimées en 2013, l'augmentation observée entre 2012 et 2013 est de l'ordre de 45%. Depuis le mois d'octobre 2012, et avec une pause estivale de juin à août 2013, la BULAC connaît la pleine occupation de ses salles sur des créneaux horaires généralement situés entre 12h00 et 17h00, avec des variations d'amplitude qu'il est difficile de retracer ou d'anticiper. Désormais, mis à part les mois de juin, juillet, août, et le mois de décembre, la fréquentation reste élevée toute l'année avec plus de 45 000 entrées mensuelles.

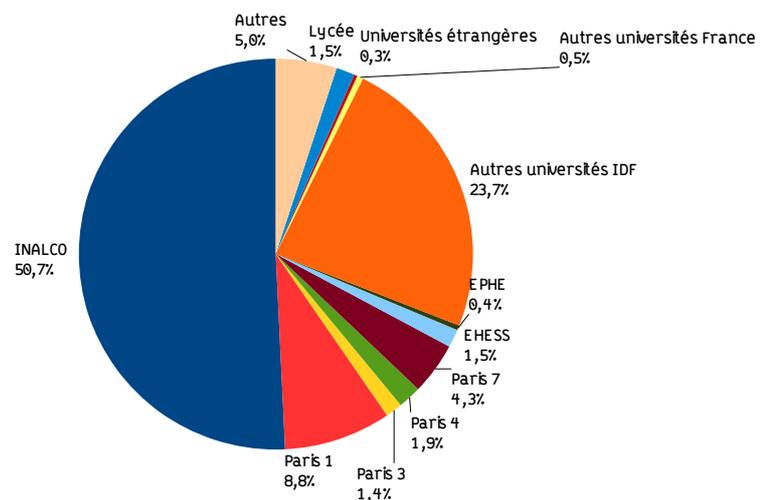
Le relevé par comptage manuel du nombre de lecteurs présents après 20h30 à la bibliothèque permet quant à lui d'établir une **fréquentation moyenne sur les tranches horaires en soirée de 212,5 lecteurs en 2013**, en nette progression par rapport à 2012 (moyenne de 128 lecteurs). Hormis les mois de novembre-décembre (pic) et de juillet-août (creux), cette fréquentation est particulièrement stable.

Le système de contrôle d'accès à l'entrée de la BULAC permet par ailleurs de connaître précisément, outre le nombre, le profil des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, grâce à des extractions statistiques rétrospectives effectuées sur des échantillons d'une semaine tous les mois. Les données issues de ces statistiques offrent une représentation fiable de la fréquentation réelle de la BULAC puisqu'elles s'appuient sur le profil de visiteurs uniques (le biais du compteur de passage en sortie est ici neutralisé).

Sur la base de ces carottages mensuels (le diagramme ci-dessous est établi à partir de la semaine test de novembre 2013, archétypique), il apparaît ainsi que **la fréquentation de la BULAC est à plus de 50% le fait d'étudiants ou enseignants de l'INALCO, l'ensemble du GIP représentant pour sa part 68% de la fréquentation moyenne du lundi au vendredi.**

Les étudiants et enseignants issus d'autres établissements représentent pour leur part un quart du lectorat, et le public non universitaire moins de 7%.

Fréquentation de la BULAC : semaine du 18 au 23 novembre 2013



Ces données permettent de constater que le public de la BULAC n'a pas dérivé vers une composition à l'opposé de celle espérée, le public cible du GIP étant majoritaire.

L'analyse des domaines d'étude et de recherche, établie sur les mêmes bases, fournit des chiffres assez proches. La fréquentation de la bibliothèque :

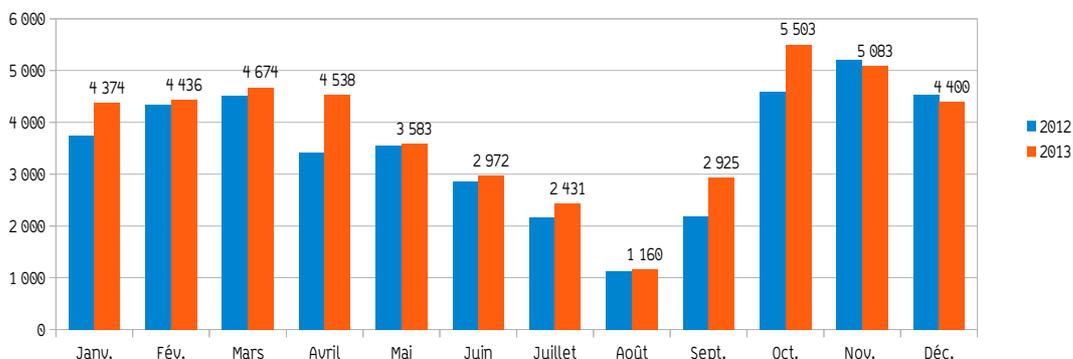
- est au trois quarts le fait de lecteurs associés au domaine « Lettres, sciences humaines et sociales » (parmi lesquels on compte environ 60% de lecteurs étudiants ou chercheurs dans les domaines de la BULAC) ;
- est pour 20 % le fait de lecteurs pour lesquels la BULAC n'offre aucune ressource documentaire digne d'intérêt (sciences et technologies, STAPS, santé) ;
- est pour 7% le fait de lecteurs non-universitaires (dont il est difficile de déterminer la motivation : il peut aussi bien s'agir de chercheurs retraités ou d'érudits orientalistes que d'habitants du quartier fréquentant leur bibliothèque de proximité).

La fréquentation de la BULAC par des lecteurs uniquement à la recherche d'une place de travail s'élève donc à un peu plus de 20 % des visiteurs quotidiens du lundi au vendredi.

#### 6.3.1.4. Prêts

La BULAC a enregistré 46 079 prêts en 2013, contre 42 241 en 2012. Le prêt de documents a globalement augmenté de 9% de 2012 à 2013. Il faut y voir l'effet positif de la politique d'accès pratiquée par la BULAC : même lorsque les espaces de la bibliothèque sont saturés, l'accès à la BULAC reste ouvert, permettant au public d'emprunter dans tous les cas.

Prêts par mois : comparaison 2012-2013



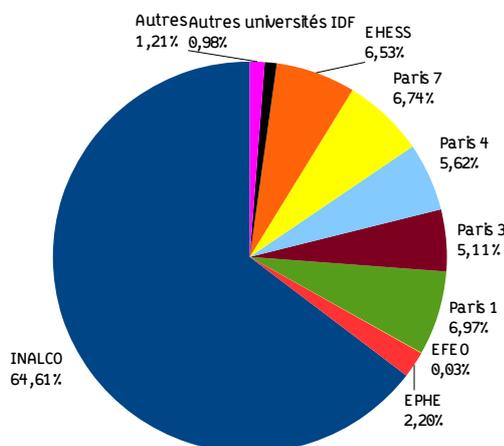
Il est à noter que les pics de fréquentation annuels correspondent également aux pics d'emprunts : **preuve que les publics cibles de la BULAC dominant dans la composition du lectorat fréquentant.**

Le prêt est ouvert aux membres étudiants et enseignants-chercheur du GIP, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et aux chercheurs accrédités.

Comme l'illustre le diagramme ci-dessous, l'emprunt est principalement le fait des membres de l'INALCO (63%), qui sont aussi le public majoritaire de la BULAC. Paris I, Paris 3, Paris 4, Paris 7 et l'EHESS se partagent ensuite à parts égales le tiers des prêts enregistrés.

Les 4% restants sont le fait de l'EPHE, de l'EFEO et d'universitaires hors-GIP. Les lecteurs membres de Paris 3, Paris 4 et l'EHESS ont ceci de remarquable qu'en termes de fréquentation ils constituent un public numériquement peu important, mais gros utilisateur des collections de la BULAC.

Prêts 2013 par établissement



Les documents empruntés sont à 60% issus du libre-accès de la BULAC et à 40% de ses magasins. Les collections en magasins les plus empruntées sont les généralités transverses en langues occidentales, documentation qui trouverait avantageusement sa place en libre accès. Le prêt de DVD, bien que portant sur un fonds assez limité de 486 items, représente environ 4,5% du total des prêts, soit un taux de rotation du fonds de 4,29.

Taux de rotation du libre-accès	Nombre de documents	Nombre de prêts	Taux de rotation
Libre-accès mezzanine (hors DVD)	1 379	369	0,27
Libre-accès étude	34 296	17 288	0,50
Libre-accès recherche	76 877	8 778	0,11
<b>Total libre-accès</b>	<b>112 552</b>	<b>26 435</b>	<b>0,23</b>

Hors DVD, le taux de rotation (nombre de documents empruntés divisé par le nombre de documents en libre accès<sup>16</sup>) des collections en libre-accès est de 0,23.

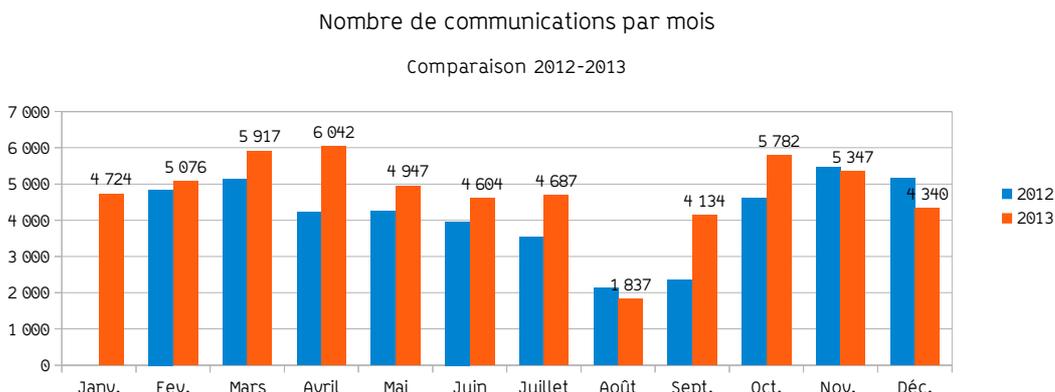
Le détail des taux de rotation par zones du libre-accès manifeste des disparités profondes : on distingue sans peine le libre-accès recherche du rez-de-jardin, aux collections très spécialisées, des fonds du libre-accès étude du rez-de-chaussée, orientés vers les besoins plus massifs des étudiants.

16 Les documents exclus du prêt, marginaux, n'ont pas été retirés du total des documents en libre-accès pour calculer ce taux.

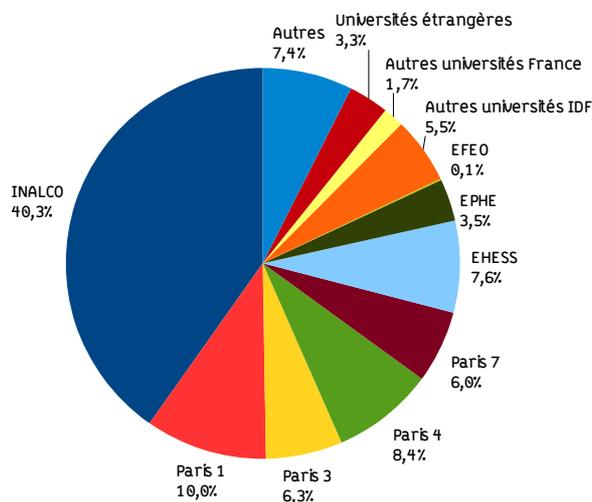
### 6.3.1.5. Communications des magasins

57 437 communications de documents en magasins ont été réalisées à la BULAC en 2013, contre 45 670 en 2012. Le nombre de documents communiqués des magasins a ainsi crû de 25,8 % entre 2012 et 2013, et reste important malgré le développement de la documentation en libre-accès.

#### Communications des magasins par mois : comparaison 2012-2013



#### Communications des magasins en 2013 par établissement



La consultation des fonds en magasin étant ouverte à tous les publics de la BULAC, elle constitue un marqueur de l'intérêt des lecteurs hors-GIP pour les collections de la bibliothèque.

Il est en effet remarquable que 18% des demandes sont le fait de ce public qui pour la plupart ne peut prétendre au prêt et représente environ 30% des lecteurs quotidiennement présents.

Communications par banque

Communications par banque	Nombre de communications initiales	Nombre de communications initiales par jour
Rez-de-jardin	52 425	184
Réserve	2 899	10
Rez-de-chaussée	2 113	7
<b>TOTAL</b>	<b>57 437</b>	<b>202</b>

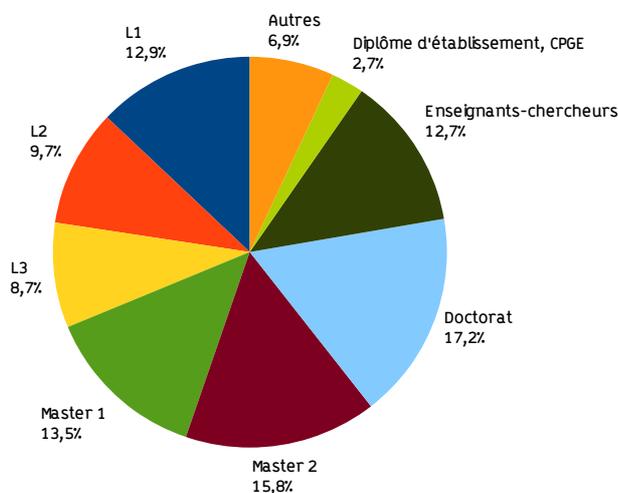
La grande majorité des documents des magasins est communiquée comme il se doit en banque du rez-de-jardin à un rythme moyen de 184 documents par jour (202 documents communiqués par jour en prenant en compte toutes les banques de la bibliothèque).

Après 20h00 (fermeture des niveaux mezzanine et rez-de-jardin), les documents des magasins sont restitués par les lecteurs à la banque du rez-de-chaussée, et c'est là qu'ils viennent les récupérer lors de leur(s) visite(s) ultérieure(s).

Les 2 899 documents communiqués en salle de la Réserve sont pour 2 525 d'entre eux des ouvrages patrimoniaux ou anciens appartenant au fonds de la Réserve, et pour le reste des documents des magasins généraux fragiles, très abîmés, ou de grand format, ce qui impose des conditions de consultation aménagées que la salle de la Réserve est conçue pour proposer.

6.3.1.6. Consultations des documents par type de lecteur

Prêts et communications des magasins en 2013 par type de lecteur



L'examen des prêts et communications des magasins en fonction de la typologie du lectorat fait ressortir des tendances très affirmées :

- **les étudiants du master 1 au doctorat** sont à l'origine de près de **50% de l'activité de consultation** ;
- **les enseignants-chercheurs** représentent 4,2% des inscrits et 2% des fréquentants de la BULAC mais ils sont à l'origine de **13% des prêts et demandes de communications des magasins** sur l'année 2013.

Ces éléments caractérisent fortement la BULAC comme bibliothèque de recherche, sans toutefois pour autant épuiser son identité : alors que la part de la documentation de niveau licence proposée par la BULAC reste encore très restreinte, **les étudiants de licence** représentent plus de **30 % des utilisateurs de documentation**.

**En parfaite cohérence avec les principes qui ont présidé à son existence, la BULAC est un lieu où coexistent effectivement les usages des chercheurs et ceux des étudiants.**

#### 6.3.1.7. Origine des documents consultés

Les demandes de communications des magasins comme les prêts portent sur tous les fonds, propres ou en dépôt à la BULAC.

On peut noter, sur la base des données disponibles, que les documents issus de la BIULO représentent de 80% à 85% des consultations (voir annexe 8.7.).

Les autres fonds les plus consultés sont ceux acquis par la BULAC (10% des prêts), ceux de de l'Institut d'études iraniennes (IEI), et ceux du Centre d'études africaines de l'EHESS.

Viennent ensuite dans une faible mesure (moins de 4% du total) les fonds du Centre d'études slave de Paris 4, de l'EFEQ, du fonds slave de la Sorbonne et du fonds turc de Paris 3.

Le reste des fonds représente moins de 1% des consultations.

#### 6.3.1.8. Consultation sur place des documents en libre-accès

Des statistiques portant sur la consultation sur place des documents en libre-accès sont produites chaque année par l'équipe accueil des public, sur la base d'une ou plusieurs semaines-tests (du 18 novembre au 7 décembre en 2013, période de forte affluence).

Les données collectées en 2013, qui portent sur un échantillon de 5 291 documents<sup>17</sup>, confirment les enseignements de 2012 :

- le mardi est le jour où les documents du libre-accès sont les plus consultés sur place, le samedi celui où ils le sont le moins ;
- c'est l'après-midi (14h-20h) que le plus de documents du libre-accès sont consultés sur place, et en soirée (20h-22h) où ils le sont le moins ;
- les consultations sur place concernent à 57% le libre-accès étude, à 42% le libre-accès recherche, pour 1% les documents de la mezzanine ;

---

<sup>17</sup> En appliquant la méthode d'évaluation de la consultation sur place de documents en libre-accès retenue par l'ESGBU (Enquête statistiques générale sur les bibliothèques universitaires), on peut estimer à 83 774 le nombre de documents du libre-accès consultés sur place chaque année à la BULAC. Toutefois, le carottage ayant été réalisé durant une période de forte activité, il est raisonnable de penser que ce chiffre est surévalué par rapport à des périodes de fréquentation plus moyenne.

- les documents du libre-accès consultés sur place sont essentiellement des monographies (à 95%) et pour seulement 5% des périodiques. La consultation sur place de DVD est négligeable : 689 visionnages en 2013 pour 802 utilisateurs, soit une moyenne de 2,5 DVD consultés par jour. Le parc de 14 postes dédiés à ce type de consultation apparaît de ce fait surdimensionné ;
- les documents du libre-accès consultés sur place sont pour les 3/4 des documents en langues occidentales et pour 1/4 des documents en langues vernaculaires ;
- 65% des documents du libre-accès consultés sur place sont empruntables (pour rappel, tous les inscrits à la BULAC ne bénéficient pas du droit d'emprunt) ;
- 761 documents du libre-accès sur 5 291 (soit 14 % de l'échantillon) ont été consultés sur place plusieurs fois durant les 3 semaines de la période-test ;
- 11 % des documents du libre-accès consultés sur place concernent le domaine EBCO, 35 % le domaine MOMAC, 10 % le domaine Afrique, 35 % le domaine Asie, 8 % les généralités, le % restant se partageant entre les domaines Océanie et Amériques.

#### 6.3.1.9. Prêts de câbles réseau

En l'absence de WiFi, les usagers de la BULAC peuvent avoir accès à l'Internet et aux services numériques de la bibliothèque sur leur ordinateur personnel en se connectant grâce à un câble réseau.

Afin de permettre au public non averti d'accéder à ce service, il est possible d'emprunter un câble à la banque du rez-de-chaussée de la BULAC.

En 2013, la centaine de câbles disponibles a été l'objet de 28 870 prêts, soit la totalité du stock chaque jour. Ce service, initialement de l'ordre du dépannage, était destiné à disparaître progressivement au bénéfice de l'usage de câbles personnels par les lecteurs. Chronophage pour les agents et déresponsabilisant pour les usagers, il sera remplacé en 2014 par un distributeur automatique.

#### 6.3.1.10. Réservation de documents

Le service de réservation de documents permet aux lecteurs de faire mettre de côté un document emprunté ou consulté par un autre lecteur.

Ce service, qui a connu quelques dysfonctionnements en 2013 se traduisant par des oublis de mise de côté ou l'absence d'envoi de message d'alerte aux lecteurs dans le cas où plusieurs réservations concernaient un même exemplaire, n'est véritablement efficace que depuis le dernier trimestre 2013. Les réservations n'en ont pas moins porté cette année sur 1 989 exemplaires.

Elles sont le fait pour 43 % d'étudiants de licence, pour 44 % d'étudiants en master ou doctorat, pour 9 % d'enseignants-chercheurs.

#### 6.3.1.11. Réservations de place et d'espaces

Les services de réservation de place et d'espaces ont connu leur première année complète de fonctionnement en 2013.

Très sollicité depuis son ouverture, le dispositif de réservation d'espaces connaît une pleine utilisation en ce qui concerne les carrels de jours, carrels de nuit et salles de travail de groupe de nuit, pour lesquels le délai

d'anticipation souhaitable pour espérer trouver des disponibilités est en général de deux semaines.

En revanche, le service de réservation de place a tardé à être adopté par son public. La saturation récurrente de la bibliothèque lui a toutefois donné un nouveau souffle et la moyenne de 15 places réservées par jour (sur 95 réservables) est probablement destinée à augmenter.

Quant aux trois salles de travail de groupe de jour dont l'accès est réservé aux enseignants-chercheurs, elles sont moins utilisées (en moyenne 5,8 heures par jour, sur un potentiel de 10 heures) que leur version de nuit : parce que ces dernières peuvent être réservées plusieurs jours avec de la documentation en dépôt ?

Enfin, les salles de formation ont connu chacune une moyenne d'utilisation de 2 heures par jour et le carrel réservé aux handicapés a été utilisé 81 jours sur l'année.

Réservations de places et espaces	Nombre de places/espaces	Nombre d'heures	Nombre de réservations
Place	95	35 283 h	4 422
Carrel	17	100 405 h	1 805
Carrel de nuit	9	63 774 h	744
Salle de travail de groupe	10	4 972 h	660
Salle de travail de groupe de nuit <sup>18</sup>	5	29 915 h	295
Salle de formation	4	2 326 h	405
Carrel de nuit (réservé public handicapé)	1	1 161 h	34
<b>TOTAL</b>		<b>237 836 h</b>	<b>8 365</b>

Durées des réservations par type d'espace											
Espaces réservables	Durée de réservation en jours										TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 à 32	
Place	4 409	13	0	0	0	0	0	0	0	0	4 422
Carrel	901	165	116	90	132	209	158	25	3	6	1 805
Carrel de nuit	84	210	82	53	39	55	50	55	96	20	744
Salle de groupe	652	3	4	1	0	0	0	0	0	0	660

18 En sus des 5 salles de travail de groupe de nuit ouvertes à la réservation, 2 ont été attribuées à l'année à des laboratoires de recherche.

Salle de groupe de nuit	42	79	31	16	16	10	15	14	41	31	295
Salle de formation	405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405
Carrel de nuit accès restreint	8	19	2	2	2	0	0	0	0	1	34
<b>TOTAL</b>	<b>6 501</b>	<b>489</b>	<b>235</b>	<b>162</b>	<b>189</b>	<b>274</b>	<b>223</b>	<b>94</b>	<b>140</b>	<b>58</b>	<b>8 365</b>

Les carrels (réservables pour une durée renouvelable de 1 à 6 jours) sont très majoritairement utilisés pour une durée d'une journée (50% des réservations, contre 12% pour une durée de 6 jours consécutifs). Seuls 10% des réservations sont prolongées jusqu'à 7 ou 8 jours.

Les carrels de nuits sont le plus souvent, dans 39% des cas, réservés pour une durée de 1 à 3 jours. Seuls 7% des réservations concernent une durée de 6 jours consécutifs, mais 13% d'entre elles ont été prolongées jusqu'à 9 jours.

Les pratiques de réservation des salles de groupe de nuit sont assez proches de celles relevées dans le cas des carrels de nuit.

Les réservations de courte durée sont donc la norme pour les carrels et dominant pour les réservations des espaces de nuit : contraintes liées à l'indisponibilité des espaces réservables ou choix délibérés des lecteurs ?

### 6.3.1.12. Renseignement à distance

Jusqu'en septembre 2013 la BULAC participait au service de questions-réponses mutualisé Rue des Facs. Compte tenu du nombre extrêmement faible de questions qui parvenaient aux bibliothécaires par la plateforme QuestionPoint, la BULAC n'a pas souhaité renouveler sa participation, payante, à Rue des Facs.

Le renseignement à distance assuré par le Pôle publics opère donc désormais uniquement par messagerie *via* des adresses génériques (le renseignement téléphonique étant quant à lui assuré par le Pôle administration et logistique) :

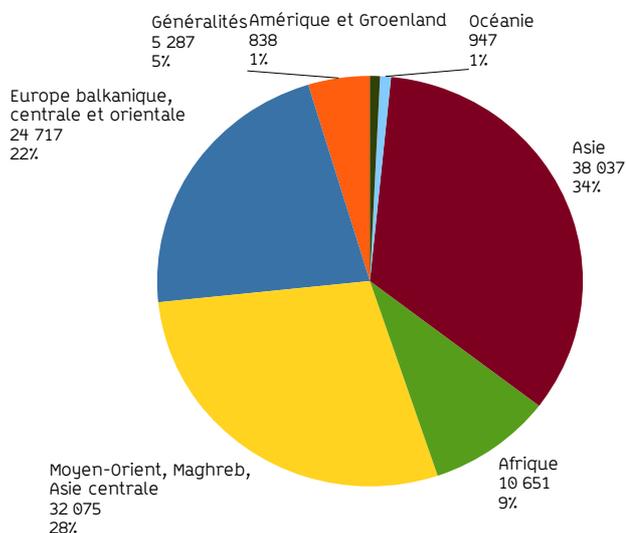
- L'adresse [contact@bulac.fr](mailto:contact@bulac.fr), adresse principale de contact de la BULAC, a reçu en 2013 750 messages : demandes concernant les inscriptions, les services, le compte-lecteur, demandes de renouvellement de prêt, renseignements bibliographiques, remarques des lecteurs sur les services de la BULAC, etc. Cette adresse permet notamment aux usagers de faire remonter les soupçons d'erreurs d'enregistrement de prêt ou de retour de document(s), dont le Pôle publics doit ensuite vérifier la présence ou pas en rayons.
- L'adresse [koha-server@bulac.fr](mailto:koha-server@bulac.fr) d'expédition automatique des messages générés par Koha permet d'enregistrer les modifications des données (adresse, etc.) saisies lors de l'inscription des lecteurs.
- L'adresse [copies@bulac.fr](mailto:copies@bulac.fr) permet d'instruire les demandes de remboursement portant sur le service de reprographie.
- L'adresse [perdu@bulac.fr](mailto:perdu@bulac.fr) est utilisée par les lecteurs en cas de perte d'affaires personnelles dans la salle de lecture.

### 6.3.1.13. Opérations de gestion interne

L'équipe accueil des publics gère également tout un ensemble d'opérations internes :

- **Circulation des documents** : vérification du retour effectif des documents dont les demandes de communication ont expiré, retour des documents présents en banque dont la réservation a expiré, vérification de l'en-cours des communications des magasins avant envoi de lettres de réclamation aux lecteurs, et vérification des erreurs d'enregistrement de retour de documents signalées par les lecteurs, expédition des courriels et courriers de relance aux lecteurs en cas de retard dans la restitution de documents empruntés ou de non restitution de documents des magasins en consultation sur place, envoi aux scolarités des établissements du GIP des listes d'étudiants en retard dans la restitution de documents empruntés pour blocage administratif au moment de la délivrance du quitus, afin de forcer à la restitution des documents concernés en fin d'année universitaire.
- **Gestion des collections en libre-accès** : suivi intellectuel des collections, diffusion de tableaux de bord et transmission d'objectifs de sélection au Pôle collections, transmission d'informations liées au traitement des documents au Pôle conservation, présentation des collections en salles de lecture, opérations de refoulement et d'intégration de collections au libre-accès, statistiques de consultation, contrôle des notices dans le catalogue en collaboration avec le Pôle informatique.
- **Rangement et reclassement des collections en libre-accès** : il est procédé à ces opérations dans le cadre du service public, quotidiennement pour le rangement (qui représente 40 heures de travail hebdomadaire), et une fois par semaine pour le reclassement (5 heures de travail hebdomadaire). Les volants horaires cités ne tiennent pas compte des opérations plus exceptionnelles de réorganisation des espaces (ainsi l'implantation des périodiques en rez-de-jardin a été complètement revue en août 2013).
- **Recotation des collections en libre-accès** : cette activité a concerné 339 documents en 2013 (63% en libre-accès recherche, 34% en libre-accès étude, et 3% en mezzanine), soit 45 % de moins qu'en 2012, ce qui est bon signe.
- **Statistiques de consultation sur place des documents en libre-accès** (carottages sur semaines-tests : voir en 6.3.1.8.).
- **Récolement** : après le libre accès étude en 2012, l'équipe accueil du Pôle publics, en collaboration avec le Pôle collections, a conduit le récolement du libre-accès recherche, du 11 février au 21 mars 2013. 76 877 documents ont ainsi été récolés (contre 31 459 en 2012 pour le libre-accès étude), débouchant sur la correction d'environ 7 000 notices (absence de localisation et/ou de cote) et le repérage de 2 742 documents manquants (mal-rangés, perdus, volés, etc.). Ce récolement complet, sur deux ans, des 112 243 documents du libre-accès présents au 31/12/2013 a permis la constitution de tableaux de bord par niveau du bâtiment et par aire géographique, mis à jour trimestriellement.

### Constitution du libre-accès par domaine géolinguistique au 31 décembre 2013

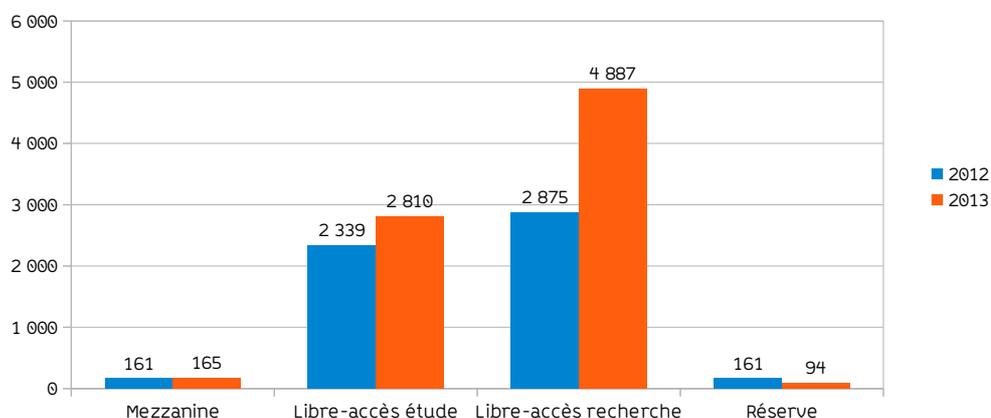


### Constitution du libre-accès par niveau au 31 décembre 2013

Niveau	Libre-accès étude	Mezzanine	Libre accès recherche	TOTAL
Nombre de documents	34 296	1 379	76 877	112 243
%	31 %	1 %	68 %	100 %

- Enregistrement et rangement des collections intégrées au libre-accès : 7 956 documents en 2013 contre 5 536 en 2012. 47% de ces nouveautés sont en langues occidentales, 53% en langues vernaculaires.

### Intégrations 2013 au libre-accès



- **Aménagement des salles de lecture** : en 2013, les derniers éléments mobiliers du marché de premier équipement de la BULAC ont été réceptionnés en salle de lecture, et les commandes de mobilier complémentaire livrées. La documentation générale en libre-accès sur l'aire MOMAC est donc désormais présentée sur rayonnages et non plus sur des chariots, et les périodiques du libre-accès mezzanine bénéficient de bacs adaptés au format magazine. Par ailleurs, 20 chaises et 4 chauffeuses à destination des lecteurs sont venues compléter l'équipement des salles de lecture. Enfin la banque du rez-de-jardin a été modifiée afin de mieux répartir travail face au public et réception des documents issus des magasins.
- **Mise à jour de la signalétique des collections** : 697 cartels ont été réalisés en 2013, principalement à destination du libre-accès recherche, suite à un travail de relevés et de vérifications systématiques. Afin de gagner en lisibilité, la totalité de la signalétique des travées a également été refondue sur la base des codes couleur de la petite cinquantaine de cartes géolinguistiques destinées à la présentation des fonds de la BULAC et désormais disponibles en libre service dès l'accueil de la BULAC. Enfin l'équipe accueil des publics a également œuvré tout au long de l'année à la réalisation d'affiches et d'affichettes pour la salle de lecture, destinées à informer les lecteurs des nouveaux services et à leur rappeler les règles de conduite à observer dans les espaces.
- **Reprographie** : les équipements de reprographie à disposition en accès libre en salle de lecture comprennent 5 photocopieurs, 4 imprimantes, 2 scanners (impressions et enregistrements sur clé USB) et 2 lecteurs/reproducteurs de microformes (qui ont été déplacés de la salle de lecture du rez-de-jardin à la salle de la Réserve au mois de mai). Ces équipements ont été très sollicités en 2013 : le volume des copies et impressions payantes a augmenté de 45 % par rapport à 2012, ce qui a permis à la BULAC de franchir le seuil de rentabilité fixé par le prestataire et **d'enregistrer des recettes grâce à ce service, à hauteur de 6 513,24 €.**

Type de copie	Nombre de copies
Photocopies	383 516
Impressions	257 133
<b>Total photocopies + impression</b>	<b>640 649</b>
Scans sur clé USB	270 820
<b>Total des reproductions sur le matériel en salle</b>	<b>911 469</b>

Le maintien du bon fonctionnement des équipements de reprographie est une tâche lourde, réclamant un suivi quotidien : contrôle régulier de l'alimentation des machines, gestion des stocks de papier et toners afin d'anticiper les commandes au prestataire de la délégation de service (1 261 ramettes A4 et 20 ramettes A3 consommées en 2013), maintenance de premier niveau, et alerte du prestataire au-delà (plus

de 1 000 interventions en 2013, 67 pannes répertoriées, 32 interventions du prestataire), assistance au public pour l'utilisation des appareils, enregistrement des demandes de remboursement en cas de litige (150 demandes en 2013, dont 64 validées), formation des agents de l'ensemble de la BULAC au fonctionnement des appareils (8 sessions conduites en 2013).

#### 6.3.1.14. Enquête de public

La BULAC a organisé sa première enquête de public au cours du mois de novembre 2013, avec pour objectifs :

- de compléter les données extraites du système de contrôle d'accès pour connaître plus précisément les usages des lecteurs ;
- de recueillir le degré de satisfaction des usagers ;
- de recueillir les attentes et remarques des publics ;
- de s'appuyer sur les résultats de l'enquête pour proposer des évolutions de service.

**Méthode retenue** – Enquête quantitative sous forme de questionnaires auto-administrés (outil : version payante du logiciel *Lime Survey*, logiciel de sondage en ligne).

L'objectif visé était de 500 questionnaires validés selon la méthode des quotas (sur 3 000 imprimés : taux de retour compris entre 10 et 20%). Ces questionnaires ont été diffusés sous forme imprimée (distribution à l'entrée de la bibliothèque et mise à disposition de formulaires à chaque bureau d'accueil) ainsi que sous forme électronique à partir des postes informatiques de la BULAC.

Des urnes de retour étaient prévues à chaque banque du libre-accès.

**Ressources humaines** – Une équipe « pilote » composée de 3 agents était chargée des fonctions suivantes :

- Distribution du questionnaire à raison d'un minimum de 3 plages horaires de 30 minutes par jour ;
- Assistance auprès des répondants (administration des questionnaires, explicitation des questions, etc.) lors des plages de service public au poste de renseignement du libre-accès étude ;
- Recueil d'informations/d'observations à consigner dans un cahier d'enquête ;
- Gestion matérielle de l'enquête (approvisionnement en questionnaires, suivi des stocks papier/toner, etc.) ;
- Saisie des questionnaires imprimés dans le logiciel Lime Survey ;
- Suivi des activités de l'équipe de terrain.

Cette équipe prend en outre en charge depuis le mois de janvier 2014 les activités suivantes :

- Codification des résultats ;
- Analyse des réponses ;
- Production du compte-rendu et restitution des résultats ;
- Organisation et animation d'enquêtes ciblées sur des groupes d'usagers (*focus groups*, observations, entretiens qualitatifs).

Une équipe de terrain, composée de 26 agents volontaires et des 18 moniteurs-étudiants était quant à elle chargée de :

- Distribuer le questionnaire imprimé ;
- Accompagner les usagers vers les postes informatiques proposant un lien vers le formulaire électronique ;
- Assister les répondants ;

- Administrer le questionnaire auprès de certains usagers ciblés (publics malvoyants, usagers étrangers non familiers avec le français).

La gestionnaire du parc informatique a en outre travaillé au déploiement du lien vers le questionnaire électronique sur l'ensemble des postes informatiques des salles de lecture, et la responsable de la Mission communication s'est chargée de diffuser sur les réseaux sociaux de la BULAC le message annonçant l'enquête, afin de compléter l'affichage en salles de lecture et à l'entrée de la BULAC.

La réussite de l'enquête doit beaucoup à l'implication des agents : la quasi-totalité des moniteurs étudiants, et 44 agents de la BULAC ont participé d'une façon ou d'une autre à ce projet.

**Communication** – En interne, des réunions d'information se sont succédé durant les semaines précédant le début de la campagne d'enquête (objectifs de l'opération, présentation du questionnaire et de l'organisation de la passation, motivation des agents à participer). Par ailleurs une rubrique intitulée « Enquête novembre 2013 » a été intégrée au référentiel de service public pour mettre tous les renseignements utiles à la disposition des agents en situation de service public.

La communication en direction des usagers a quant à elle mobilisé différents canaux :

- Annonces sonores diffusées dans les salles de lecture la semaine précédant le lancement de l'enquête ;
- Annonce de l'enquête sur le site web de la BULAC et les réseaux sociaux ;
- Affichage dans les locaux de la BULAC et de l'INALCO.

**Passation** – L'enquête de publics de la BULAC a été soumise sur 4 semaines, du lundi 4 novembre au samedi 30 novembre 2013.

Des questionnaires imprimés ont été distribués à l'entrée de la bibliothèque durant la première semaine d'enquête sur 5 plages de distribution d'une durée de 30 minutes.

Durant les 4 semaines d'enquête, les usagers souhaitant y participer pouvaient aussi retirer un formulaire auprès de chaque banque d'accueil. De la même façon, le questionnaire électronique est resté accessible jusqu'au 30 novembre 2013, notamment sur chaque poste informatique des salles de lecture.

Au vu du nombre de questionnaires retournés dès les premiers jours (objectif minimum de 500 questionnaires atteint dès le mercredi 6 novembre), l'équipe a décidé d'arrêter la distribution au soir du samedi 9 novembre 2013.

Les réponses saisies depuis le questionnaire électronique par les usagers n'ont nécessité aucun traitement : elles étaient enregistrées directement dans la base de résultats du logiciel Lime Survey.

En revanche, l'équipe pilote s'est chargée de saisir dans ce même logiciel les réponses provenant des questionnaires imprimés retournés (plus de 1 000) durant les mois de novembre et décembre 2013.

**Résultats** – L'enquête a rencontré un vif succès auprès des usagers :

- 1 760 participants ;

- 1 442 réponses complètes, dont 1 060 questionnaires imprimés et 382 questionnaires électroniques ;
- 2 485 questionnaires distribués ou retirés aux banques de la bibliothèque ;
- un taux de retour de 42,66%.

Les résultats seront analysés en 2014 et une synthèse des enseignements de l'enquête largement diffusée.

### 6.3.2. Formation des publics

**Avec 1 084 usagers reçus en formation**, l'année 2013 a été marquée par une consolidation et une diversification de l'activité de l'équipe formation des publics. Deux des objectifs de développement annoncés pour 2013 ont été réalisés :

- formalisation de la collaboration avec l'INALCO pour les étudiants de master, qui bénéficient désormais depuis septembre 2013 de deux séances de formation à la BULAC dans le cadre de leur enseignement de méthodologie : une séance lors de la pré-rentrée ; une séance portant sur la recherche sur Internet dans le cadre de la méthodologie du mémoire ;
- inscription dans un réseau : 3 réunions entre les formateurs des bibliothèques de la COMUE Sorbonne Paris Cité ont permis cette année une harmonisation du contenu et du calendrier de formation, la diffusion de l'offre de formation des établissements via le catalogue du CFDIP (Centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle), et une répartition de la charge de travail, notamment entre la BULAC, l'université Paris Diderot et la Bibliothèque Sainte-Geneviève, pour les formations à l'outil Zotero, très prisées (la BULAC privilégiera ainsi désormais pour les inscriptions à cette formation les étudiants du GIP BULAC travaillant sur les domaines couverts par la bibliothèque).

Le 3ème objectif fixé pour 2013 (mise en place de formations à destination de l'École doctorale de l'INALCO) est pris en charge en commun avec la MCER : le contenu du programme a été validé par l'École en 2013 et sera mis en œuvre au printemps 2014.

#### 6.3.2.1. Formation des L1

**Nouveautés 2013** : un *quizz* d'évaluation en ligne à destination des étudiants et deux formulaires d'évaluation à destination des enseignants et formateurs.

Quelques chiffres :

- **504 étudiants formés** par 11 agents de la BULAC ;
- 21 groupes de 24 étudiants en moyenne ;
- 80 étudiants (6 groupes) qui n'ont pu être formés pour cause d'absence de l'enseignant ;
- 12 enseignants sur 18 ayant assisté à une session ou plus.

Les 2/3 des enseignants et 80% des étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la formation dispensée. Les résultats du *quizz* montrent qu'en moyenne les 3/4 des points abordés pendant la séance de formation ont été retenus. Les suggestions recueillies vont dans le sens de davantage d'interactivité et d'exercices pratiques, et de formations par langue. Ce dernier vœu est en contradiction avec l'interdisciplinarité de la méthodologie, mais il est récurrent.

Pour l'an prochain, l'objectif est donc de créer un support qui permette des exercices sériés suivant les diverses aires géographiques, et qui intègre une bibliographie sur les frontières, thématique retenue par l'INALCO pour les enseignements de méthodologie documentaire, mais qui n'a jamais donné lieu à un contenu pédagogique unifié. Par ailleurs, la BULAC se

propose d'assurer deux sessions par groupe au lieu d'une actuellement. Les négociations sont en cours avec l'INALCO.

### 6.3.2.2. Formation des masters

Lors de la semaine de pré-rentrée, 32 étudiants de masters se sont présentés aux séances de formation et 183 étudiants sont venus par la suite avec leurs enseignants dans le cadre de la méthodologie de la recherche sur Internet. Le support de cours a évolué pour prendre la forme d'un site web permettant d'associer supports de cours et pistes d'exercices.

Ces formations d'une durée de 1h30 ont été systématiquement évaluées et ont donné lieu à des remarques positives et des demandes d'amélioration (notamment, le temps a paru insuffisant pour une bonne prise en main des outils présentés).

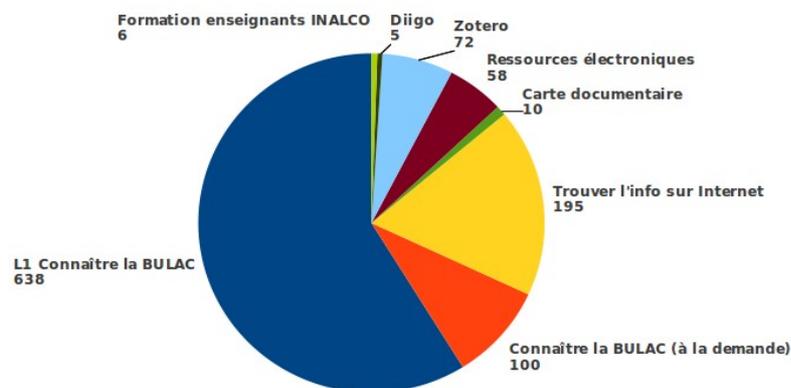
L'équipe formation des usagers a par ailleurs reçu du public pour diverses formations à la carte ou à la demande : présentation des outils Diigo, Zotero, de bibliothèques spécialisées et de l'offre de ressources électroniques de la BULAC (ces deux derniers types de formation s'appuyant sur la collaboration active et indispensable des responsables des fonds concernés).

**Au total, ce sont 291 étudiants de master qui ont été formés en 2013, près des deux tiers à la méthodologie de la recherche sur Internet.**

Nombre de séances et effectifs formés 2013

Indicateurs	Licence cursus	Master cursus	Ressources numériques payantes	Zotero	Formations à la carte	TOTAL
Nombre de séances	44	19	6	7	14	90
Nombre de participants	638	195	58	72	121	1 084
Effectif moyen	14,50	10,26	9,67	10,29	8,64	10,67

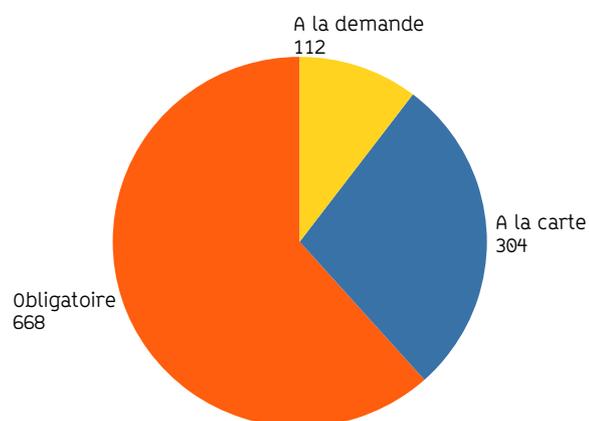
Publics formés par formation en 2013



Typologie des publics formés

Établissement		Licence	Master	Doctorat	Enseignant-chercheur	Bibliothécaire	Non renseigné	TOTAL	%
GIP BULAC	INALCO	638	291	37	11		0	977	90,13%
	Paris 1			2				2	0,18%
	Paris 3		1	3				4	0,37%
	Paris 4		3					3	0,28%
	Paris 7	29	12		4		0	45	4,15%
	EHESS		4	4				8	0,74%
	EFEO							0	0,00%
	EPHE		1	3				4	0,37%
Total GIP BULAC		667	312	49	15	0	0	1 043	96,22%
Autres établissements			17			1	23	41	3,78%
TOTAL		667	329	49	15	1	23	1 084	100%

Typologie des formation 2013



### 6.3.3. Fourniture de documents

#### 6.3.3.1. Prêt entre bibliothèques (PEB) et fourniture de document (FDD)

L'équipe fourniture de documents organise et prend en charge le PEB national et international, demandeur et fournisseur, toutes langues confondues. Dans ce cadre, elle suit les demandes dans l'application SUPeb de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, procède aux demandes de PEB/FDD fournisseur dans Koha en créant un profil de lecteur PEB pour chaque bibliothèque française ou étrangère, enregistre en note interne dans Koha les communications PEB/FDD demandeur, constitue l'interlocutrice directe des lecteurs, pour lesquels elle effectue les recherches bibliographiques nécessaires, veille à la qualité des réponses et au respect des délais dans le traitement des demandes, et collabore pour la facturation du PEB/de la FDD avec le Pôle administration et logistique.

En outre, l'équipe fourniture de documents réalise et suit les reproductions de documents FDD fournisseur dans et hors SUPeb (articles de périodiques, chapitres de livres, tables des matières de thèses, etc) :

- prélèvement et retour en magasins des documents demandés en reproduction ;
- reproduction sur la station de numérisation interne ;
- mise à disposition des reproductions : le plus souvent envoi postal après impression du fichier .pdf ou .jpeg, dans le respect de la réglementation relative au droit de copie privée.

#### 6.3.3.2. PEB fournisseur, PEB demandeur

BULAC : PEB FOURNISSEUR 2013			
Type de document		Nombre de demandes	
		Reçues	Satisfaites
Livres	français	101	88
	étrangers	636	379
Périodiques	français	13	11
	étrangers	143	120
Autres documents	français	4	4
	étrangers	49	29
Total	français	118	103
	étrangers	828	528
TOTAL		946	631

BULAC : PEB DEMANDEUR 2013

Type de document		Nombre de demandes	
		Reçues	Satisfaites
Livres	français	27	24
	étrangers	79	69
Périodiques	français	3	1
	étrangers	33	23
Autres documents	français	4	2
	étrangers	10	5
Total	français	34	27
	étrangers	122	97
TOTAL		156	124

### 6.3.3.3. Numérisation à la demande

La numérisation à la demande est un service accessible depuis le catalogue en ligne de la BULAC, pour les documents de plus de 90 ans (sous réserve de leur appartenance au domaine public). Des opérations de numérisation peuvent également être commandées en passant par l'adresse [peb@bulac.fr](mailto:peb@bulac.fr) dans le cas de documents hors catalogue informatique et de documents du domaine public de moins de 90 ans.

Le service de la numérisation à la demande est très peu utilisé, certainement en raison d'un manque de promotion et des contraintes de traitement liées au paiement du service. Une remise à plat de la stratégie et du fonctionnement du service de numérisation à la demande apparaît désormais nécessaire.

La station de numérisation du service est principalement utilisée dans le cadre du service de PEB/FDD afin de produire des copies non destructives de documents incommunicables.

Quelques opérations de numérisation ont toutefois été réalisées en 2013 pour des besoins plus exigeants ou internes :

- numérisation de 22 manuscrits naxi ;
- numérisation des deux premiers ouvrages de la Réserve en langue quechua (don de César Itier, enseignant) ;
- numérisation pour une collègue du collège de France du n°1 de la « Revue franco-nipponne » dans le cadre du projet d'édition d'un fac-similé au Japon ;
- numérisation pour le compte d'un iconographe de plusieurs pages des numéros 1, 2 et 3 de la revue *Architecture soviétique* pour l'exposition « [Théâtre en Utopie](#). Un parcours d'architectures visionnaires ».

Numérisation à la demande 2013	
Nombre de lecteurs ayant fait des demandes	66
Nombre total de demandes	84
Nombre de demandes ayant abouti	15
Nombre de pages numérisées	265
Nombre de pages numérisées par numérisation	de 1 à 80
Nombre moyen de pages numérisées	17
Coût moyen des devis	22,59 €
Coût moyen des devis des demandes ayant abouti	8,37 €
Coût moyen des devis refusés	35,39 €
Total recettes	75,35 €

#### 6.3.3.4. Facturation et recettes

71 factures ont été émises en 2013 au titre du service de PEB/FDD, pour un total de 1 087,00 €.

Les services rendus aux bibliothèques étrangères (envoi de livres ou de photocopies) sont facturés pour leur part en bons IFLA (la BULAC en dépense une trentaine par an). **En 2014 la BULAC valorisera 700 de ces bons accumulés entre 2000 et 2013, pour une valeur de 5 000 €.**

Concernant la numérisation à la demande, 10 factures ont été émises en 2013 pour un total de 83,00 € (soit une moyenne de 8,30 € par facture). L'une d'elles n'a pas été acquittée à ce jour (total recettes 2013 : 75,35 €).

Dans le respect des tarifs adoptés par le conseil d'administration du GIP, deux réunions avec le Pôle administration et logistique ont permis d'établir en novembre 2013 quatre modèles de facture forfaitaires, dans l'optique de faciliter à l'avenir les traitements de gestion, et le paiement des lecteurs.

## 7. MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

---

### 7.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCER

#### 7.1.1. Missions

La Mission sert avant tout de « plateforme » d'échange et de collaboration entre les publics enseignants et chercheurs, d'une part, les bibliothécaires, d'autre part.

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser les interactions entre bibliothécaires et enseignants-chercheurs ;
- coordonner la médiation documentaire à destination des chercheurs ;
- participer à la valorisation des collections de la bibliothèque ;
- associer les chercheurs à la vie de l'établissement ;
- inscrire la BULAC dans les réseaux de la recherche.

Les difficultés de mise en œuvre de ces objectifs résident principalement dans les défis suivants :

- assurer l'investissement des équipes dans la mise en œuvre des projets initiés par la Mission. Les priorités fonctionnelles des équipes, en dépit de leur adhésion aux projets, empêchent souvent de libérer les forces de travail nécessaires, amenant le chargé de Mission à prendre entièrement en charge certains projets ;
- s'assurer que les contacts établis par son intermédiaire s'ancrent au niveau des équipes, qu'ils se pérennisent et débouchent sur une collaboration effective ;
- trouver un juste équilibre entre son action envers les publics enseignants et chercheurs, d'une part, et celles menées en direction des équipes de la BULAC, d'autre part.

#### 7.1.2. Organisation

La fin de l'année 2012 avait été marquée par une refonte partielle de l'organigramme de la BULAC, conduisant à une baisse des effectifs de la Mission (0,5 ETP au lieu de 2), et au changement du chargé de Mission. Toutefois, une meilleure coordination avec les différentes équipes de la BULAC, toujours en progrès, une réflexion sur les objectifs stratégiques de la Mission ainsi que l'impact positif de l'ouverture de l'ensemble des services prévus au projet BULAC (qui a rendu plus visibles les services dédiés spécifiquement aux publics enseignants et chercheurs) ont permis de compenser efficacement, en 2013, cette baisse des effectifs, et de faciliter l'action de la Mission vis-à-vis des équipes de la BULAC et des publics cibles.

La MCER repose donc en 2013 sur 1 conservateur des bibliothèques à 80 % (les 20 % restants étant consacrés à ses fonctions de chargé de collections en chinois). Pour l'appuyer dans sa réflexion stratégique, cet agent a mis en place en 2013 des réunions mensuelles avec des correspondants issus des équipes de chargés de collections (6 agents). En fonction des sujets abordés, des agents issus des autres pôles de la BULAC y sont invités, au titre de leur expertise. Ces réunions ont couru de janvier à juin 2013 et permis d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du programme d'activité de la Mission. Elles se sont révélées riches de débats et ont chaque fois permis au chargé de Mission d'affiner sa stratégie et d'ajuster ses objectifs.

### 7.2. OBJECTIFS 2013

Quatre objectifs ont été fixés pour 2013 :

- concevoir et élaborer des outils professionnels internes pour faciliter l'appréhension du paysage de l'enseignement et de la recherche à l'échelle du GIP BULAC ;

- établir des contacts solides au sein des unités d'enseignement et de recherche et assurer une communication efficace et rationalisée auprès d'elles ;
- encourager, concevoir et mettre en œuvre une meilleure médiation documentaire auprès des publics enseignants et chercheurs ;
- favoriser et lancer de nouveaux partenariats entre la BULAC et le monde de l'enseignement et de la recherche.

### 7.3. ACTIVITÉ 2013

#### 7.3.1. Des outils professionnels en cours d'enrichissement

Après avoir envisagé la création *ex nihilo* d'un répertoire exhaustif des enseignants et chercheurs du périmètre BULAC, prenant en compte les domaines d'enseignement et les thématiques de recherche de chacun, la Mission a opté pour une approche plus pragmatique.

Elle s'est emparée de l'outil de partage Google Drive pour mettre à disposition des équipes de chargés de collections – avec possibilité d'enrichissement – l'**annuaire des enseignants du GIP BULAC**. Ce dernier recense les noms, contacts, aires et disciplines d'enseignement et – le cas échéant – domaines et thématiques de recherche. Il se complète au fur et à mesure des contacts que la Mission établit au sein des unités d'enseignement (UFR et départements), afin de s'assurer de son actualité.

La Mission a par ailleurs utilisé – dans l'attente d'un outil plus ergonomique – l'outil Diigo pour constituer un **répertoire exhaustif des unités d'enseignement, de recherche et de ressources documentaires du GIP BULAC**. À la fin 2013, la base est exhaustive, mais les descriptions liées à chaque unité devront être relues et amendées – si besoin – par les chargés de collections. L'objectif est de mettre, courant 2014, cet outil à disposition aussi bien de l'ensemble des équipes que du public, afin d'améliorer la visibilité du périmètre scientifique du GIP. Toutefois, un outil plus performant que Diigo, permettant un mode de consultation plus intuitif, devra, à terme, être adopté.

La Mission a en outre conçu une **veille sur l'actualité scientifique et documentaire** dans les domaines couverts par la BULAC. Les outils qu'elle utilise – agrégateurs de flux et listes de diffusion – lui permettent d'adresser aux chargés de collections concernés les informations qui peuvent les intéresser. Mais il faudra veiller en 2014 à trouver ou développer des outils permettant de mettre cette veille à disposition directe des chargés de collections, ainsi que de l'ensemble des équipes.

#### 7.3.2. Des contacts prometteurs, à élargir

Le monde des bibliothèques se plaint souvent de la difficulté à « toucher » les publics enseignants et chercheurs. Deux raisons principales expliquent cette difficulté :

- l'emploi du temps très chargé des publics cibles, écartelés entre enseignement, tâches administratives et, pour la plupart, activités de recherche. L'envoi de mails s'avère peu performant et les contacts personnels restent prédominants : rares sont les enseignants et chercheurs qui répondent aux sollicitations d'un bibliothécaire qu'ils ne connaissent pas ;
- la spécialisation des enseignants et chercheurs, d'une part, leurs réseaux et pratiques documentaires déjà bien installés, d'autre part. Il convient de les approcher avec des propositions concrètes touchant leurs besoins réels (et non supposés...), et immédiats. Par ailleurs, un grand nombre considère avoir des pratiques documentaires et des réseaux d'information suffisants.

La Mission a utilisé différents biais pour établir un contact formalisé et solide au sein des équipes académiques :

- le service public s'est tout d'abord révélé un moyen efficace d'établir des contacts individuels avec certains enseignants et chercheurs, permettant ensuite d'être invité au sein des équipes ;
- la Mission a par ailleurs insisté, dans son action de communication, sur les services que la BULAC peut apporter aux étudiants – argument qui ne laisse jamais froid les enseignants et chercheurs, lesquels reconnaissent n'avoir pas toujours le temps ni les compétences pour assurer la transmission de compétences documentaires et informationnelles essentielles à leurs étudiants ;
- la Mission est enfin passée par les contacts individuels préexistants, lorsque c'était le cas, entre les bibliothécaires spécialisés et les enseignants-chercheurs.

#### 7.3.2.1. Unités d'enseignement

La Mission a été invitée aux conseils des unités d'enseignement suivantes :

- **INALCO** : départements Études japonaises ; Asie du Sud-Est, Haute Asie, Pacifique ; Europe centrale et orientale ; Études russes ; Études chinoises ; Eurasie ; Asie du Sud. Elle a par ailleurs pu rencontrer les enseignants du département Langues et cultures des Amériques ;
- **Sorbonne-Nouvelle** : Département Études arabes, hébraïques, iraniennes et indiennes ;
- **Paris-Diderot** : UFR Langues et civilisations d'Asie orientale

La Mission a par ailleurs été invitée aux **journées d'accueil** des étudiants en licence de l'Université Sorbonne Nouvelle et des masters de l'EHESS.

Ces rencontres ont permis d'établir – ou renforcer – des contacts que la Mission espère solides ; de rappeler les services proposés par la BULAC aux étudiants et enseignants ; de prendre la mesure des besoins – souvent différents selon les départements ; de désigner, dans chaque département, un correspondant BULAC.

Ces rencontres ont eu, entre autres, plusieurs effets concrets : adresse de bibliographies à la chargée de Mission ; dans un cas précis, meilleure coordination entre la politique documentaire et les besoins exprimés par un département ; utilisation plus forte de la réservation de places de lecture et de salles de formation ; demandes de formation auprès de l'équipe formation des publics de la BULAC.

Il faudra veiller, en 2014, à pérenniser une présence au moins annuelle de la Mission dans les conseils de département et toucher les départements non rencontrés :

- **INALCO** : départements Afrique ; Études arabes ; Études hébraïques et juives ;
- **Paris Sorbonne** : UFR Études arabes et hébraïques ; Études slaves ;
- **Panthéon Sorbonne** : Licence Histoire – Hébreu classique, études juives.

#### 7.3.2.2. Unités de recherche

Deux constats doivent être faits :

- les unités de recherche sont beaucoup plus difficiles à toucher. Là encore, l'année 2013 a permis à la Mission de prendre conscience que la meilleure façon d'établir des contacts repose sur l'**appréhension des besoins des doctorants** inscrits dans les équipes de recherche, ainsi que sur les besoins spécialisés des chercheurs (ressources numériques, besoin d'une salle pour un séminaire, besoin de formation sur un outil documentaire précis, etc.) ;
- les unités de recherche peuvent toutefois être indirectement touchées par le biais des enseignants-chercheurs rencontrés lors des conseils et appartenant à l'une ou l'autre des équipes de recherche du périmètre BULAC.

La mission a été invitée au conseil des équipes suivantes : **CREE et ASIE(s)** (INALCO) ; **LCAO** (Paris-Diderot) ; **CETOBAC, CEIAS** (EHESS). Elle a également pu rencontrer, sur un mode plus informel, les responsables de **HSTM**, du **LACITO**, du **Centre d'histoire de l'Asie contemporaine**, ainsi que la responsable du **master de recherche SHPR – EEMA : Études asiatiques** de l'EPHE. Ces rencontres ont le plus souvent porté sur l'offre de formation de la BULAC (notamment auprès des doctorants), la collaboration documentaire, l'association des jeunes chercheurs des équipes au carnet de la BULAC (<http://bulac.hypotheses.org/>).

#### 7.3.2.3. Écoles doctorales

L'action de la Mission en direction des Écoles doctorales s'est entièrement concentrée sur l'**ED 265 « Langues, littératures et sociétés du monde » (INALCO)**. La raison principale en est les domaines de spécialité de l'ED 265, recouvrant parfaitement les domaines de compétence de la BULAC, d'une part ; l'absence de bibliothèque propre à l'INALCO, d'autre part, manque fortement ressenti par l'ED. Le lien a pu être établi grâce à la prise en charge par la Mission de la mise en place du dépôt électronique des thèses en collaboration avec l'ED (cf. 7.3.4.1.). Il a débouché sur un projet de collaboration sur le plan de la formation (cf. 7.3.4.1.). La Mission a par ailleurs été invitée à la journée de rentrée doctorale pour y faire deux interventions.

#### 7.3.3. Une médiation documentaire en progrès

Dans le domaine de la médiation documentaire, l'action de la Mission s'est concentrée sur deux sujets : la médiation des nouvelles entrées et la création d'un carnet sur la plateforme [hypotheses.org](http://hypotheses.org), carnet dédié à l'information des chercheurs.

##### 7.3.3.1. Médiation des nouvelles entrées

La Mission a travaillé avec le Pôle informatique pour élaborer des requêtes permettant d'obtenir l'extraction à façon des dernières entrées (dons, retards de catalogage et achats). Ainsi, depuis octobre 2013 des listes publiques, consultables depuis l'interface du catalogue en ligne, recensent les entrées sur les 6 derniers mois pour les aires principalement couvertes par la BULAC (Afrique, Asie orientale, Asie du Sud, Asie du Sud-est, Europe centrale, Europe orientale, Europe méridionale, Moyen Orient-Asie centrale-Afrique du Nord).

Les contraintes techniques propres au SIGB Koha et les impératifs de traitement du circuit du document ne permettent pas pour l'instant de proposer des listes plus fines, portant sur une durée plus restreinte. Les efforts conjoints des différents Pôles de la BULAC en faveur d'une plus grande fluidité du circuit du document, d'une part, la mise en place d'un formulaire de recherche dédié à l'interrogation des nouvelles entrées par pays, d'autre part, devraient permettre en 2014/2015 de répondre au plus près aux besoins des publics.

##### 7.3.3.2. Le Carreau de la BULAC

La mission a piloté le projet de création d'un carnet sur la plateforme [hypotheses.org](http://hypotheses.org). Cette plateforme a été choisie pour son succès confirmé auprès des chercheurs, notamment dans le domaine des aires culturelles. La phase de réflexion, conception et formation a abouti à l'automne 2013, permettant la mise en ligne du [Carreau de la BULAC](#) début décembre 2013.

Le carnet a trois objectifs principaux :

- **valoriser les collections**, encourager les études et recherches exploitant la richesse documentaire de la BULAC : médiation des acquisitions récentes, valorisation de fonds précis, focus sur les ressources électroniques, etc. ;
- **assurer un signalement des ressources accessibles gratuitement sur le Web** et pertinentes pour les domaines de la BULAC : le carnet prolonge ainsi le « Monde en signets » par un signalement dynamique et circonstancié des ressources sans cesse croissantes du Web. Notons que le carnet se concentre sur les ressources pertinentes pour les publics enseignants et chercheurs ;
- **offrir un aperçu des recherches en cours** sur les domaines de la BULAC, en invitant les chercheurs à participer au carnet.

Promu début décembre 2013, le carnet a reçu ce mois-là **454 visiteurs différents et un total de 1 064 visites**. Les visiteurs se sont connectés principalement depuis la France, mais on note un nombre non négligeable de connexions depuis l'Allemagne et les États-Unis. Viennent ensuite la Chine, le Canada, l'Inde, le Japon, la Roumanie et la Belgique.

Pour l'instant l'essentiel de l'alimentation du carnet repose sur le chargé de Mission. Il est à espérer, pour que cet outil prenne vie et s'enrichisse, que 2014 voit une prise en main plus affirmée par les équipes de la BULAC, notamment les chargés de collections. À cet effet, il est probablement souhaitable d'intégrer rapidement la participation au carnet dans les fiches de poste de ces derniers.

#### 7.3.4. Des partenariats à renforcer

##### 7.3.4.1. La BULAC et l'ED 265 : un partenariat plein de promesses

La Mission a travaillé étroitement avec l'ED 265 pour la **mise en place du circuit du dépôt électronique des thèses de l'INALCO**, dont la BULAC est dépositaire. Le basculement s'est opéré en avril 2013, et les premiers dépôts sous forme électronique auprès de la BULAC sont arrivés à partir de l'automne 2013. Étant donné d'une part l'encours de thèses déposées sous format papier et non encore traitées en raison du déménagement initial (années 2011, 2012 et début de l'année 2013), et d'autre part la nécessaire période de tests dans l'application STAR, les premiers traitements effectifs dans cet outil national n'auront lieu qu'en janvier 2014.

Cette collaboration ponctuelle a permis d'établir un lien fort entre la Mission et l'ED 265. À la demande de l'ED, la Mission a conçu avec l'équipe formation des publics de la BULAC un **programme de formation obligatoire** qui sera assuré, à partir de 2014, dans le cadre des séminaires transversaux. Les séances, dispensées par les équipes de la BULAC, porteront sur la recherche documentaire sur le Web, la veille et gestion de l'information, l'*open access*, le droit de la propriété intellectuelle. Elles seront ouvertes à l'échelle de la COMUE SPC.

##### 7.3.4.2. Appui à et valorisation de la recherche

La Mission a préparé une **convention de partenariat entre la BULAC et le projet ANR ALIENTO** (Analyse Linguistique et Interculturelle des Énoncés sapientiels et Transmission Orient/Occident - Occident/Orient). Cette convention repose, côté BULAC, sur un appui documentaire, une valorisation du projet de recherche ALIENTO et la mise en place de formations auprès de l'équipe. La première phase a consisté à réserver un espace de travail (salle de groupe accessible 24h/24h), désormais dédié aux besoins de l'équipe.

La Mission a également participé à la phase de conception et de préparation du **colloque international « Le livre et les techniques avant le XIX<sup>e</sup> siècle à l'échelle du monde »**, qui se tiendra au printemps 2014.

Une réflexion devra être menée sur les forces humaines et les moyens que la BULAC peut réellement consacrer aux actions d'appui et de valorisation de la recherche.

L'année 2013 a ainsi constitué une année de **montée en charge de l'activité de la Mission coordination enseignement et recherche**, capitalisant sur l'année de mise en fonctionnement de la BULAC en 2012. La Mission a bénéficié de la visibilité rapidement acquise par la BULAC, dès son ouverture. Les contacts établis permettent d'entrevoir de riches partenariats et de nouveaux projets ont été esquissés, fin 2013, pour les années à venir, notamment un partenariat plein de promesses avec l'Unité mixte de service du Cléo (Centre pour l'édition électronique ouverte).

Si la réduction des effectifs de la Mission était pertinente à l'issue du premier bilan organisationnel effectué mi-2012, il serait souhaitable aujourd'hui de **renforcer la MCER par l'affectation d'un agent supplémentaire**. Par ailleurs, le pilotage et la coordination que doit assurer la Mission bénéficieraient de l'intégration, dans les fiches de poste des chargés de collections, de leur collaboration, indispensable aux activités de la mission. Le danger étant, sinon, de voir le chargé de Mission prendre entièrement en charge certains projets, au risque qu'ils ne puissent s'ancrer dans le fonctionnement global de l'établissement et se pérenniser.

Ces perspectives de croissance indiquent assez le **caractère positif du constat** auquel conduit le bilan d'activité de l'année 2013, et viennent confirmer la justesse du choix qui a présidé, en 2011, à la création de cette Mission.

## 8. MISSION COMMUNICATION EXTERNE

---

### 8.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCE

#### 8.1.1. Missions

Les principales missions de la MCE sont les suivantes :

- élaboration de la politique de communication de l'institution, avec pour objectif d'accroître la visibilité et la notoriété de la BULAC vers les professionnels des bibliothèques universitaires, de l'enseignement supérieur, les médias et le grand public ;
- valorisation et promotion, en direction notamment du réseau BULAC et des médias, des activités de la bibliothèque, de ses collections, de ses métiers, de ses manifestations et des événements qu'elle organise ;
- élaboration des partenariats (institutionnels ou médias) permettant d'accroître la visibilité et la notoriété de la BULAC ;
- mise en forme rédactionnelle des supports de communication (communiqués, dossiers de presse, affiches, *flyers*, plaquettes, programmes...) et interface avec les graphistes et l'imprimeur pour leur réalisation ;
- production, gestion et mise à jour des contenus rédactionnels du site web bulac.fr, comprenant également la mise en forme des contenus produits par les rédacteurs des Pôles collections, publics, de la MAC, de la MCE ;
- coordination et animation de la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux ;
- coordination rédactionnelle et *editing* des publications institutionnelles de la bibliothèque : *Lettre d'information* annuelle, plaquette institutionnelle imprimée et *Lettre électronique* mensuelle ;
- responsabilité de l'identité visuelle et de la charte graphique de l'institution (notamment suivi des reportages photographiques portant sur la BULAC et gestion de la banque d'images de l'établissement).

#### 8.1.2. Organisation

La Mission est placée sous l'autorité d'un cadre qui reçoit l'appui à temps partiel (pour 0,25 ETP) d'un assistant et, à l'occasion, comme ce fut le cas en 2013, d'un stagiaire (15 jours au mois de mai). Elle travaille en étroite collaboration avec l'administrateur du site web (également en charge des écrans des outils de signalétique dynamique des espaces de la bibliothèque).

Les dépenses de la MCE se sont élevées à **60 486 € en 2013** (contre 63 226 € en 2012). 80 % de ces dépenses consistent en prestations externalisées de conception graphique et de fabrication (impression, façonnage, etc.).

### 8.2. OBJECTIFS 2013

Les principaux objectifs de la Mission en 2013 étaient :

- d'assurer la réussite de l'inauguration du Pôle des langues et civilisations ;
- d'engager la refonte du site web de la BULAC ;
- de fournir aux actions et projets des autres Pôles et Missions de la BULAC (et tout particulièrement, à ceux de la Mission action culturelle) le support nécessaire en termes de communication et de promotion.

### 8.3. ACTIVITÉ 2013

#### 8.3.1. Inauguration officielle du Pôle des langues et civilisations

Le 28 février 2013, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jean-Louis Missika, adjoint au maire de Paris, Jean-Paul Huchon, président de la Région Île-de-France, Marie-Lise Tsagouria, directeur de la BULAC et Jacques Legrand, président de l'INALCO, ont inauguré le Pôle des langues et civilisations, en présence de François Weil, recteur de l'académie de Paris et de Jérôme Coumet, maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

La MCE et la direction de la BULAC ont co-organisé cet événement avec l'équipe de direction de l'INALCO. Une invitation à la cérémonie et un communiqué de presse communs avaient été élaborés ainsi qu'un dossier de presse distinct pour chacun des établissements, contenant côté BULAC un dossier plus spécifique sur le numérique (tous ces documents sont en ligne : <http://www.bulac.fr/le-coin-des-pros/espace-presse/communiques-de-presse/>). La MCE avait par ailleurs fait réaliser pour la circonstance une plaquette, incluant des textes littéraires, qui présentait la BULAC et sa représentation du monde. Environ 800 personnes sont venues assister à la cérémonie.

Une visite guidée de la bibliothèque et de l'INALCO avait été organisée pour les personnalités officielles. Les trois principaux amphithéâtres de l'INALCO ainsi que le hall d'entrée du bâtiment avaient été mobilisés pour permettre au public d'assister aux discours d'inauguration retransmis sur grands écrans.

Une plaque inaugurale et une plaque de remerciements ont été installées et dévoilées dans le hall d'entrée du bâtiment.

#### 8.3.2. Refonte du site web

Le chantier de refonte du site web de la BULAC, initialement programmé en 2012, a finalement été ouvert en janvier 2013. Il visait à réaménager l'arborescence du site et à enrichir les contenus pour une navigation plus intuitive et une meilleure adéquation avec les besoins des publics de la BULAC, désormais mieux identifiés.

La première phase du chantier de refonte a consisté en l'envoi d'un questionnaire qualitatif aux agents de la BULAC visant à recueillir leurs avis, préconisations et critiques sur l'arborescence et les contenus du site. La synthèse de ces réponses a permis à la MCE d'élaborer une première proposition de réaménagement, et au comité de direction d'arrêter des préconisations programmatiques. Sur cette base, et en s'appuyant également sur trois réunions du groupe de travail qu'elle pilotait, la MCE a élaboré une feuille de route de mise en œuvre du chantier.

L'enrichissement du contenu des pages du site concerne prioritairement la présentation des services et des espaces (y compris une synthèse en anglais) de la BULAC, ainsi que de ses fonds. Ce dernier aspect représente un travail considérable, impliquant fortement les chargés de collections de la bibliothèque, et à ce titre le pilotage en est assuré conjointement par la MCE et la chef d'équipe AMOMAC :

- **présentation synthétique des 46 principaux fonds de la BULAC** : la MCE avait lancé en 2012 une opération de mise en ligne hebdomadaire de présentations synthétiques des 46 principaux fonds de la BULAC. Cette opération s'est achevée en juillet 2013 et les présentations synthétiques des 46 fonds ont été regroupées, avec leurs illustrations, sur une seule et même page du site web ;
- **présentation détaillée des 46 principaux fonds de la BULAC** : 2013 devait permettre le lancement de ce chantier complémentaire du précédent (mise en ligne pour chaque fonds d'un complément descriptif plus documenté : axes de recherche en cours, aspects remarquables du fonds, etc.). En fait le travail rédactionnel nécessaire a été suspendu durant la majeure partie de l'année

2013 : de nombreux chantiers bibliothéconomiques prioritaires ont dû être pris en charge par le Pôle collections. Malgré ce, certains chargés de collections ont pu remettre leur texte à la MCE au cours de l'automne 2013. L'objectif pour la fin d'année 2014 est d'obtenir l'ensemble des contenus programmés, d'assurer leur mise en forme et de les publier sur bulac.fr.

- **focus sur les principaux fonds de la BULAC** : la mise en ligne au fil de l'eau de focus sur des aspects remarquables des fonds de la BULAC (présentation d'un don, historique de l'édition dans une région donnée, historique détaillé de la constitution d'un fonds, etc.) également programmée pour 2013, a été reportée à 2014-2015 pour les mêmes raisons.

Enfin, en 2013, la MCE a travaillé au projet de « BULAC virtuelle » visant à mettre en ligne sur bulac.fr une visite virtuelle des différents espaces de la bibliothèque. Ces panoramiques à 360° seront enrichis de textes informatifs sur la bibliothèque, ses collections et ses services.

### 8.3.3. Communication institutionnelle

#### 8.3.3.1. Stratégie de communication de la BULAC

La MCE n'a pu avancer en 2013 dans l'élaboration d'une stratégie de la communication en bonne et due forme pour l'établissement, un tel exercice programmatique nécessitant de s'appuyer notamment sur une politique documentaire explicitée, pour l'heure en cours d'élaboration. En conséquence, il a été décidé d'un commun accord avec la direction de la BULAC que la MCE rédigerait du moins en 2014 un article retraçant la politique de communication mise en œuvre à la BULAC depuis la période de préfiguration jusqu'à l'ouverture au public de la bibliothèque.

#### 8.3.3.2. Newsletter mensuelle et Lettre d'information de la BULAC

La MCE élabore la *Lettre électronique de la BULAC*, newsletter mensuelle adressée chaque début de mois aux 1 300 personnes constituant le « fichier BULAC » et aux 270 contacts du fichier médias. Abondamment illustrée de photos issues de la banque d'images de la MCE, la lettre promeut l'actualité de la bibliothèque : manifestations culturelles, programme de formation des publics, lancement de nouveaux services, etc.

Il a en revanche été décidé en 2013 de cesser la publication annuelle de la *Lettre d'information de la BULAC*, support imprimé lié à la période de préfiguration de la bibliothèque (les 5 numéros parus sont disponibles en téléchargement sur le site web de l'institution), au profit d'une plaquette institutionnelle de présentation de l'établissement (collections, activités, services, espaces). Cette plaquette sera notamment utile aux agents dans leur rôle d'ambassadeurs de l'établissement lors de leurs déplacements à l'extérieur (colloques, journée d'études, formations, ...), en France et à l'étranger.

#### 8.3.3.3. Réseaux sociaux

La MCE prend désormais en charge la coordination des activités sur les comptes Facebook et Twitter de la BULAC : pilotage des réunions afférentes, élaboration en 2014 d'une stratégie dans ce domaine et formalisation d'une charte d'utilisation à destination des agents.

### 8.3.4. Accompagnement de l'action des autres Pôles et Missions

#### 8.3.4.1. Supports d'information et de promotion

La MCE assure la réalisation de l'ensemble des supports de communication et de promotion à destination des usagers de la BULAC.

- **Cartes géolinguistiques** : le projet défini en mars 2011 de réaliser 46 cartes géolinguistiques présentant les principaux fonds de la BULAC a abouti début 2013 (tirage global : 11 000 exemplaires). Ces cartes ont été placées en libre-service à l'entrée de la bibliothèque et à l'entrée du rez-de-jardin. Une implantation complémentaire est prévue, à l'intérieur de chaque linéaire concerné du rez-de-chaussée, au plus tard à la rentrée universitaire 2014.
- **Marque-pages** : une nouvelle série de 8 marque-pages illustrés par des reproductions issues des collections de la bibliothèque (tirage global : 160 000 exemplaires) a été réalisée en vue de leur distribution aux banques d'accueil des salles de lecture. Élégants et peu onéreux, les marque-pages sont un outil de promotion efficace, très apprécié des usagers de la bibliothèque.
- **Flyer** : le lancement du service d'accès hors les murs à la documentation électronique commerciale acquise par la BULAC a donné lieu à la réalisation d'un *flyer* d'information et de promotion *ad hoc* (tirage : 2 000 exemplaires).
- **Brochure** de présentation du programme d'action culturelle 2013-2014 (tirage : 10 000 exemplaires).
- **Affiches** en salles de lecture pour la promotion de la première enquête de public de la BULAC.
- **Mise à jour de supports d'information existants** : « Où trouver mon document ? » (tirage : 10 000 exemplaires), « Les Formations » (tirage : 5 000 exemplaires).
- **Promotion** par divers canaux du lancement du *Carreau de la BULAC* sur [hypotheses.org](http://hypotheses.org) (voir ci-dessus 7.3.3.2.).

Participe également de la promotion de l'établissement et de son image la déclinaison de la charte graphique sur tout document émanant de la BULAC : garante de cette cohérence, la MCE a pris en charge en 2013 la réalisation de 8 jeux de cartes de visite pour les agents nouvellement arrivés à la BULAC ou ayant changé de fonction en interne, ainsi que la production de la carte de vœux 2014 de l'institution, en version électronique (la direction ayant décidé de ne plus éditer de cartes de vœux imprimées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013).

#### 8.3.4.2. Accompagnement de la Mission action culturelle

La MCE accorde une attention particulière à l'accompagnement de l'action de la MAC : promotion, tout au long de l'année, du programme d'action culturelle de la bibliothèque, mise en forme des contenus des pages web de la rubrique « Conférences, rencontres... », actions de communication à destination des professionnels, des médias, des étudiants, des enseignants-chercheurs, du grand public (publipostage de la brochure évoquée ci-dessus). Mieux cibler les destinataires de ces actions en fonction des spécificités de chaque événement est un souci constant de la MCE, qui mène avec son homologue à l'INALCO une réflexion active sur ce sujet.

### 8.3.5. Autres activités

#### 8.3.5.1. Tournages dans la bibliothèque

La MCE a accueilli en 2013 plusieurs équipes de tournage :

- deux documentaristes : Julie Bogoslovski pour le tournage de *Le cinéma indien s'invite chez nous*, et Aubin Hellot pour celui de *Le monde selon Todd* (projeté en avant-première dans l'auditorium du Pôle des langues et civilisations) ;
- plusieurs équipes de télévision étrangères (chinoise, sud-coréenne, géorgienne), pour filmer spécifiquement la bibliothèque ou en user comme cadre pour une interview.

#### 8.3.5.2. Nouveau Quartier latin 13<sup>e</sup> (NQL13)

La MCE participe depuis juin 2011 aux réunions mensuelles de ce groupement informel, dont la BULAC est l'un des membres fondateurs, et qui réunit chaque mois les responsables de la communication des établissements publics de la connaissance et du savoir installés dans le NQL13. L'objectif de ces réunions est de concevoir des opérations de communication (événements culturels et/ou artistiques, portes ouvertes, itinéraires ludiques, etc.) visant à promouvoir les 7 établissements constituant le groupement NQL13 (BnF, BULAC, École d'architecture Paris-Val-de-Seine, EHESS, FMSH, INALCO, université Paris Diderot).

En 2013, les réunions ont été moins fréquentes qu'en 2012, du fait d'une moindre disponibilité de certains représentants du groupement : en conséquence, contrairement à l'an passé, aucun projet commun n'a pu aboutir en 2013.

## 9. MISSION ACTION CULTURELLE

---

### 9.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MAC

#### 9.1.1. Missions

L'action culturelle est une mission documentaire de la BULAC, inscrite au projet d'établissement en 2011. Ses principaux objectifs sont :

- de faire connaître la BULAC et ses collections ;
- de valoriser ses fonds patrimoniaux et documentaires
- de multiplier les occasions de rencontres entre la bibliothèque et ses publics ;
- de produire des contenus scientifiques et culturels.

À plus long terme, l'ambition de la MAC est de compléter et enrichir les enseignements dispensés aux étudiants relevant des établissements membres du GIP, ainsi que la culture personnelle ou professionnelle de ses différents publics.

Par ailleurs, la captation sonore des manifestations organisées par la MAC permet leur écoute en ligne et l'enrichissement des collections numériques de la BULAC.

#### 9.1.2. Organisation

L'activité de la Mission repose sur 2 agents (3 en 2012), représentant 0,75 ETP (1,5 en 2012).

Le chargé de mission est responsable à temps plein de la conception et de l'animation de la programmation culturelle. Il est assisté de deux agents en charge de la mise œuvre logistique et technique des manifestations. Ces agents collaborent étroitement avec les deux autres Missions communication externe et coordination enseignement et recherche, et s'appuient en outre sur les compétences des chargés de collections associés aux événements de la programmation culturelle.

Suite à une réussite de concours, le poste de responsable de la MAC est resté vacant toute l'année 2013. L'intérim a été assuré par un agent non-titulaire, à mi-temps, précédemment en charge de la mise en œuvre du programme, et qui a continué d'assurer ces fonctions en sus de celles de responsable de la MAC et des tâches techniques et logistiques induites (pour lesquelles il était néanmoins assisté par un deuxième agent, sur un quart-temps) .

La conception de la saison 2013-2014 a, quant à elle, été confiée à un prestataire extérieur, « La Morsure de ses rêves », pour un montant de 4 500 € TTC, soit la moitié des dépenses de la MAC en 2013, lesquelles s'élevaient à **9 190,38 €**. Il est à noter que cette somme n'inclut pas la rétribution des intervenants des conférences tenues d'octobre 2012 à décembre 2013 : la prestation de ces derniers (dont le montant global est estimé aux alentours de 2 700 € pour 2013) n'a pu être pour l'heure rémunérée, le processus de mise en paiement faisant l'objet d'un réglage administratif entre la BULAC et l'INALCO. En revanche, elle prend en compte 2 500 € de dépenses pour la réalisation par la société « Appetite Conseil et Prod. », avec le soutien financier de la Région Île-de-France, d'un web-documentaire sur la résidence d'écrivain de Claire Fercak à la BULAC, de mars à décembre 2012.

### 9.2. OBJECTIFS 2013

En 2012, année inaugurale, la Mission action culturelle avait pleinement rempli ses objectifs, permettant à des manifestations de grande qualité de trouver un public. L'année 2013 aurait dû être une phase de consolidation et d'expansion de son action. Mais le départ de la

chargée de mission fin 2012 n'a pas permis de mettre en œuvre cette ambition autant que souhaité. Si dans ce contexte, la fréquentation des manifestations a marqué le pas, la qualité de la programmation et des interventions a continué d'être saluée par les participants. Un public reste à conquérir et à fidéliser, tant pour les manifestations elles-mêmes que pour leurs captations disponibles en ligne. Sur ce dernier point, l'action prescriptrice des enseignants de l'INALCO vis-à-vis du cycle autour du thème des frontières est un partenariat à saluer, et un signe encourageant pour l'avenir.

### 9.3. ACTIVITÉ 2013

Les événements programmés par la MAC nécessitent en amont et à l'issue de leur réalisation les opérations suivantes :

- Prospection, et conception de la programmation (veille éditoriale sur l'actualité artistique, culturelle et géopolitique, recherche d'intervenants, conception des événements, etc.) ;
- Pilotage budgétaire et mise en œuvre des manifestations culturelles ;
- Rédaction des supports de communication sur papier (affiches, tracts) et en ligne (site web et réseaux sociaux), avec le soutien de la MCE ;
- Préparation logistique des manifestations ;
- Accueil du public et des intervenants ;
- Animation des rencontres ;
- Exploitation de la régie audiovisuelle de l'auditorium et des équipements d'exposition ;
- Captation sonore des manifestations et mise en ligne sur le site web de la BULAC, impliquant un suivi des relations avec l'équipe TICE de l'INALCO.

#### 9.3.1. Action culturelle 2013 : bilan

Les manifestations proposées en 2013 relevaient de deux saisons culturelles différentes (2012-2013 et 2013-2014), la programmation obéissant au calendrier universitaire. Ces manifestations étaient de deux types : des conférences et des rencontres.

#### Action culturelle 2013 : bilan chiffré

Indicateurs	2012	2013
Nombre de participants aux manifestations	1 825	538
Nombre de conférences	10	9
Nombre moyen de participants aux conférences	NC	50
Fréquentation des conférences par événement	entre 60 et 140 personnes	entre 20 et 210 personnes
Nombre de rencontres	15	9
Nombre moyen de participants aux rencontres	NC	17
Fréquentation des rencontres par événement	entre 25 et 65 personnes	entre 8 et 30 personnes
Nombre d'expositions	3	0
Nombre de journées d'étude	2	0

Ont été proposées en 2013 :

- 6 conférences mensuelles « Les mardis de la BULAC » dans le cadre du cycle « La contestation du pouvoir » :

22 janvier : *Reconquérir l'espace public, les fondements de l'engagement*, avec Alain Bertho (Paris 8) et Sandra Laugier (Paris Panthéon-Sorbonne)

12 mars : *Fukushima : l'administration du désastre : pouvoirs publics et médias face au nucléaire*, avec Thierry Ribault (Institut français de recherche sur le Japon) et Tino Bruno (IETT, Lyon 3)

17 avril : *Construire la citoyenneté au Sénégal : l'alternance démocratique de 2012 au regard de l'histoire*, avec Ibrahima Thioub, université Cheikh Anta Diop Dakar (UCAD), Séverine Awenengo Dalberto (CEMAF, Panthéon-Sorbonne) et Valérie Nivelon (RFI)

14 mai : *Contestations artistiques en Russie depuis les années 1990 : agir sur la place publique*, avec Perrine Poupin et Anna Zeytseva (CERCEC, EHESS) et l'artiste moscovite Pavel Mikitenko

04 juin : *Une géographie de la révolte en Syrie : cartographier la guerre*, avec Fabrice Balanche (GREMMO, Lyon 2) et Dario Ingiusto, cartographe chez Légendes Cartographie

- 3 conférences mensuelles « Les mardis de la BULAC » dans le cadre du cycle « Littérature en mouvement : éditer, dévoiler, traduire l'espace littéraire mondial » :

8 octobre : *Les enjeux sociaux et politiques de la circulation des œuvres littéraires depuis 1945 : le cas de la traduction*, avec Gisèle Sapiro, sociologue (CNRS, EHESS, CESSP) et Ioana Popa, sociologue (ISP/CNRS)

12 novembre : *Écrire, traduire, dans l'entre-deux des langues*, avec Leslie Kaplan, écrivain (Éditions P.O.L.), et Rosie Pinhas-Delpuech, écrivain, traductrice et directrice de la collection « Lettres hébraïques », chez Actes Sud

17 décembre : *Quand la littérature rencontre la géographie : une recherche en dialogue*, avec Michel Collot, professeur de littérature française à l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, et Christian Grataloup, professeur de géographie à l'université Paris-Diderot.

- 7 « Rencontres autour du livre » :

10 janvier : *Sauvegarder pour transmettre : les collections de la Réserve de la BULAC*, avec Francis Richard, directeur scientifique de la BULAC, Virginie Rose, responsable du Pôle conservation, et Séverine Queune, responsable de l'atelier de conservation

7 février : *Étudier le travail dans une perspective transnationale : pour une histoire globale du travail*, avec Patrick Fridenson, Magaly Rodriguez Garcia, Alessandro Stanziani et Marcel van der Linden

14 février : *Littérature et société en Asie centrale*, en présence des écrivains Viatcheslav Chapovalov (Kirghizstan), Hamid Ismaïlov (Ouzbékistan), Sultan Raev (Kirghizistan), Oljas Souleïmenov (Kazakhstan) et Ak Velsapar (Turkménistan)

20 mars : *Lire et écrire en Grèce : quel(s) refuge(s) face à la crise ?*, avec Ersi Sotiropoulos (écrivain), Patrick Deville (écrivain et directeur de la Maison des

écrivains étrangers et des traducteurs, MEET), Catherine Velissaris, directrice de l'EKEBI (Centre National du Livre en Grèce) et Stéphane Sawas (INALCO)

4 avril : *Littérature féminine en Corée du Sud : modernité(s) et changement social*, avec Benjamin Joinau (membre du comité éditorial de l'Atelier des cahiers) et Laure Leroy (fondatrice et directrice des éditions Zulma)

23 mai : *Témoigner au risque de sa vie : Natalia Estemirova, une voix dissidente en Tchétchénie*. Projection du documentaire *Qui a tué Natacha ?* de Mylène Sauloy. Débat avec Aude Merlin (Université libre de Bruxelles) et Mylène Sauloy (documentariste)

13 juin : *Focus sur les collections et les actualités de deux bibliothèques partenaires de la BULAC : la School of oriental and african Studies Library et la Bayerische Staatsbibliothek*. Avec Thomas Tabery (BSB) et Dominique Akhoun-Schwarb (SoaS Library).

- 2 rencontres sur le thème « Regards sur le monde à géométrie variable » :

10 octobre : *Le voyage, un pré-texte : écrire et photographier les métamorphoses du monde*, avec Julien Blanc-Gras, journaliste et écrivain-voyageur, et Laurent Villeret, photographe (Picture Tank)

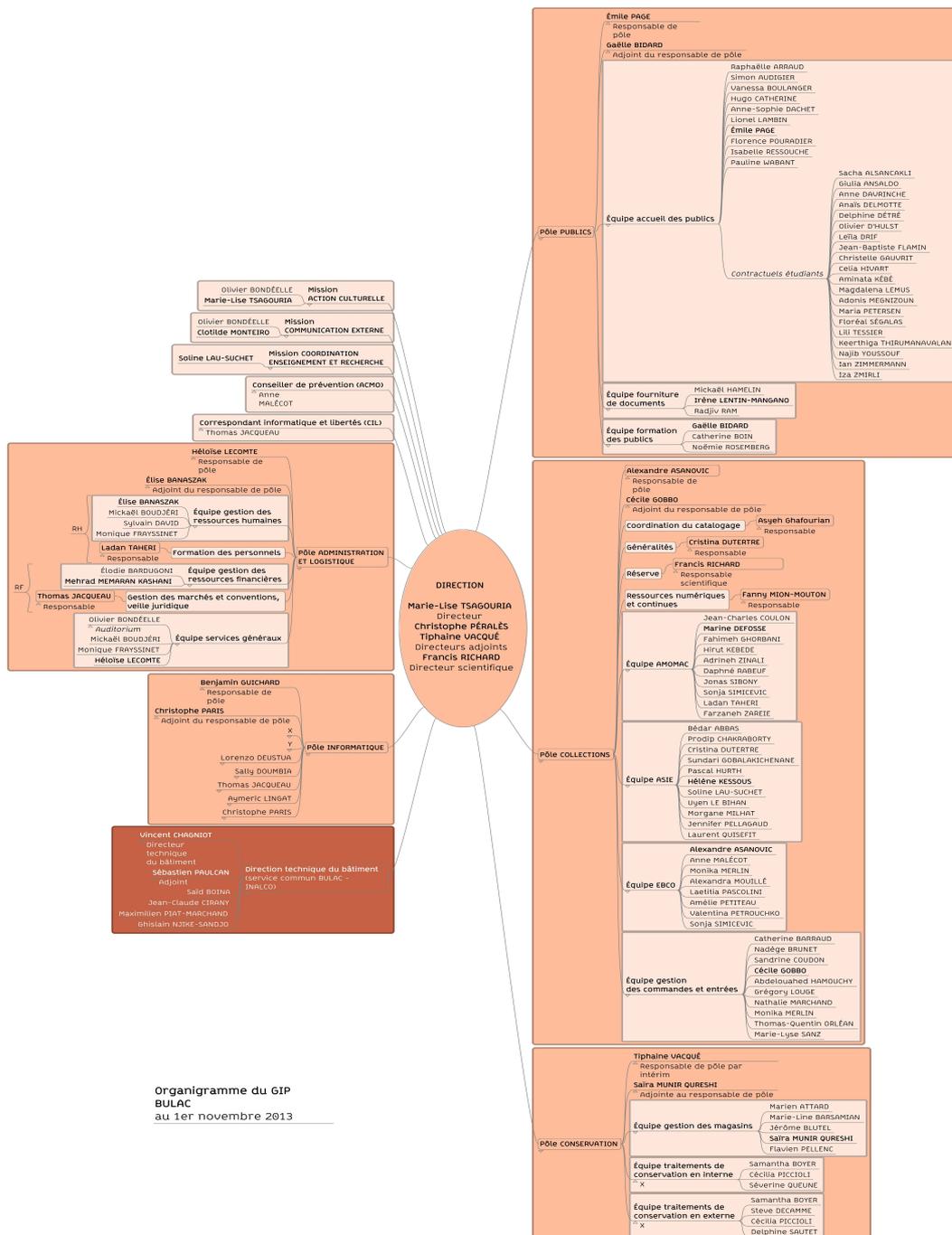
20 novembre : Branislav Nusic, une œuvre théâtrale en voie de traduction(s). Premier acte : Les (des)héritiers, lecture suivie d'un débat avec Ned Grujic, metteur en scène, Sacha Petronijevic, comédien et traducteur de *Branislav Nusic*, Sara Perrin Saric, traductrice et comédienne et Karine Samardzija, traductrice, en partenariat avec le Théâtre 13.

### 9.3.2. Préparation du programme d'action culturelle 2014-2015

Du fait de la vacance du poste de chargé de la mission jusqu'au 31 décembre 2013, la préparation de la saison 2014-2015 a été reportée au premier semestre 2014.

# ANNEXES

## 1. ORGANIGRAMME COMPLET AU 31/12/2013



Organigramme du GIP BULAC au 1er novembre 2013

## 2. RÉPARTITION DES FRAIS DE MISSION ET DÉPENSES DE RÉCEPTION

### Répartition des frais de mission par Pôle/Mission

Frais de mission par Pôle et Mission	Montant TTC 2013
Personnalités extérieures (hors mission action culturelle, dont congrès EAJRS - <i>European Association of Japanese Resource Specialists</i> )	10 140,66 €
Personnalités extérieures (mission action culturelle)	1 198,41 €
Direction	1 668,97 €
Pôle administration et logistique	138,20 €
Pôle informatique	2 594,37 €
Pôle collections	1 496,79 €
Pôle publics	315,10 €
Mission coordination enseignement-recherche	305,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 128,10 €</b>

### Répartition des dépenses de réception

Dépenses de réception par type d'événement	Montant TTC 2013
Inauguration officielle et fête des 10 ans de la BULAC	32 716,46 €
CA et CS	1 747,43 €
Événements professionnels et scientifiques (clôture projet Koha, journée Doc'Asie, congrès EAJRS)	3 591,21 €
Action culturelle	991,97 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 047,07 €</b>

## 3. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS INTERNES

Intitulé de la formation	Pôle/Mission en charge	Nombre d'heures
Architecture tables de données dans Koha	Pôle informatique	10
Architecture des tables SQL dans Koha	Pôle informatique	24
Architecture du SI	Pôle informatique	24

Architecture réseau de la BULAC et du PLC	Pôle informatique	20
Autorités Rameau Collectivités	Pôle informatique	42
Catalogage SUDOC	Pôle collections	67
Circulation des documents et leur manipulation à la Réserve	Pôle publics	14
Communication des périodiques	Pôle publics	32
Cycle de Formation 1	Intervenant extérieur	3
Cycle de Formation 2	Intervenant extérieur	3
Cycle de Formation 3	Intervenant extérieur	3
Cycle de Formation 4	Intervenant extérieur	3
Cycle de Formation 5	Intervenant extérieur	3
Cycle de Formation 6	Intervenant extérieur	6
Cycle de Formation 7	Intervenant extérieur	6
Cycle de Formation 8	Intervenant extérieur	6
Cycle de Formation 9	Intervenant extérieur	6
Formation aux outils de rédaction de contenu dans POUIC	Pôle informatique	7
Formation continue des correspondants informatique	Pôle informatique	16
Intégration et développement : gestion d'un git	Pôle informatique	3
Koha : Communication des brochures et des mélanges	Pôle publics	52
Koha : compte lecteur, trucs et astuces	Pôle publics	60
Koha : réservation de documents, catalogue papier	Pôle publics	14
Koha : communication des périodiques	Pôle publics	12
Koha : inscription-réinscription	Pôle publics	48
P-OU-I-C et agenda commun	Pôle informatique, Pôle administration et logistique	104

Préparation aux oraux de concours ITRF	Pôle informatique	2
Présentation de l'infrastructure réseau	Pôle informatique	48
Présentation fonctionnelle de Koha	Pôle informatique	35
Présentation des index Koha	Pôle collections	59
Programme d'accueil	Tous les pôles et missions	385
STAR : présentation et utilisation	Mission coordination enseignement-recherche	9
Transfert de compétences: administration du SIGB Koha	Pôle informatique	18
Visite atelier : traitement externe	Pôle conservation	5
Visite atelier : traitement interne	Pôle conservation	11
<b>TOTAL</b>		<b>1 160</b>

#### 4. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS EXTERNES

Intitulé de la formation	Durée ETP
À la découverte des littératures lusophones	6 h
Altérations biologiques des collections : prévenir, repérer, traiter	36 h
Anglais bibliothéconomique	82 h
Assises de la cellule nationale logicielle	6 h
Ateliers des correspondants Informatique et Libertés, niveaux 1, 2 et 3	24 h
Cartes heuristiques : éléments théoriques et usages en contexte universitaire	6 h
Catalogage des archives et des manuscrits en EAD	144 h
Catalogage SUDOC	68 h
Cataloguer les ressources électroniques	46 h
Centre régional SUDOC-PS 28 : réunion annuelle à l'ABES	18 h
CHSCT	90 h
Cycle de formation « RDA : enjeux, contexte technique et théorique avec le web sémantique et la modélisation. Présentation du code et de la démarche	66 h

française »	
Comprendre le web de données en bibliothèque	6 h
Concevoir et animer des formations en bibliothèque	76 h
Congrès annuel de l'ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques et de la documentation)	56 h
Construction et aménagement d'une bibliothèque universitaire (2 modules)	112 h
Convention suite logicielle Cocktail	26 h
Création de site web : outils et méthodes	46 h
Droit des logiciels	24 h
Étudier les besoins des utilisateurs et tester leur satisfaction	24 h
Évaluer les usagers sur place et à distance	46 h
<i>Filemaker</i> niveau 1	12 h
Formation logiciel <i>Gimp</i>	24 h
Formation logiciel <i>Inkscape</i>	16 h
Formation logiciel Keynote	8 h
Formation logiciel <i>View</i>	18 h
Formation post-recrutement bibliothécaire assistant spécialisé	38 h
Gouvernance du système d'information	24 h
Habilitation électrique	36 h
<i>Hackfest Koha</i>	18 h
<i>Hypotheses.org</i>	6 h
IFLA Lyon 2014, mode d'emploi	6 h
Initiation et TP <i>Linux Ubuntu</i>	12 h
Introduction à la cartographie de l'information sur le web	6 h
IPv6 Renater	18 h
Journée communautaire « Logiciels libres d'ans l'administration »	4 h
Journée d'étude ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) « Travail et changement : risques psychosociaux,	6 h

reparler du travail, agir sur l'organisation »	
Journée d'étude BiblioPat : « Pratiques personnelles, mémoire professionnelle : de la maîtrise à la transmission »	44 h
Journée d'étude BnF « Architecture et bibliothèques »	18 h
Journée d'étude Congrès ELIAS ( <i>European Librarians in African Studies</i> )	18 h
Journée d'étude Congrès MELCom ( <i>Middle East Libraries Committee</i> )	36 h
Journée d'étude « Conservation et restauration des documents graphiques : de la théorie à la pratique »	12 h
Journée d'étude « <i>Curating global and Southeast Asia scholarly resources</i> »	4 h
Journée d'étude EASL ( <i>European association of sinological librarians</i> )	21 h
Journée d'études éthiopiennes INALCO	6 h
Journée d'étude <i>Open Access</i>	6 h
Journée d'étude FULBI (Fédération des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques, documentation, information)	18 h
Journée RENATER « Fédérations d'identités »	18 h
Journées annuelles ABES 2013 (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur)	36 h
Journées réseaux de l'enseignement supérieur (JRES) 2013	46 h
Journée SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) « Préparation du départ en retraite »	6 h
Le livre ancien : identification et catalogage (2 modules)	50 h
Les marchés publics et les bibliothèques	35 h
Les réseaux sociaux en bibliothèque	18 h
Manipulation des extincteurs	46 h
Mettre en place une stratégie de présence en ligne via les réseaux sociaux	18 h
Module Web 2.0 : applications, ou quand l'ordinateur redevient un terminal	6 h
Module Web 2;0 : pratiques et enjeux des réseaux sociaux dans la recherche	24 h
Mozilla <i>Firefox</i> : les extensions pour naviguer efficacement	12 h
Nouveautés logiciel LibreOffice <i>Calc</i>	24 h

Nouveautés logiciel LibreOffice <i>Writer</i>	12 h
Optimiser la recherche documentaire sur Internet	62 h
PAPAYE, ManGUE et KAKI (suite Cocktail)	16 h
Politique documentaire	650 h
Portail captif UnivNautes : niveau expert	6 h
Postures statiques	46 h
Préparation aux concours - écrit : BAS classe normale	124 h
Préparation aux concours - écrit : BAS classe exceptionnelle	46 h
Préparation aux concours - écrit : conservateur	450 h
Préparation aux concours - écrit : SAENES	49 h
Préparation aux concours - oral : BAS classe exceptionnelle	46 h
Préparation aux concours - oral : bibliothécaire	8 h
Préparation aux concours - oral : conservateur (anglais)	18 h
Présentation de l'infrastructure réseau	24 h
Présentation d la version 3.14 de Koha	36 h
Réalisation de diaporamas et présentations assistées par ordinateur (PréAO)	30 h
Récupérer une vidéo provenant d'Internet	24 h
Recyclage SST (Sauveteur-secouriste du travail)	36 h
Reprographie BnF	12 h
Savoir gérer son temps de travail en bibliothèque	6 h
Sensibilisation à la conservation	16 h
Symposium annuel Koha	42 h
SST (Sauveteur-secouriste du travail)	42 h
Tableau blanc interactif (TBI)	18 h
UE CNAM : accueil et reconversion en informatique Bac+2	83 h
Utiliser les flux RSS pour sa veille : suivi au-delà de la gestion de flux, valoriser la veille ( <i>Netvibes, Scoop it !, Pearltrees</i> )	24 h

Utiliser Wikipédia avec les étudiants	36 h
Visite de la BnF	24 h
<b>TOTAL</b>	<b>3 864 h</b>

## 5. ÉVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE EN 2013 : POSTES CLIENTS ET INFRASTRUCTURES

Équipement	Total fin 2012	Sorties en 2013	Entrées en 2013	Total fin 2013
PC portables	63	0	0	63
PC de bureau	303	0	0	303
Imprimantes	49	0	0	49
Imprimantes étiquettes	8	0	0	8
Imprimantes à cartes	2	0	1	3
Platines de lectures de cartes Mifare	18	0	0	18
Photocopieurs	0	0	0	0
Douchettes à mémoire	8	0	0	8
Webcam	2	0	0	2
Tableau numérique interactif	1	0	0	1
Scanners à plat	3	1	0	2
Stations de numérisation	1	0	0	1
Vidéoprojecteurs	6	0	0	6
Serveurs	47	0	0	47
Baies de disques	5	0	0	5
Unités de sauvegardes	2	0	0	2
Onduleurs	12	0	0	12
Routeurs	1	0	0	1
Commutateurs	47	0	0	47
Pare-feux et équipements de sécurité réseau	4	2	0	2
Bornes WiFi	4	0	0	4
IPBX	1	0	0	1
Écrans de signalétique dynamique	7	0	0	7*
<b>TOTAL</b>	<b>608</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>606</b>

\* 21 écrans au niveau du Pôle dont 4 dans les espaces communs et 3 dans les salles de lecture gérés par la BULAC.

## 6. AFFECTATION DU PARC INFORMATIQUE CLIENT AU 31 DÉCEMBRE 2013

Équipement	Matériels mis à disposition des usagers	Usage professionnel	Stock	TOTAL
PC portables	40	23	0	63
PC de bureau	140	129	34	303
Imprimantes	4*	40	9	53
Stations de numérisation	0	1	0	1
Scanners plats et scanners de livres	2*	2	1	5
Vidéoprojecteurs	3	3	0	6
Tableau numérique interactif	1	0	0	1
Lecteur-reproducteur de microformes	2*	0	0	2
Photocopieurs	5*	2*	0	7
Bornes WiFi	2	2	0	4

Les équipements signalés par un astérisque sont des dépôts dans le cadre d'une convention de location (photocopieurs professionnels) ou de délégation de service public (équipements de reprographie de la salle de lecture).

## 7. RÉCAPITULATIF DES PERTURBATIONS DE SERVICE INFORMATIQUE EN 2013

Ce tableau récapitule les incidents ayant eu un impact pour l'accès aux services en ligne de la BULAC par le public et les bibliothèques associées. L'estimation de l'impact distingue les horaires ouvrables (9h-18h) du reste de la journée. L'ensemble de ces dysfonctionnements ont fait l'objet, en direction des bibliothèques associées, d'une communication par messagerie électronique et sur le site de suivi des incidents mis à disposition des partenaires<sup>19</sup>.

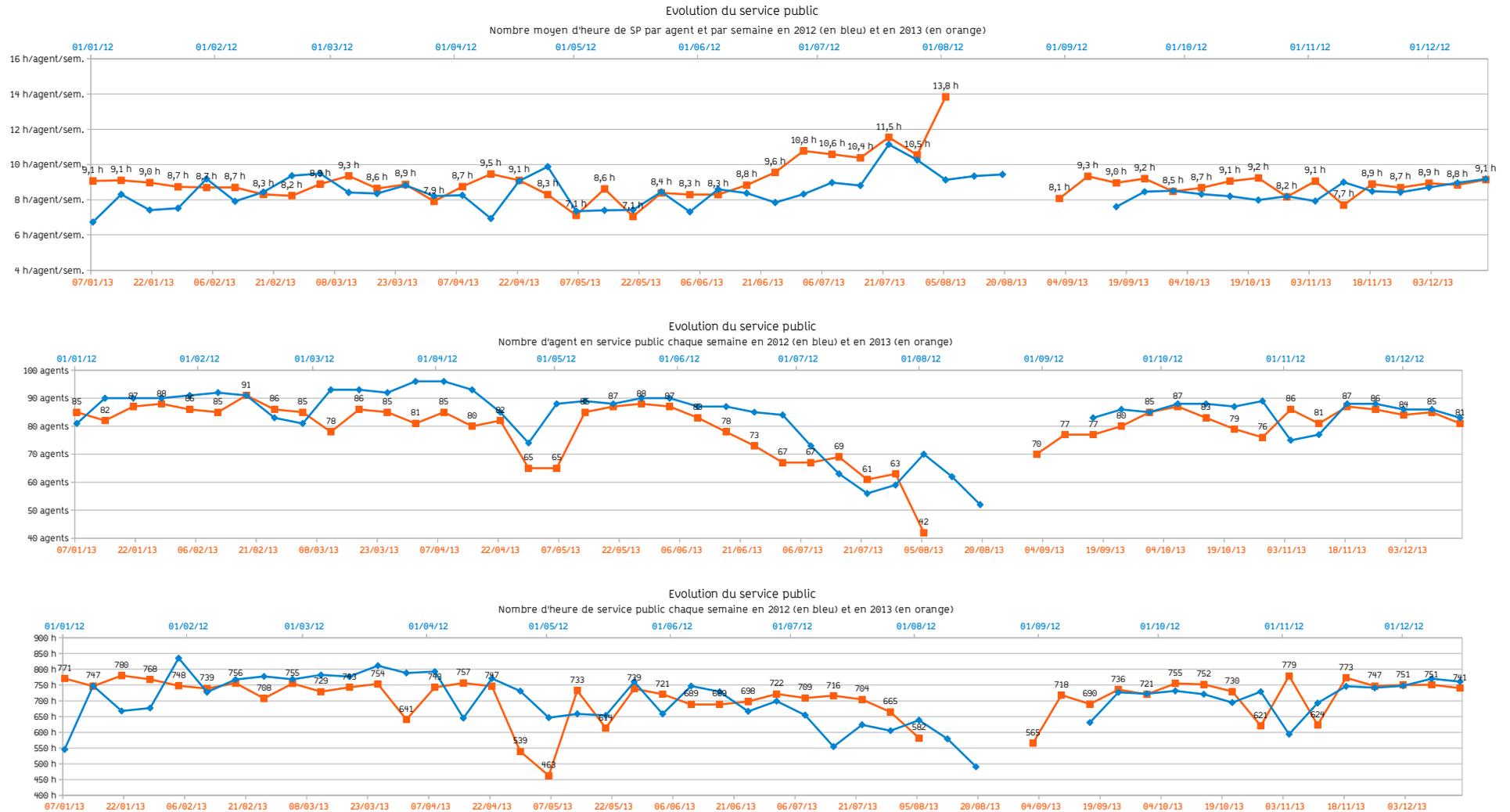
<sup>19</sup> <http://etat-des-services.bulac.fr/>

Date	Durée (horaires ouvrables)	Durée (autres horaires)	Service impacté			Cause
			Koha	Site web	Extranet	
07/02/2013	-	1,5 h	x	x	x	Anomalie du pare-feu
13-14/02/2013	2h30	10 h	x	x	x	Anomalie du pare-feu
26/02/2012	-	7 h	x			Anomalie de calcul des tables Koha
26/03/2013	3 h	-	Partiel : blocage de la recherche par index			Anomalie lors d'une procédure de réindexation totale de la base
08/04/2013	<5 mn	-	x			Intégration d'une modification au code Koha
09/04/2013	30 mn	-	x			Anomalie d'indexation
23/05/2013	3h30	1h	x	x	x	Maintenance corrective programmée de l'infrastructure réseau du Pôle (intégration d'un correctif majeur)
04/06/2013	-	4 h	x	x	x	Maintenance majeure programmée du Réseau académique parisien à l'échelle régionale (intégration dans l'infrastructure RENATER)
01/08/2013	1h10		x			Maintenance évolutive du chargeur SUDOC
Du 06/08/2013 22h00 au 08/08/2013 10h00	9 h	27 h	x	x		Externalisation des services stratégiques, anomalie bloquante au cours de l'opération

Du 10/08/2013 au 26/08/2013	15 jours				x	Coupure de l'extranet en raison de travaux électriques pendant la fermeture administrative du bâtiment
29-30/08/2013	6h50	15 h	x	x		Rapatriement des services externalisés
10/10/2013	15 mn		x			Intégration de développements
07/11/2013	20 mn		Partiel : blocage de la recherche par index			Anomalie d'indexation

## 8. ACCUEIL DES PUBLICS

### 8.1. ÉVOLUTION DU SERVICE PUBLIC : 2012-2013



## 8.2. INSCRIPTIONS 2012-2013

Inscriptions au 30 septembre 2013	L1		L2		L3		Master 1		Master 2		Doctorat		Enseignant-chercheur		Diplôme d'établissement, CPGE		Diplôme de santé		Personnel bibliothèque		Autre		TOTAL	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
INALCO	1 925	2 453	705	1 027	493	839	353	542	194	390	132	205	329	358		572				3	701	19	4 832	6 408
Paris-I Panthéon-Sorbonne	165	593	96	540	134	415	97	379	79	296	42	124	20	24		38				2	34		667	2 411
Paris-III Sorbonne nouvelle	34	81	12	49	24	60	34	135	55	132	45	122	19	33		17				1	17		240	630
Paris-IV Paris Sorbonne	33	68	43	96	50	124	49	127	51	126	47	102	28	31		17				1	14		315	692
Paris-VII Paris Diderot	222	357	81	252	122	310	118	272	97	252	47	122	50	64		228		107		1	39		776	1 965
EHESS							11	79	56	141	78	184	53	56		1				2	18		216	463
EPHE							8	17	15	28	35	77	19	20		2				1	15		92	145
EFEO													8	8									8	8
<b>Total GIP</b>	<b>2 379</b>	<b>3 552</b>	<b>937</b>	<b>1 964</b>	<b>823</b>	<b>1 748</b>	<b>670</b>	<b>1 551</b>	<b>547</b>	<b>1 365</b>	<b>426</b>	<b>936</b>	<b>526</b>	<b>594</b>	<b>0</b>	<b>875</b>	<b>0</b>	<b>107</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>838</b>	<b>19</b>	<b>7 146</b>	<b>12 722</b>
Universités Île-de-France (hors GIP)		1 047		740		582		610		585		269		197		1 404		286		18		1 226	0	6 964
Non-universitaire														52		327					2 298	2 962	2 298	3 341
Autres universités françaises	814	23	280	14	217	20	263	51	271	74	273	112	294	82		15				1		43	2 412	435
Universités étrangères		9		7		19		14		23		53		72		1				1		50	0	249
<b>TOTAL</b>	<b>3 193</b>	<b>4 631</b>	<b>1 217</b>	<b>2 725</b>	<b>1 040</b>	<b>2 369</b>	<b>933</b>	<b>2 226</b>	<b>818</b>	<b>2 047</b>	<b>699</b>	<b>1 370</b>	<b>820</b>	<b>997</b>	<b>0</b>	<b>2 622</b>	<b>0</b>	<b>393</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>3 136</b>	<b>4 300</b>	<b>11 856</b>	<b>23 711</b>

### 8.3. FRÉQUENTATION DE LA BULAC

Fréquentation de la BULAC du 18 au 23 novembre 2013												
Établissement	L1	L2	L3	Master 1	Master 2	Doctorat	Enseignant-chercheur	Diplôme d'établissement, CPGE	Diplôme de santé	Personnel bibliothèque	Autre	TOTAL
INALCO	1 377	784	498	387	180	90	70	251			75	3 712
Paris-I Panthéon-Sorbonne	171	167	72	100	66	56	3	2			9	646
Paris-III Sorbonne nouvelle	9	1	2	12	29	28	14	3			2	100
Paris-IV Paris Sorbonne	12	31	16	25	33	12	2	4			0	135
Paris-VII Paris Diderot	41	27	38	36	30	25	5	56	47		10	315
EHESS				7	41	46	14				0	108
EPHE				8	4	17					1	30
EFEO												0
<b>Total GIP</b>	<b>1 610</b>	<b>1 010</b>	<b>626</b>	<b>575</b>	<b>383</b>	<b>274</b>	<b>108</b>	<b>316</b>	<b>47</b>		<b>97</b>	<b>5 046</b>
Universités Île-de-France (hors GIP)	274	174	89	76	58	34	18	361	375		278	1 737
Autres universités françaises		4			13	13	2	4				36
Universités étrangères					1	9	2				8	20
Lycée											108	108
Aucun											366	366
<b>TOTAL</b>	<b>1 884</b>	<b>1 188</b>	<b>715</b>	<b>651</b>	<b>455</b>	<b>330</b>	<b>130</b>	<b>681</b>	<b>422</b>	<b>0</b>	<b>857</b>	<b>7 313</b>

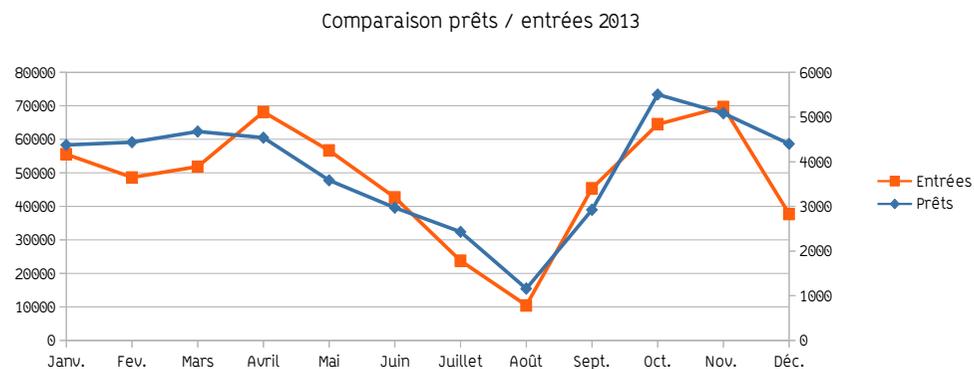
#### 8.4. PRÊTS 2012-2013

Prêts	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2013	4 374	4 436	4 674	4 538	3 583	2 972	2 431	1 160	2 925	5 503	5 083	4 400	46 079
<i>Rappel 2012</i>	<i>3 742</i>	<i>4 346</i>	<i>4 519</i>	<i>3 415</i>	<i>3 556</i>	<i>2 855</i>	<i>2 160</i>	<i>1 132</i>	<i>2 189</i>	<i>4 594</i>	<i>5 210</i>	<i>4 523</i>	<i>42 241</i>
Évolution	16,89%	2,07%	3,43%	32,88%	0,76%	4,10%	12,55%	2,47%	33,62%	19,79%	-2,44%	-2,72%	9,09%

#### 8.5. COMMUNICATIONS 2012-2013

Communications	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2013	4 724	5 076	5 917	6 042	4 947	4 604	4 687	1 837	4 134	5 782	5 347	4 340	57 437
<i>Rappel 2012</i>		<i>4 841</i>	<i>5 145</i>	<i>4 227</i>	<i>4 255</i>	<i>3 960</i>	<i>3 542</i>	<i>2 115</i>	<i>2 362</i>	<i>4 605</i>	<i>5 460</i>	<i>5 158</i>	<i>45 670</i>
Évolution		4,85%	15,00%	42,94%	16,26%	16,26%	32,33%	-13,14%	75,02%	25,56%	-2,07%	-15,86%	25,77%

#### 8.6. COMPARAISON PRÊTS ET ENTRÉES 2013



## 8.7. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS DEMANDÉS DES MAGASINS

Fonds d'origine des communications	Communications	%
BIULO	43 864	76,37%
BIULO Dauphine	3 407	5,93%
Études iraniennes	2 520	4,39%
BULAC - RCR BULAC Grands Moulins	2 127	3,70%
EHESS - Centre d'études africaines	2 045	3,56%
BIULO Clichy	1 064	1,85%
Paris 4 - Centre d'études slaves	695	1,21%
EFE0 - Paris	653	1,14%
Fonds slave de la Sorbonne	339	0,59%
Fonds turc	314	0,55%
Bibliothèque Jules Bloch	172	0,30%
EHESS - Centre Corée	88	0,15%
Bibliothèque juridique Europe centrale et orientale	82	0,14%
Paris 7 - Langues et civilisations de l'Asie orientale (Corée)	42	0,07%
Fonds finnois	12	0,02%
EPHE 4 - Sciences historiques et philologiques	11	0,02%
EHESS - Centre Inde	2	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>57 437</b>	<b>100%</b>

## 8.8. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS

Fonds d'origine des prêts	Prêts	%
BIULO	35 604	77,27%
BULAC - RCR BULAC Grands Moulins	4 607	10,00%
Études iraniennes	1 655	3,59%
BIULO Dauphine	1 652	3,59%
BIULO Clichy	916	1,99%
EHESS - Centre d'études africaines	910	1,97%
Paris 4 - Centre d'études slaves	268	0,58%
EFE0 - Paris	169	0,37%
Fonds slave de la Sorbonne	93	0,20%
Fonds turc	59	0,13%
Bibliothèque Jules Bloch	46	0,10%
EHESS - Centre Corée	44	0,10%
Bibliothèque juridique Europe centrale et orientale	28	0,06%
Fonds finnois	18	0,04%
Paris 7 - Langues et civilisations de l'Asie orientale (Corée)	10	0,02%
<b>TOTAL</b>	<b>46 079</b>	<b>100%</b>

## 8.9. LOCALISATION DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS

Localisation	Exemplaires prêtés	%
REZ-DE-CHAUSSÉE	17 288	37,52%
REZ-DE-JARDIN	8 778	19,05%
MEZZANINE	369	0,80%
RÉSERVE	2	0,00%
<b>TOTAL LIBRE-ACCÈS</b>	<b>26 437</b>	<b>57,37%</b>

MAGASIN 28	6 841	14,85%
MAGASIN 27	2 635	5,72%
MAGASIN 06	1 980	4,30%
MAGASIN 12	1 119	2,43%
MAGASIN 22	968	2,10%
MAGASIN 14	938	2,04%
MAGASIN 25	753	1,63%
MAGASIN 13	364	0,79%
MAGASIN 26	250	0,54%
MAGASIN 24	198	0,43%
MAGASIN 05	167	0,36%
MAGASIN 20	92	0,20%
MAGASIN 23	46	0,10%
MAGASIN 17	17	0,04%
MAGASIN 11	28	0,06%
MAGASIN 09	19	0,04%
MAGASIN 04	9	0,02%
MAGASIN 19	9	0,02%
MAGASIN 15	8	0,02%
MAGASIN 01	3	0,01%
MAGASIN sans localisation	3 198	6,94%
<b>TOTAL MAGASINS</b>	<b>19 642</b>	<b>42,63%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>46 079</b>	<b>100,00%</b>

## 8.10. QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE DE PUBLIC 2013

### La BULAC et vous ?

Afin de mieux vous connaître et d'améliorer ses services, la BULAC souhaite recueillir votre opinion. Savoir si vous êtes satisfait ou non et connaître vos attentes nous aidera à faire évoluer nos services pour mieux répondre à vos besoins. Cette enquête vous prendra environ 10 minutes, vos réponses nous seront d'une grande utilité.

QUESTIONNAIRE À DÉPOSER UNE FOIS REMPLI AUX BUREAUX D'ACCUEIL DE LA BULAC.  
MERCI DE NE RÉPONDRE QU'UNE SEULE FOIS À CETTE ENQUÊTE.

#### Vos habitudes de fréquentation

- COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA BULAC ?**
  - lors de mes recherches documentaires
  - par l'intermédiaire de mes enseignants
  - en venant à l'INALCO
  - sur les réseaux sociaux
  - par l'intermédiaire d'une connaissance
  - autres
- EN RÉGLE GÉNÉRALE, VOUS VENEZ À LA BULAC :**
  - tous les jours
  - plusieurs fois par semaine
  - plusieurs fois par mois
  - moins souvent
- EN RÉGLE GÉNÉRALE, VOUS FRÉQUENTEZ LA BULAC :**
  - entre le lundi et le vendredi
  - entre le lundi et le samedi
  - le samedi uniquement
- EN RÉGLE GÉNÉRALE, VOUS FRÉQUENTEZ LA BULAC :** (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)
  - le matin
  - l'après-midi
  - en soirée
  - toute la journée
  - la nuit (après 22h)
- EN RÉGLE GÉNÉRALE, COMBIEN DE TEMPS RESTEZ-VOUS ?** (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)
  - moins de 30 minutes
  - moins d'une heure
  - 1 à 2 heures
  - 2 à 5 heures
  - plus de 5 heures
- FRÉQUENTEZ-VOUS D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES ?**
  - Non
  - Oui. Si oui, laquelle/lesquelles :

#### Vos usages

- VOUS VENEZ À LA BULAC POUR :** (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)
  - consulter les documents de la BULAC présents en salle
  - consulter les documents de la BULAC conservés en magasin
  - emprunter les documents de la BULAC
  - consulter des bases de données, des revues électroniques
  - utiliser les postes d'autoformation en langue
  - visionner des films
  - utiliser les logiciels installés sur les PC de la BULAC
  - obtenir des renseignements bibliographiques
  - assister aux formations proposées
  - vous connecter à Internet depuis les PC de la BULAC
  - consulter Internet avec votre propre équipement
  - photocopier, imprimer, numériser
  - rejoindre vos amis pour travailler
  - travailler sur vos propres documents
  - travailler dans les salles de groupe
  - bénéficier d'une bibliothèque près de chez vous
  - autres activités, merci de préciser :
- VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ CONNECTÉE(S) SUR LE SITE WEB DE LA BULAC ?** (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)
  - Non
  - Oui, pour me renseigner sur les collections de la BULAC
  - Oui, pour consulter des documents électroniques (bases de données, revues en ligne...)
  - Oui, pour trouver un renseignement pratique
  - Oui, pour me tenir informée(e) du programme d'actions culturelles
  - Oui, pour utiliser le catalogue de la BULAC
  - Oui, pour d'autres utilisations, merci de préciser :

#### 9. AVEZ-VOUS DÉJÀ UTILISÉ LE CATALOGUE DE LA BULAC ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

- Oui, pour rechercher un document
  - Oui, pour accéder à mon compte lecteur
  - Non
  - Non, je ne savais pas qu'il existe un catalogue de la BULAC
- 10. SI VOUS CONSULTEZ LE CATALOGUE, TROUVEZ-VOUS CE QUE VOUS CHERCHEZ ?**
- Oui, tout à fait
  - Oui, plutôt
  - Non, plutôt pas
  - Non, pas du tout
  - Je n'utilise pas le catalogue de la BULAC
- 11. AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA BULAC ?**
- Oui
  - Non, je ne savais pas que la BULAC proposait des formations
  - Non, mais je savais que la BULAC proposait des formations
- 12. QUEL(S) TYPE(S) DE FORMATION(S) SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR PROPOSER PAR LA BULAC ?**

#### 13. COMMENT OBTENEZ-VOUS DES INFORMATIONS SUR LA BULAC ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

- en discutant avec les bibliothécaires
- en lisant les informations affichées dans la BULAC
- en consultant le site web de la BULAC
- en discutant avec des connaissances
- en utilisant les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)
- en utilisant d'autres moyens d'information, merci de préciser :

TSUP →

#### Votre satisfaction

##### 14. POUR CHAQUE ÉLÉMENT, POUVEZ-VOUS NOUS INDIQUER VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION :

	Pas du tout satisfait	Plus satisfait	Sans opinion
Les documents présents dans les salles			
La facilité à trouver des documents dans les salles			
Le nombre d'exemplaires des mêmes documents (dictionnaires, manuels...)			
Les documents stockés en magasin			
Le délai d'arrivée des nouveautés			
Le nombre de documents que vous pouvez emprunter			
La durée de prêt des documents			
Le nombre de documents que vous pouvez demander en magasin			
Les revues et les bases de données électroniques			
Le service d'autoformation en langues			
La disponibilité des PC de la BULAC			
L'accès au réseau Internet			
Le site web de la BULAC			
Les horaires d'ouverture			
Le calendrier des jours d'ouverture			
L'ouverture à tous de la BULAC			
Les places disponibles			
L'accueil assuré par le personnel			
Les renseignements donnés par le personnel			
Le calme des espaces de travail			
La luminosité des espaces de travail			
La propreté de la BULAC			
La température des espaces de travail			

##### 15. AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SUGGESTIONS À NOUS ADRESSER AU SUJET DE LA BULAC ET DE SES SERVICES ?

#### vos profil

- 16. GENRE :**  Masculin  Féminin
- 17. ANNÉE DE NAISSANCE :** .....
- 18. CODE POSTAL :** .....
- 19. ÊTES-VOUS ?**
- Étudiant(e) :  Licence (L0 à L3)
    - Master 1
    - Master 2
    - Doctorat
    - Autre diplôme (études de médecine-pharmacie, classes préparatoires,...)
  - Votre établissement d'étude : .....
  - Enseignant-chercheur
    - Votre établissement d'enseignement/de recherche : .....
  - Non-universitaire
- 20. QUEL EST VOTRE DOMAINE D'ÉTUDE ET/OU DE RECHERCHE ?**
- Lettres, sciences humaines et sociales
  - Sciences économiques, politiques et juridiques
  - Sciences et techniques
  - Santé
- 21. ÉTUDIEZ-VOUS LES LANGUES ET CIVILISATIONS QUE COUVRE LA BULAC ?**
- Oui  Non
- 22. QUAND VOUS ÊTES-VOUS INSCRIT(E) À LA BULAC LA PREMIÈRE FOIS ?**
- avant le mois de septembre 2012
  - entre le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et le 31 août 2013
  - après le 1<sup>er</sup> septembre 2013

**BULAC**  
[sino] [shiv] [muson] [franc]

Si vous acceptez d'être recontacté(e) dans le cadre de cette enquête, merci de nous laisser votre adresse de courriel : .....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à améliorer la connaissance par la BULAC de ses publics et de leurs attentes. Le Pôles publics de la BULAC [publics@bulac.fr](mailto:publics@bulac.fr) est le destinataire de ces données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés de l'établissement [ci@bulac.fr](mailto:ci@bulac.fr).

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire. Les résultats seront publiés sur notre site web : [www.bulac.fr](http://www.bulac.fr).

TSUP →

9. SITE WEB : RAPPORTS D'AUDIENCE ANNÉE 2013

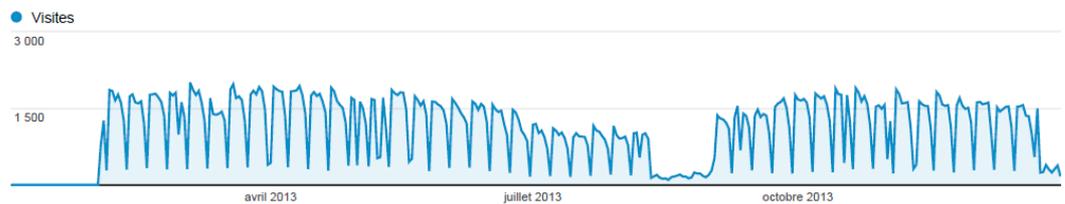
Toutes les données ci-dessous sont extraites de *Google Analytics*.

Présentation de l'audience

1 janv. 2013 - 31 déc. 2013

Toutes les visites  
100,00 %

Vue d'ensemble



Nombre d'internautes ayant visité ce site : 227 619



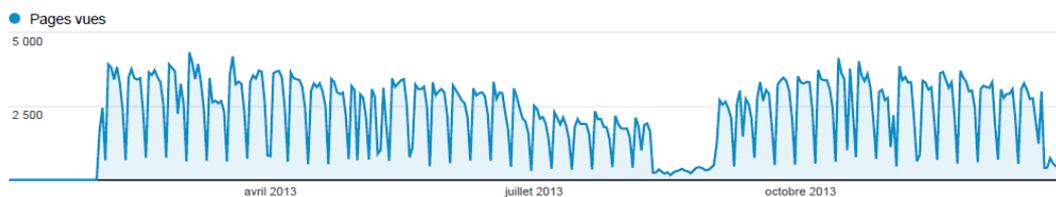
Langue	Visites	% Visites
1. fr	293 624	75,28 %
2. fr-fr	57 311	14,69 %
3. en-us	18 179	4,66 %
4. zh-cn	3 437	0,88 %
5. it-it	1 793	0,46 %
6. it	1 676	0,43 %
7. en	1 649	0,42 %
8. ja	1 620	0,42 %
9. ja-jp	977	0,25 %
10. ko	945	0,24 %

Vue d'ensemble

1 janv. 2013 - 31 déc. 2013

Toutes les visites  
100,00 %

Vue d'ensemble



Au total, les pages de ce site ont été consultées 766 820 fois



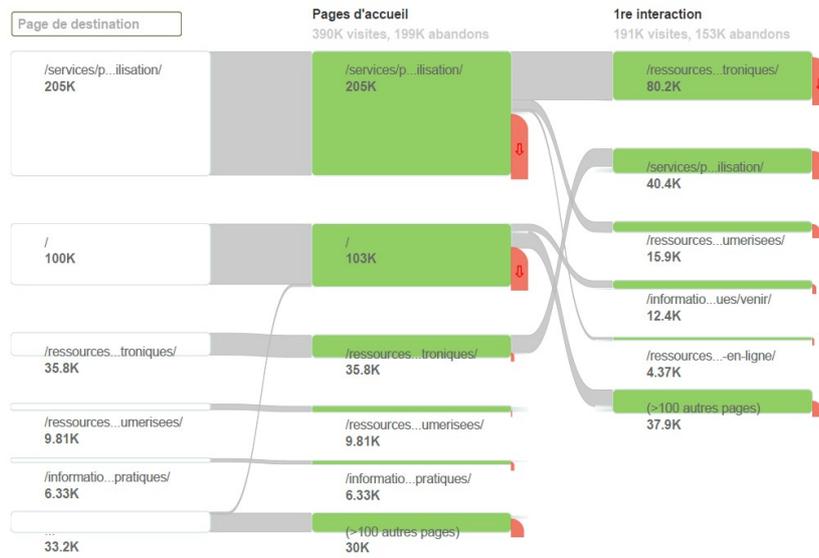
Page	Pages vues	% Pages vues
1. /services/postes-informatiques/conditions-d'utilisation/	277 060	36,13 %
2. /	132 324	17,26 %
3. /ressourceselectroniques/	131 148	17,10 %
4. /ressourceselectroniques/collections-patrimoniales-numerisees/	29 251	3,81 %
5. /informations-pratiques/venir/	25 970	3,39 %
6. /informations-pratiques/sinscrire/	13 357	1,74 %
7. /ressourceselectroniques/documentation-en-ligne/	9 170	1,20 %
8. /informations-pratiques/	8 958	1,17 %
9. /services/sur-place/consulter/	5 767	0,75 %
10. /pages-de-gestion/resultats-de-recherche/	5 488	0,72 %

Flux de comportement

1 janv. 2013 - 31 déc. 2013

Toutes les visites  
100,00 %

Ce rapport repose sur 99.8K visites (25.6 % des visites). [En savoir plus](#)



© 2014 Google